

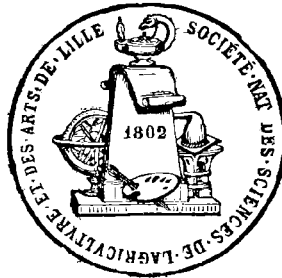
SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

ANNUAIRE DE 1894.

Séance solennelle du 24 Décembre 1893.

PROGRAMME DES CONCOURS POUR 1894-1895.

LISTE DES MEMBRES



LILLE,

IMPRIMERIE L. DANEL.

1894.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

SÉANCE SOLENNELLE

du 24 Décembre 1893.

DISCOURS

de M. LÉONARD DANIEL, Président de la Société.

MESSIEURS,

Appelé, il y a neuf ans, par mes chers Collègues, à faire partie de leur Compagnie, j'ai ainsi reçu d'eux un honneur que je n'avais mérité par aucun travail spécial. Cependant, ils ont doublé cette preuve d'estime, dont j'apprécie toute la valeur, en me conférant cette année le titre de Président, tandis que plusieurs autres en étaient plus dignes.

En effet, je vois parmi mes Collègues ici présents des Membres plus anciens, par la date de leur entrée, et qui, par l'importance de leurs services, auraient dû me précéder au fauteuil de la présidence.

J'acquitte donc une dette de gratitude en remerciant mes confrères, qui ont bien voulu couronner ainsi ma longue carrière de travail.

D'ailleurs, je ne l'ignore pas, la Société a voulu honorer en moi un nom essentiellement lillois, une famille qui, depuis deux à trois siècles, n'a cessé de contribuer de père en fils, à répandre dans notre ville la lumière et les idées de progrès que la découverte de Gutenberg a fait jaillir dans le monde entier.

La Société des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille forme une sorte de République; elle élit, pour un an seulement, son Président: et c'est ainsi que depuis nombre d'années, vous avez vu, à la place que j'occupe en ce moment, les sommités lilloises dans les arts et dans les sciences.

Le Président termine son mandat en séance solennelle: il a le devoir ou le privilège de faire un discours; il y traite de la profession libérale qu'il exerce, ou il prend pour sujet ce qui lui est le plus cher dans son domaine intellectuel; et il me semble que je répondrai à la pensée qui a animé mes chers Collègues, et à l'attente du nombreux et sympathique auditoire qui remplit cette vaste enceinte, dans laquelle j'aperçois un grand nombre de typos, en essayant de faire connaître les origines de l'imprimerie à Lille et de caractériser le mouvement industriel et littéraire que, depuis la fin du dix-septième siècle, cet art a produit dans notre grande cité lilloise.

Mais ne vous attendez pas à un discours académique; je suis impuissant à aborder ce genre.

Ce sera, si vous le voulez bien, une causerie simple et surtout familière, où, en mettant à profit l'ouvrage si remarquable publié en 1879 par le regretté M. Houdoy, mon

ancien camarade de collègue, en usant des documents que Mgr Dehaisnes, l'infatigable archiviste, a bien voulu mettre à ma disposition, je m'inspirerai aussi des souvenirs de ma longue carrière.

La ville de Lille était, dès le quinzième et le seizième siècles, la cité la plus importante de la Flandre française, de l'Artois, du Hainaut et du Cambrésis, par le chiffre de sa population, par son industrie et son commerce. Son palais de Rihour était le lieu de résidence des ducs de Bourgogne. Elle possédait une Chambre des Comptes dont le ressort s'étendait sur les dix-sept provinces des Pays-Bas. Et cependant, l'imprimerie tarda longtemps à s'y établir.

Des presses fonctionnaient déjà depuis près d'un siècle, à Valenciennes, à Anvers, à Bruges, et ensuite dans les villes de Cambrai, Tournai, Arras, Saint-Omer et Douai, lorsqu'un nommé Antoine Tacq vint s'établir à Lille, le 19 Juillet 1594. Il reçut un privilège daté de Bruxelles et, le 22 du même mois, il prêta, devant la lieutenance de la Gouvernance de Lille, le serment prescrit par l'ordonnance, qui lui conférait le titre et le privilège d'imprimeur. Il tenait boutique au passage des Halles qui fut démoli lors du percement de la rue de la Gare, décorée aujourd'hui du glorieux nom de Faidherbe.

La deuxième imprimerie fut établie en 1596 par un nommé Guillaume Stroobants, sur lequel on a très peu de données.

En 1610 et en 1612, s'ouvrirent deux nouvelles imprimeries, celles de Christophe Beys et de Pierre de Rache.

Beys, l'aîné de neuf enfants, était un petit-fils de Plantin d'Anvers, qui l'avait fait élever à l'imprimerie qu'il avait établie à Leyde. A la mort de son père, libraire à Paris, il reprit son établissement et y joignit une imprimerie ; puis il alla exercer sa profession à Rennes. Il dut quitter la

Bretagne à la suite d'un drame de famille, et à bout de ressources, il travailla comme compagnon à Amiens, à Saint-Omer et vint chercher fortune à Lille. C'est de notre ville qu'il écrit à son cousin Moretus, gendre de Plantin, qu'il a un besoin urgent de se créer des ressources et le prie de lui envoyer quelques caractères et une livre de noir (encre d'imprimerie) pour imprimer un « Pater noster » et les « Sept Psaumes » dont il espère une vente fructueuse à l'occasion de la procession du Saint-Sacrement. Le cousin Moretus, qui était originaire de Lille, s'empressa de lui envoyer ce qu'il demandait et lui procura l'entrée des établissements religieux.

Moretus fut souvent exploité par son cher cousin qui lui jouait parfois des tours de haute comédie : témoin la lettre où il sollicite un secours d'argent et un deuil complet à l'occasion du décès de sa femme M^{me} Beys. En possession de cette nouvelle libéralité, il s'empresse de rassurer Moretus sur le sort de sa cousine, qui n'avait eu qu'une défaillance ayant duré quatre heures.

Il n'eut qu'une fille qu'il maria à Simon Le Francq, qui avait fait son apprentissage dans son imprimerie et qui lui succéda en 1645.

L'atelier de Beys était établi rue de la Clef, dans une maison portant pour enseigne: « A l'Image de Saint Luc », et fut transféré plus tard rue Notre-Dame, aujourd'hui rue de Béthune, à l'enseigne du « Lys blanc ».

Pierre de Rache fonda en 1612, la première imprimerie d'origine lilloise. Il mourut en 1648 et eut pour successeurs son fils Nicolas et son neveu Ignace de Rache. Mais, en 1664, l'association fut dissoute : Nicolas conserva la maison. Ignace qui avait de la fortune créa une nouvelle imprimerie sur le pont de l'in, sous l'enseigne de la « Bible royale », et prospéra de suite. Il mourut sans enfant en 1684.

Sa veuve donna sa main et l'imprimerie à un apprenti de son mari, nommé François Fiévet. Les collatéraux ne furent pas contents : la veuve de Rache, déjà fort âgée, ne put donner un héritier à son nouveau mari et elle porta son affection sur le fils d'un chirurgien, jeune orphelin, âgé de dix ans, dont elle avait été la marraine en 1676, et qui se nommait Liévin Danel ; ici je m'arrête pour ne point tomber dans le domaine personnel.

Le nombre des imprimeurs qui ont exercé à Lille, depuis 1594 jusqu'à 1792, est de quarante-six.

Je ne citerai plus que deux familles : celle des Brovello, qui se succédèrent durant trois générations pendant la durée du dix-huitième siècle et dont le fonds fut racheté par notre imprimerie, et celle des Henry dont le fonds eut le même sort, et qui imprimèrent de 1715 presque jusqu'à la fin du siècle ; le premier du nom, Jean-Baptiste, avait sa boutique entre la grande et la petite place, sous l'enseigne de la « Barque d'or ».

L'imprimerie Henry fut une des plus importantes de l'époque : elle avait quatre presses occupant huit compagnons. Le dernier imprimeur du nom mourut en 1789 et eut pour successeur Ignace-Joseph Jacqué, titulaire d'un brevet de libraire.

En 1700, il y avait à Lille huit imprimeries ; mais nous devons ajouter que notre cité ne fut point comme Anvers, Lyon, Bruxelles, un centre où se reproduisaient des ouvrages d'une grande importance et les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Son activité ne s'étendait guère au-delà de son enceinte et de la châtellenie ; et, peut-être à cause de l'étroitesse de cet horizon, l'histoire de l'imprimerie à Lille présente un intérêt tout particulier pour l'étude du mouvement intellectuel de notre cité.

Comme l'a fait remarquer M. Houdoy, l'imprimerie lilloise, avant notre siècle, éditait surtout des ouvrages de théologie et de piété. Lille était une cité profondément catholique ; sous la domination espagnole, les établissements religieux y étaient en grand nombre ; les abbayes, les couvents, les congrégations qui s'y trouvaient, occupaient largement les presses lilloises. Aussi, sur les 486 ouvrages relevés par M. Houdoy et imprimés avant 1700, il y en a plus de 300 traitant exclusivement de matières religieuses, et ce mouvement se continue pendant le dix-huitième siècle. En 1710 paraît l'Exposition de la doctrine de l'Eglise par Bossuet et en 1719 le Recueil des lettres de Fénelon ; mais le plus souvent les productions lilloises furent de petits manuels de piété et de morale.

Pendant le seizième et le dix-septième siècles, la mode était de rechercher pour les livres pieux des titres à effet. Le clergé, les jésuites, les capucins, les dominicains, rivalisaient entre eux pour trouver les intitulés les plus étranges, les plus bizarres. Un chanoine de Saint-Pierre, Maître Jean de Lacu, publie *la Quenouille spirituelle ou la dévote contemplation de la croix de Notre-Seigneur que chascune femme dévote pourra spéculer en filant sa quenouille matérielle*.

En 1613, Pierre de Rache imprime un in-8° de 588 pages, du père jésuite Antoine de Balinghem, ayant pour titre : *Après-dînées et propos de table contre l'excès au boire et au manger pour vivre longuement, sainement et saintement*.

Vers la même époque, chez le même imprimeur, paraît un autre volume, également in-8°, de 200 pages, sous le titre : *Onse Marguerites du parterre de Saint Dominique amassées à l'instance des Révérends Pères du couvent des Frères Prescheurs à Lille*, par Messire Ferdinand de Maubus, chevalier de Schoondorp.

On pourrait continuer à citer d'autres titres, tels que : *le Rabat-joie du triomphe monacal*, deux volumes imprimés en 1638; *la Boutique sacrée des saints et vertueux artisans, dressée en faveur des personnes de cette vocation*, par le père Toussaint Bridoul, de la Compagnie de Jésus (1650). Mais il se publiait aussi des ouvrages de géographie et d'histoire que nos pères aimaient à consulter et à conserver dans leurs bibliothèques.

Christophe Beys, petit-fils de Plantin, publiait en 1614 la *Relation des guerres advenues de peu de temps en ça de l'Inde de Portugal, entre le Roy de Pégu et autres trois Roys, où fust vaincu celui de Pégu; et l'incalculable trésor qu'on luy gagna, ainsi que du très heureux succès qu'eust le capitaine Felipe Brito de Nicote, Portugalois de nation et chastellain de la forteresse de Siran, en la dicte Inde, du roy de Tangu, auquel il osta le trésor qu'iceluy, avec le roy de Ruby, avoyent gagné au dict roy de Pégu*. Il est parlé dans cet ouvrage de sept cents millions d'or et de pierres précieuses, qui furent embarqués dans huit cents vaisseaux. Ces chiffres fabuleux frappèrent vivement les imaginations et provoquèrent des émigrations dans ces pays nouvellement découverts.

Deux ouvrages de géographie plus sérieux furent imprimés chez Pierre de Rache: *l'Histoire de l'expédition chrétienne en Chine*, par le Père Trigault, missionnaire, et la relation du *Voyage en Perse du Père Pacifique*. D'autres publications, destinées à compléter l'enseignement dans les écoles et les collèges, pourraient encore, de notre temps, être consultées par ceux qui font des conférences dans les Sociétés de géographie.

En 1740, Charles Panckoucke publia les *Eléments de Géographie à l'usage des commerçants*, imprimés chez la veuve Liévin Danel, dont l'atelier se trouvait Grande-Place, dans la maison à façade gothique qui a été détruite lors de l'élargissement de la rue des Manneliers.

En ce qui concerne l'histoire locale, les presses lilloises produisirent de nombreux et importants volumes, à commencer par les *Chastelains de Lille*, imprimés par Christophe Beys en 1611. L'auteur de ce livre était Floris Van der Haer, chanoine de Saint-Pierre. Puis le même imprimeur édita plusieurs ouvrages du savant et érudit Anversois Gramaye.

En 1641 paraît la *Bibliotheca manuscripta* du célèbre Antoine Sanderus, ouvrage encore consulté de nos jours ; en 1666, l'histoire de *l'Archevêché de Reims*, de Flodoard ; en 1713, *Histoire de la Chambre des Comptes de Lille*, par Jean de Seur, savant membre de cette Chambre, qui fit exécuter par Rubens le tableau qui se trouve encore de nos jours dans l'église Sainte-Catherine ; en 1715, le *Recueil de la noblesse de Bourgogne et de Flandre*, ouvrage qui n'a pas vieilli ; en 1761, la *Gaule-Belgique*, du savant père Wastelain, et, en 1780, *l'Histoire de l'Abbaye d'Arrouaise*, travail que ne désavouerait pas l'érudition moderne.

Outre ces travaux et beaucoup d'autres, les imprimeurs lillois produisirent un grand nombre de notices sur les abbayes, couvents, églises, pèlerinages et les dévotions de Lille et de la région, qui présentent un grand intérêt pour l'histoire de la Flandre Wallonne.

Mais tous ces ouvrages n'étaient point à la portée du peuple. Ce que l'on aimait à lire dans les veillées, ou mieux à entendre de ceux qui avaient le privilège de savoir lire, c'étaient les merveilleuses aventures des chevaliers du Moyen-Age. Une « Bibliothèque bleue », qui tirait son nom de la couleur de sa couverture, plus commune de pâte que les papiers dont le commerce d'épicerie se sert de nos jours, se vendait couramment un ou deux patards (le patard valait sept à huit centimes de nos jours). Elle donnait : *Les Conquêtes du grand Charlemagne* ; *l'Histoire de Huon de*

Bordeaux, pair de France ; l'Histoire de Valentin et d'Ourson ; l'Histoire admirable du Juif errant ; la Vie du fameux Gargantua, le plus fameux géant qui eût passé sur la terre.

Un des ouvrages qui eut le plus de succès fut *l'Histoire, la vie et le procès du fameux scélérat Léon-Dominique Cartouche*, à laquelle il faut ajouter celle du non moins célèbre *Mandrin*. En 1753, on s'arrachait une plaquette ayant pour titre: *Dialogue entre Cartouche et Mandrin, où l'on voit Proserpine se promener en cabriolet dans les Enfers*.

Les récits étaient parfois moins sinistres : une traduction de Robinson Crusoé eut beaucoup de vogue. A signaler un livre ayant des éditions successives, *le Secrétaire du Cabinet*, recueil où les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles, voire même les domestiques, trouveront des lettres toutes faites pour souhaiter une bonne année, une fête, ou pour obtenir une place : il y avait des formules dont on pouvait faire usage dans toutes les circonstances délicates de la vie. N'oublions pas de mentionner les bons, les vrais, les seuls vrais almanachs de Milan, d'Anvers, de Liège, surtout le double almanach de Liège, avec les prédictions de Mathieu Lansberg. Ces almanachs avaient comme remplissage les noms des membres de l'Échevinage et des fonctionnaires de Lille, afin d'assurer leur vente dans la ville et les environs.

Il y eut un moment un almanach plus intéressant, qui portait pour titre : *Almanach de la Flandre et la Loy de Lille* ; il contenait d'utiles renseignements.

Comme de nos jours, l'instruction publique était obligatoire à Lille dès le commencement du seizième siècle ; il y avait dans notre ville, outre les écoles payantes, treize écoles gratuites subventionnées par les Échevins, dont neuf pour les garçons et quatre pour les filles. Il y

avait quatre collèges pour les garçons seulement (celui des filles n'était point encore inventé). C'étaient les collèges des Hibernois, des Augustins, celui du Chapitre de Saint-Pierre et celui des Jésuites. Chacun de ces deux derniers établissements avait 200 élèves, et nous devons dire en passant que cette tradition d'enseignement a été suivie sans interruption par les édiles de notre cité et que la municipalité de nos jours nous a dotés de plus des grands établissements des Facultés de l'État, qui, avec l'aide et la concurrence des Facultés catholiques, ont fait de la capitale de la Flandre un des foyers les plus importants de France pour l'enseignement supérieur.

L'imprimerie lilloise fournissait aux écoles primaires les A B C D, le catéchisme de Tournay, la méthode pour apprendre à compter et le traité de la civilité française. Pour l'élément secondaire, elle imprimait les dictionnaires latin-français et français-latin, les éléments de la langue latine, la prosodie et la rhétorique. De nos jours, ce débouché est perdu pour nos imprimeurs, les grands éditeurs de Paris ayant le monopole des livres en usage dans l'instruction.

Les élèves et les professeurs des écoles de médecine et de chirurgie faisaient imprimer à Lille leurs thèses et les ouvrages spéciaux dont ils étaient les auteurs; ils avaient parfois des titres étranges. En 1689, François Fiévet imprime un livre ayant pour titre: *Le Chemin frayé et infailible aux accouchements, qui servira de flambeau aux sages-femmes, pour les éclairer dans leurs opérations cachées dans les plus obscures cavernes* Je ne continue pas le titre afin de ne pas offenser la délicatesse de mes auditrices, mais je puis ajouter qu'il y a un frontispice représentant une femme allaitant son bébé; elle est placée dans une niche décorée des statues d'Apollon et d'Esculape.

Ce livre, composé par les Folet, les Wannebroucq et les Dubar de l'époque, fut imprimé aux frais de la ville.

Ah! ils imprimaient de jolis livres, mes vénérables ancêtres! Voulez-vous un autre titre? celui-là est de 1691: *le Confesseur charitable de l'âme timide, en façon de dialogue entre luy et sa pénitente au sujet des peines intérieures qu'elle souffre en regard du temps passé, du présent et du futur*, par le Père Barnabé Saladin, de la province de Saint-André.

Au verso, l'imprimeur François Fiévet se révèle poète:

L'Imprimeur à la Sainte Vierge immaculée.

Objet sacré de mes amours ,
Marie, Vierge sans souillure,
Des pécheurs l'assuré concours
Et Mère chaste et pure,
Rangeant ces lettres en émail
Mon cœur vous offre son travail.

Il y avait aussi des livres où on promettait le guérit tout. En 1751 paraît le *Traité du Cassis, contenant ses vertus, ses qualités et les effets merveilleux qu'il produit dans une infinité de maladies et de maux tant pour les hommes que pour les animaux.*

Aux distributions de prix ou lors de la visite des grands personnages, l'usage existait déjà de représenter soit des tragédies, des comédies, voire même des pastorales et des opéras. En 1761, une fête fut célébrée au Collège du Chapitre de St-Pierre, en voici le programme:

LE GLORIEUX, comédie en 5 actes suivi d'un concert qui a pour sujet les Israélites sur le mont Horeb par M. Willers, organiste de la collégiale Saint-Pierre, le tout dédié aux vénérables et discrets Seigneurs, Messieurs les Doyen et Chapitre de Saint-Pierre, par la libéralité desquels les prix seront distribués aux écoliers de leur collège, dans la

grande salle où cette pièce sera représentée le 25 Août 1761, à une heure et demie par les Dames, et le 26 à la même heure par les Messieurs.

Dans ce même temps, le théâtre de Lille avait une très grande vogue. Le prince de Soubise, gouverneur de Lille, y allait fréquemment. On jouait la tragédie, la comédie, l'opéra; il y avait même un corps de ballet. En 1672, *les Fêtes de l'Amour et de Bacchus* y furent jouées pour la première fois par Messieurs les Professeurs et les Elèves de l'Académie de Musique de Lille. *Hippolyte* de Bidard faisait partie du répertoire. En 1683 parut une comédie d'un auteur très connu, Dancourt, *les Nouvellistes de Lille*; en 1748, *la Toilette*, comédie en un acte dédiée aux dames par un médecin de Lille; en 1750 une pastorale dans le goût de l'époque, intitulée *Retour à la tendresse*. Mais l'événement capital pour l'histoire du théâtre de Lille fut la première représentation, en 1741, du *Mahomet* de Voltaire. Son auteur, trouvant Paris trop dangereux pour la sécurité de sa personne, était venu se réfugier en notre ville chez un de ses parents remplissant les fonctions de Commissaire des guerres; aussi la première de *Mahomet* fut-elle accueillie avec un grand succès d'enthousiasme.

Monsieur de Voltaire, comme on l'appelait, ne perdait pas son temps pendant son exil chez nous. Il fréquentait les librairies. Il allait souvent à la boutique de Florent Jacqué; il y avait même son banc, banc devenu historique, où il prenait séance, et là, il était entouré d'une petite cour. Les méchants prétendent qu'il n'était pas insensible aux charmes et aux beaux yeux de Madame Jacqué qui, selon l'habitude de nos arrière-grand'mères, tenait le comptoir de la boutique de son mari.

Plusieurs Lillois s'essayèrent dans la poésie; Henry, parent du libraire de ce nom, composa le *Parterre des Muses*,

puis la *Flandre gémissante*, dans laquelle il célèbre les victoires de Louis XIV. Dans un style satirique, il blâmait certains Lillois de regretter la domination espagnole et de ne pas apprécier les bienfaits d'avoir été conquis par la France. Le même poète s'en prend ensuite à Boileau qui ne daigne pas répondre à ses attaques, et il fait paraître une satire ayant pour titre : *Silence du sieur Boileau sur la critique de ses œuvres*. Il en fut pour ses frais d'imagination et d'impresion ; le public resta insensible à ses élucubrations.

N'oublions pas de mentionner les *Etrennes tourquennoises ou recueil de chansons en vrai patois de Lille et de Tourcoing*, par Brûle-Maison, l'ancêtre comme chansonnier de notre regretté collègue Desrousseaux.

Le vrai nom de Brûle-Maison était Cottignie. Le surnom de Brûle-Maison lui vient de ce qu'en place publique, avant de chanter et de vendre ses publications, il attirait la foule en faisant brûler un grand château de cartes.

Ce que nous venons de dire nous amène à parler d'autres ouvrages sortis des presses de Lille, dans lesquels se révèle un esprit frondeur. Témoin, en 1638, le *Rabat-joie du triomphe monacal*, satire par Camus, et en 1701, le *Dialo-gisme charitable sur la conduite de plusieurs Abbés réguliers*, ouvrage d'un pieux abbé de Maroilles dans lequel on attaquait les abbés de cour. Cette satire imprimée par Ignace Fiévet et Liévin Danel, leur valut la fermeture de leurs ateliers pendant quinze jours.

En 1759, Panckoucke met en vente une pièce de vers de Voltaire sur l'*Ecclésiaste*.

Les *Lettres Provinciales* de Pascal, les *Psaumes* de Marot, les *Contes* de La Fontaine, les *Lettres Philosophiques* de Voltaire, la *Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques Rousseau,

imprimés sans désignation d'imprimerie, éveillèrent la susceptibilité de la Chambre syndicale des Imprimeurs et Libraires de Lille. Elle se plaignit à Monsieur le Garde des Sceaux qui ne les encouragea pas à prendre des mesures répressives.

Nous avons réservé pour la fin de cette revue rétrospective, ce qui concerne les journaux à Lille. Plus d'un siècle et demi avant la publication du premier recueil périodique Lillois, les imprimeurs de notre ville faisaient paraître, quand survenait un événement important : bataille, traité de paix, décès d'un grand personnage, des bulletins d'une ou de quelques pages que l'on désignait sous le nom de *feuilles à la main*. La plus ancienne impression lilloise, qui date de 1595, est l'une de ces feuilles ; il en existe un grand nombre dans la collection des Godefroy, récemment léguée à la bibliothèque de la ville. Ces bulletins sont très intéressants à étudier ; c'est l'embryon de la *Gazette de France* de Renaudot, c'est la feuille paraissant par intermittence avant de paraître chaque jour et d'être appelée journal.

La première feuille périodique lilloise est un recueil historique et littéraire édité par Panckoucke et imprimé chez la veuve Danel, qui parut en 1746 sous le titre d'*Abeille flamande*. Le 12 Avril de la même année, fut publiée, sous le titre de *Gazette distribuée à Lille*, une sorte de contrefaçon de la *Gazette de France*, de Paris. Le 7 Janvier 1761, Panckoucke fit paraître un véritable journal périodique ayant pour titre : *les Annonces, Affiches et Avis divers pour les Pays-Bas françois* ; mais, irrité des tracasseries de la Chambre syndicale des imprimeurs et libraires de Lille, il alla s'établir à Paris où il devint l'un des premiers éditeurs de France et fonda le *Moniteur Universel*. En 1781, le chevalier Paris de l'Espinard, suisse d'origine, renouvelant la tentative de Panckoucke, publia à Lille les

Annonces, Affiches, Nouvelles et Avis divers, journal hebdomadaire, qui ne tarda pas à paraître deux fois par semaine et prit le nom de *Feuille de Flandre* en 1784, et celui de *Gazette du département du Nord* en 1790. A partir de cette dernière date, parurent successivement à Lille *l'Abeille patriote*, *la Feuille d'un sou*, *la Feuille de Lille*, *le Père Duchêne de Lille*, *la Trompette de l'armée du Nord*, et d'autres journaux qui n'eurent qu'une existence éphémère. En 1793, le chevalier de l'Espinar ayant été arrêté et détenu en prison à Paris, sa *Gazette* cessa de paraître. C'est alors que mon grand-père Léonard Danel fonda les *Affiches, Annonces et Avis divers*, journal qui parut pour la première fois le 21 Frimaire an II (23 Novembre 1793) et qui, depuis lors, n'a pas cessé de paraître.

J'arrête ici, avec la fin du dix-huitième siècle, l'histoire du mouvement littéraire et de l'imprimerie à Lille. En ce qui concerne notre siècle, je me contenterai de rappeler quelques idées générales et quelques souvenirs personnels.

La Révolution avait emporté, avec les institutions religieuses, ce qui avait été l'aliment principal des presses lilloises. Durant les guerres de la République, du Consulat et de l'Empire, qui ont fait la France si grande et si glorieuse, l'imprimerie tomba dans une sorte de marasme.

De plus, les brevets sont abolis pour ne reprendre leurs privilèges qu'à la Restauration. A cette époque, les huit brevets existant avant la Révolution sont reconstitués et donnés de préférence aux anciens titulaires. Depuis, lorsqu'un brevet devenait vacant, soit par démission ou décès, on proposait un candidat qui subissait un examen professionnel; et, s'il était reconnu apte à succéder, sa nomination était faite suivant la voie administrative par ordonnance royale. Puis, à l'exemple de ce qui se passe encore de nos jours, pour MM. les Notaires, Avoués, et autres officiers ministériels,

le nouvel imprimeur allait , à l'audience du Tribunal civil, prêter serment, entre les mains de M. le Président, de bien et fidèlement remplir les fonctions dont il était investi, et promettait d'observer les obligations auxquelles l'astreignait la législation réglementaire de l'imprimerie.

Vincent Leleux , sous les Bourbons de la branche aînée , fut pourvu d'un de ces brevets pour services rendus à la cause royaliste , et , en 1830 , il en fut accordé un autre , pour services civiques , à M. Ducrocq , qui a aujourd'hui pour successeurs ses petits-enfants , MM. Lefebvre.

Avec la Restauration et le Gouvernement de Juillet, le goût pour la littérature et l'histoire, les publications faites pour les Sociétés savantes, telles que la *Société des Sciences de Lille*, et la *Commission historique du Département du Nord*, les travaux de librairie qui ne tardèrent pas à devenir importants, principalement dans la Maison Lefort, qui fut longtemps rue Esquermoise et qui fonctionne aujourd'hui rue Charles de Muysart, et surtout le nombre toujours croissant des journaux, donnèrent un grand essor à l'imprimerie lilloise et la forcèrent à prendre des développements de plus en plus considérables et à mettre à profit tous les perfectionnements.

A la fin du siècle dernier et au commencement du nôtre, les journaux de Lille étaient d'un format bien modeste, comme vous le prouveront les reproductions des deux plus anciens journaux existant encore aujourd'hui à Lille, qui vous seront distribués dans quelques instants. En ces temps, on était sous le règne de la presse à bras; il fallait deux presses, l'une pour le recto et l'autre pour le verso. Quatre vigoureux compagnons donnaient à peine 300 exemplaires à l'heure, et lorsqu'un journal de province tirait à 6 ou 800 exemplaires, on disait qu'il jouissait d'une grande publicité.

Il est vrai que les journaux coûtaient cher, 5 sols le numéro ; les abonnements étaient au moins de 4 à 5 francs par mois, à cause du timbre. Aussi, l'habitude était, à Lille, de s'associer à deux ou trois pour prendre un abonnement à un journal ; on se le passait de main en main, et celui qui le recevait le dernier payait moins dans la colisation et avait, de plus, l'avantage de conserver le papier.

L'invention des presses mécaniques a changé tout cela. On est d'abord arrivé à des tirages d'un mille à l'heure, et, de nos jours, avec les presses rotatives, à quinze ou vingt mille. C'est ainsi qu'il a été possible de vendre le numéro cinq centimes, ce qui laisse encore un bénéfice après les frais de vente, qui ne sont pas moins de 40 %.

En dehors des journaux et des travaux de librairie, nos imprimeries occupent un nombre considérable de compagnons aux travaux de ville, à la confection des imprimés de commerce, d'administration et de chemins de fer. Depuis 1840, la paperasserie a toujours été en augmentant, dans les ministères d'abord, et ensuite dans les préfectures et les mairies. Et si l'on ajoute à cela le besoin extraordinaire de lire, besoin qui demande à être satisfait comme celui de boire et de manger, on peut prévoir que les enfants de Gutenberg ont du pain sur la planche encore pour longtemps.

Vers 1840, fut importée à Lille l'impression dite « Congrève » (Congrève doit être le nom de son inventeur). Elle fut commencée chez nous par deux artistes de la ville libre de Francfort. Ils s'appelaient Weber et Maag, l'un était graveur, et l'autre pressier. De nos jours, l'imprimerie en couleurs occupe une place importante. Elle s'est propagée en France, et contribue, dans une large mesure, aux illustrations des livres de luxe.

Elle trouve de grands débouchés dans le domaine

industriel et manufacturier. L'importante maison des Lefebvre et la nôtre fournissent, chaque jour, des millions d'étiquettes et de vignettes, qui font, sinon la qualité, au moins la vogue et la réclame des produits qu'elles recouvrent.

On ne peut s'imaginer l'importance qu'attribue un producteur à la création d'une marque ou d'une vignette. C'est une mode qui a son cours, comme celle des vêtements; tous les grands guerriers, tous les hommes illustres ou politiques ornent de leurs traits les paquets exposés aux étalages des boutiques. Tous les Présidents de notre République y ont passé. On vend du fil Cavaignac, de la chicorée MacMahon, du coton Thiers, de l'amidon Grévy, M. Carnot sert, en ce moment, d'enseigne au savon du Congo. Mais depuis la visite de M. l'Amiral Avellan, l'imagerie commerciale tourne au Russe.

Dans ma longue carrière, j'ai façonné pas mal d'adeptes de Gutenberg. L'un des disciples qui me font le plus d'honneur était tout jeune lorsque je commençai son éducation de typographe. Il appartient à une de nos grandes familles essentiellement lilloises, et ses parents ont rendu de grands services à notre ville. Fidèle à suivre la tradition que lui a laissée son père, il contribua et contribue encore puissamment au développement intellectuel de notre cité. Son frère fut Ministre et lui-même est Sénateur et Maire de sa ville natale.

Or, en 1866, je lui mis le composteur en main; il devint bien vite assez habile pour lever lui-même les lignes d'un journal qu'il édita et qui avait pour titre « Le Journal Populaire »; mes presses faisaient son tirage. Mais, pour éviter d'être appelé devant la police correctionnelle qui rendait les imprimeurs responsables au même chef que les rédacteurs de journaux, j'avais imposé comme condition

que le journal ne serait mis sous presse qu'après que les épreuves eussent été approuvées par moi.

Tout marcha bien pendant les premiers temps ; je bâtonnais impitoyablement les articles qui me paraissaient de nature à m'occasionner des démêlés avec dame Justice, et mon jeune ami se prêtait de bonne grâce à ces radiations et remplaçait ce que j'avais supprimé par d'autres articles qu'il avait en réserve.

Il était donc de la meilleure composition. Quelques incidents marquèrent notre collaboration.

Un jour, je le prévins que nos ateliers allaient être fermés pendant quatre jours, pour la double cause de fêtes et de réparations. « Qu'à cela ne tienne, me dit-il, nous allons confectionner à l'avance les quatre numéros du Journal, et l'on imprimera. »

Or, le Général Forest, succédant au Maréchal de MacMahon dans le commandement du premier Corps d'armée, devait faire son entrée solennelle à Lille pendant le chômage des quatre jours.

Notre jeune rédacteur fit, à l'avance, le compte rendu de l'entrée du Général, énumérant le nombre des coups de canon tirés en son honneur, la désignation des corps de troupes sous les armes occupant les rues et les places, les réceptions des autorités civiles et militaires. Jamais article ne fut mieux réussi !

Et si vous voulez bien me permettre d'ouvrir une parenthèse pour un incident du même genre, je rappellerai que vers la même époque, M. Fiorentino, étant envoyé à Londres par son journal, « le Figaro », pour rendre compte d'une représentation de gala au théâtre de Covent-Garden, s'arrêta à Lille, avant d'aller s'embarquer à Calais, et descendit chez des amis qui le reçurent à bras ouverts et où il se trouva si bien qu'il se dit « : Ma foi, je vais passer quarante-

huit heures à Lille, au lieu de m'exposer au mal de mer et aux brouillards de la Tamise.» Et il écrivit de Lille son article, et « le Figaro » publia le compte rendu, fait à Lille, d'une représentation qui, malheureusement pour le chroniqueur, n'avait pas eu lieu à cause d'un événement de force majeure.

Mais je reviens au « Journal Populaire ».

Un beau jour, ou plutôt un soir, comme j'avais impi-toyablement bâtonné, son propriétaire le fit paraître avec trois colonnes en blanc et la mention « Colonnes supprimées par mon imprimeur ». Le lendemain, nous cessâmes nos relations de publicité, tout en gardant celles d'amitié qui sont encore aujourd'hui des plus cordiales et des plus sympathiques.

Il m'a semblé, Messieurs, que je pouvais me permettre de terminer cette causerie familière par ces souvenirs déjà lointains, mais vers lesquels ma pensée se reporte avec plaisir.

Parfois, les imprimeurs mettent à la dernière page de leur livre : *Achévé d'imprimer le . . .* (suit la date). Vous m'excuserez d'avoir si longtemps abusé de votre patience et de votre bienveillante attention, je viens vous dire : *Achévé de parler le 24 Décembre 1893* ; et je rentre dans le silence d'où je n'aurais peut-être pas dû sortir.

RAPPORT
SUR LES
TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ
ET
SUR LES CONCOURS
(ANNÉE 1893)

Par M. B.-C. DAMIEN, Secrétaire de correspondance.

MESSIEURS,

Un auditoire d'élite vient pour la seconde fois, cette année, applaudir nos lauréats et acclamer ces modestes travailleurs à qui leurs actes de dévouement, leurs bons et loyaux services ont valu la médaille d'honneur.

Dans la séance solennelle du 8 janvier dernier, après avoir rappelé combien nous avons été éprouvés en 1892, notre secrétaire général constatait, avec joie, que l'année s'annonçait sous d'heureux auspices. L'Officiel venait en effet, d'apporter la nouvelle de la promotion de l'un des nôtres, dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Ce n'était hélas qu'un mirage ! L'année ne devait point s'écouler sans qu'un deuil, cruel entre tous, et auquel nous avons pris une bien vive part, vint frapper notre estimé secrétaire-général M. Théodore Barrois.

Et parmi nous que de deuils encore ! Le vénéré Cazeneuve, toujours si dévoué aux intérêts de notre association ; Lavainne, dont nous avons applaudi, ici même, à plusieurs reprises les belles compositions musicales ; l'aimable et aimé Auguste Scribe, que l'état de sa santé tenait malheureusement éloigné de nos séances depuis plusieurs années ; l'illustre Nadaud qui, à chacune de ses visites à Lille, venait nous charmer par ses récits ; le D^r Lefort, de l'Académie de Médecine ; Meugy, l'inspecteur général honoraire des Mines ; Mamet, l'ancien élève de l'École d'Athènes et de Rome.

Dix sièges de membres titulaires restaient vacants, le plus grand nombre dans les sections des lettres et des arts.

Ces vides nous venons de les combler et nous vous présentons nos nouveaux collègues : M. Péroche, directeur honoraire des contributions indirectes que nous avons eu la bonne fortune de voir rentrer parmi nous ; M. Dorémieux, ancien professeur au lycée, médaille d'or de notre Société pour sa belle étude sur Gauthier de Châtillon ; M. Léon Lefebvre, imprimeur, médaille d'or pour son importante histoire du théâtre de Lille ; M. le D^r Pierre Bernard, le dévoué secrétaire de la Société photographique que nous allons bientôt couronner ; M. Chapuy, ingénieur des mines, le brillant élève de Polytechnique ; M. Batteur, l'architecte de talent qui a fait, à Rome, ses débuts comme pensionnaire Wicar ; M. Koszul, le savant Directeur de l'École nationale de musique de Roubaix ; M. Cordonnier, architecte, dont les travaux ont valu à Lille l'honneur du grand-prix du Salon ; M. De Winter que son mérite a fait placer à la tête de notre École de peinture ; M. le D^r Carton, l'intrépide fouilleur, classé au premier rang des archéologues pour ses belles découvertes en Tunisie.

Nous avons eu le regret de nous séparer de M. Faucher, que l'État a appelé à de hautes fonctions en dehors de Lille, mais il nous reste attaché par le titre de correspondant. MM. de Norguet et Vandenberg, inscrits au tableau depuis plus de trente ans, ont acquis l'honorariat.

Je dois maintenant, conformément à l'usage, vous résumer les travaux de notre compagnie.

M. Paul HALLEZ nous a parlé des principes de classification des vers inférieurs basée sur l'embryogénie et la morphogénie. Il a présenté un catalogue raisonné des nombreuses espèces, presque toutes nouvelles pour la faune du pays, qu'il a recueillies à son laboratoire maritime du Portel et dans les dragages qu'il poursuit, depuis six ans, avec une ardeur infatigable, dans le détroit du Pas-de-Calais.

M. GOSSELET continue à travailler à la biographie de Constant Prevost et, comme les années précédentes, il a bien voulu nous donner la primeur de quelques chapitres.

M. PÉROCHE nous a fait une savante communication sur l'action de la précession des équinoxes sur les températures du globe.

L'action de la précession des équinoxes, sous le rapport de nos températures, ne se contrebalance nullement d'un hémisphère à l'autre comme on l'a souvent prétendu. Elle s'exerce d'une manière qui reste sensiblement différente. Tel est le sens de la démonstration entreprise par l'auteur.

Comme le fait remarquer M. Péroche, pour arriver à la solution de cette importante question, il ne suffit pas de se rendre compte de la chaleur reçue, il faut aussi se rendre compte de la chaleur perdue. Par cette raison que notre hémisphère, dans les conditions actuelles de la précession

et eu égard à l'excentricité de notre orbite, a annuellement moins d'heures de nuit que celui du sud, il doit nécessairement conserver une plus forte somme de la chaleur qui lui a été versée. Mais ce n'est pas seulement en cela qu'il y a avantage pour lui, c'est aussi sous le rapport des jours. Les différences d'intensité solaire selon les distances ne sont pas, en effet, exactement compensées par celles applicables aux durées, par suite de l'irrégularité de la distribution des saisons, et en particulier de celle de leurs heures de jour et de nuit, et, sauf aux pôles, c'est même de ce fait que naissent les principaux écarts thermiques.

En réalité, en y comprenant les effets secondaires qui s'y ajoutent, les écarts, pour la latitude de Paris, comparée à celle correspondante de l'hémisphère austral, seraient en moyenne, pour l'année, de $1^{\circ},3$ à notre profit, et, se contrebalançant à l'équateur, ils seraient de $0^{\circ},65$ aux pôles.

La situation actuelle dépendant de la précession doit forcément se modifier dans le sens de son balancement, et une de ses conséquences est de faire constamment alterner ses effets d'un hémisphère à l'autre. Ce que nous avons aujourd'hui en plus, nous l'avons donc eu en moins et ainsi de suite. Mais ils se modifient en outre, dans la mesure des variations de l'excentricité. Or, si l'excentricité peut se réduire des $4/5^{\text{es}}$ par rapport à son chiffre d'aujourd'hui, elle peut aussi s'accroître de plus de quatre fois et demie cette même valeur. C'est dire jusqu'où peuvent aller les écarts établis, et ainsi se trouvent expliqués, non pas les longs et grands mouvements de nos températures, qui ont une autre origine, mais ceux à périodes plus courtes qui s'y superposent et dont le sol a tout aussi bien gardé les empreintes.

Depuis plus de vingt ans que la Société a l'honneur de compter Mgr DEHAISNES parmi ses membres, il lui commu-

nique les travaux les plus variés ; trois savantes études sont l'apport de cette année.

La première a été consacrée à la part donnée aux Beaux-Arts et à l'Histoire dans les Fêtes et Marches historiques de la Belgique et du Nord de la France, depuis les origines jusqu'à nos jours. Personne n'était plus à même de traiter ce sujet que l'habile organisateur de la marche historique du 9 octobre 1892.

Dans plusieurs autres séances le même érudit a étudié, d'après un nombre très considérable de documents et de faits historiques, la question difficile et délicate des délimitations de la langue française et de la langue flamande dans le Nord de la France, depuis le X^e siècle jusqu'à nos jours. Il a établi que, durant cette période de temps, l'on n'a jamais parlé le flamand dans le Hainaut, le Cambrésis, la Picardie, l'Artois et la Flandre wallonne, et que cet idiome n'a perdu que des zones de terrain assez restreintes sur les bords de la Lys et du canal de Neuf-Fossé et dans la plaine maritime de Dunkerque à Calais et Boulogne.

Enfin, à la veille de notre séance solennelle, Mgr Dehaisnes nous a rendu compte d'excursions archéologiques, qu'il a faites à Bruai et à Maing près Valenciennes, où l'on a découvert une peinture murale de la fin du XV^e ou du commencement du XVI^e siècle, une curieuse pierre commémorative datant de 1365 et un cénotaphe de la fin du XI^e ou du commencement du XII^e siècle, remarquable en lui-même, comme objet d'art, et d'autant plus intéressant qu'il n'existe guères d'autres monuments de cette nature remontant à une date aussi reculée.

C'est une bien curieuse Étude que celle de M. FINOT sur les relations maritimes des villes de Flandre avec celles de La Rochelle, Niort, St-Jean-d'Angely, Bayonne, Biarritz,

Bordeaux, Narbonne et Montpellier, relations constatées dès le début du XIII^e siècle, consacrées et assurées par de véritables traités de commerce dont le premier remonte à 1262.

Durant la période qui s'étend jusqu'à la guerre de Cent ans, ces relations ne firent que se développer et on peut estimer approximativement à plus de 150 millions de francs l'échange annuel de marchandises, au XIII^e siècle, entre la Flandre et la France. Encore faut-il ajouter que les marchandises provenant de la Normandie et de la Picardie ou leur étant destinées, entraient ou sortaient en franchise.

Pendant la guerre de Cent ans, malgré plusieurs trêves marchandes, les rapports commerciaux entre les deux pays se ralentirent considérablement. Il fallut l'avènement au trône de Louis XI qui avait compris l'intérêt qu'avaient ses sujets à voir se renouer et se développer les relations commerciales avec les grandes cités flamandes pour revenir à l'ancien état de choses. Les marchands français jouirent à nouveau de privilèges spéciaux en Flandre au point de vue de la résidence, des taxes, de la justice, mais à charge de réciprocité pour les marchands flamands dans les villes de l'Ouest et du Midi de la France.

Les navires de La Rochelle et de Bayonne importaient en Flandre des vins de Gascogne et de Saintonge, des grains, des laines brutes, le miel de Narbonne, denrée de première nécessité pour l'alimentation publique, avant que le sucre fût autre chose qu'un produit pharmaceutique. Ils exportaient des draps fabriqués à Lille, Douai, Ypres, Gand, Bruges et Cambrai, puis de la mercerie, des métaux, des cuirs et des peaux brutes, des harengs et autres poissons salés.

M. VERLY nous a donné connaissance d'un travail archéologique relatif à l'un des plus anciens édifices militaires du

Nord de l'Europe : le s'Gravensteen ou château des comtes de Flandre à Gand.

Après nous avoir entretenus des origines et de l'histoire de cette forteresse bâtie par le comte Philippe d'Alsace en 1180, il nous a parlé de sa lente disparition sous la marée montante des constructions modernes. Il y a une quinzaine d'années, il ne restait plus du s'Gravensteen qu'une porte de guerre frontée de curieuses tourelles crénelées que l'on voyait au coin des rues de la Monnaie et du Soleil à Gand. Cependant, les archéologues gantois soupçonnaient une survivance, au moins partielle, de l'édifice, sous et derrière les superstructions modernes, et des investigations méthodiques démontrèrent le bien fondé de leurs conjectures.

La ville de Gand et le gouvernement belge s'associèrent pour le dégagement de ces restes vénérables et pour la reconstitution de l'antique forteresse. C'est ainsi que, dans peu d'années, la Belgique ajoutera à ses nombreuses curiosités historiques, un monument considérable digne de prendre rang après le Mont St-Michel et la cité de Carcassonne.

M. QUARRÉ-REYBOURBON nous a lu une étude relative à une fausse miniature sur velin, représentant l'entrée à Lille, par la porte de la Barre, du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il a suivi pas à pas le faussaire qui est un artiste de talent, montré à quels manuscrits ou à quels ouvrages imprimés il a emprunté telle ou telle partie du sujet central ou des bordures, il l'a en un mot démasqué. Il ne reste qu'un point à élucider, où le faussaire a-t-il trouvé le texte du verso de la miniature, relatant l'entrée du duc à Lille et divers épisodes de son séjour?

Cette miniature fait aujourd'hui partie de la belle collection lilloise de notre collègue, dont nous avons

applaudi la nomination comme officier de l'Instruction publique.

M. le D^r CARTON nous a parlé de l'exploration de la région de Dougga qu'il a faite en 1891, durant les fouilles dont le Ministère de l'Instruction publique l'avait chargé.

Cette région, sur une surface de 20 kilomètres de côté, renferme les ruines de dix centres antiques, colonies, municipales, *civitates* dont il a étudié les vestiges. Mais ce qui la rend particulièrement intéressante, ce sont les restes de l'antique campagne qui font, de ce coin de l'Afrique, une contrée unique : fermes, villages, pressoirs, voies de grande et petite communication, forteresses, aqueducs, etc., ont laissé de beaux vestiges.

Plus de mille dolmens ont été étudiés, diverses nécropoles antiques ont été fouillées, les voies de communication ont été relevées et, parmi elles un remarquable tronçon de la grande voie de Theveste à Carthage, des temples ou des églises byzantines ont été retrouvés : toutes ces découvertes ont été consignées sur une carte de la région qui permet de se rendre compte du haut degré de prospérité auquel cette partie de l'Afrique romaine était arrivée. Mais le butin le plus précieux recueilli par M. Carton, ce sont des inscriptions antiques, toutes inédites, et dont le nombre s'élève à plus de cinq cents.

Parmi elles, nous ne pouvons pas nous dispenser de citer un texte important relatif à la *lex Hadriana de rudibus agris*, et deux inscriptions donnant le nom de la *civitas sustritana* jusqu'alors inconnue.

Depuis cette communication si pleine d'intérêt, M. le D^r Carton a été chargé, dans la région de Dougga, d'une nouvelle mission par le Ministère de l'Instruction publique, et nous pouvons dire dès maintenant qu'elle a été couronnée d'un plein succès.

M. le D^r FOLET, avec cette verve qu'on lui connaît, nous a parlé de la Médecine et des Médecins au XVII^e siècle. Résumer ses conférences si pleines d'humour nous serait chose impossible et nous devons malheureusement nous borner à en donner quelques titres : L'enseignement médical, — Ce qu'était la Faculté de Paris, — L'opposition à la découverte de la circulation du sang, — Procès et luttes de la Faculté contre Théophile Renaudot, contre les chirurgiens, contre les empiriques, — La Médecine et la Chirurgie à la Cour de Versailles, — Le Journal de la santé de Louis XIV, — La fistule du grand roi, etc.

Nos collègues de la section des arts ont moins que ceux des sections des Sciences et des Lettres, la possibilité de nous entretenir de leurs travaux, mais on peut avoir la certitude qu'ils ne chôment pas, témoins les œuvres des élèves de MM. DARCO, DE WINTER, LEROY et LECOCQ, que nous allons récompenser dans quelques instants, et qui honorent grandement maîtres et élèves.

Nous avons reçu les premiers envois de Rome de MM. Maurice Lecocq et Lucien Sarazin.

L'envoi de M. Lecocq comprenait douze esquisses, études et dessins; un pastel représentant un homme couché sur la paille, a surtout attiré l'attention de la Société. L'ensemble de l'envoi témoigne de progrès très appréciables et d'une assiduité au travail qui est de bon augure.

L'envoi de M. Sarazin se composait de 17 feuilles de dessins à grande échelle comprenant des monuments de l'antiquité et de la Renaissance. L'essai de restauration du temple de Jupiter Stator, en est un des meilleurs morceaux, les deux feuilles d'ornements sont dessinées avec le plus grand soin et une facilité remarquables.

Nos deux jeunes pensionnaires sont engagés dans une bonne voie, nous souhaitons de les y voir persévérer.

Je n'aborderai point le palmarès sans vous parler d'une séance qualifiée à juste titre de séance *extraordinaire* et qui a été l'une des plus agréables de l'année. Partis de Lille, le matin, sous la conduite de notre Président M. Danel, nous ne tardions pas à arriver à Lens, et là, dirigés par notre éminent collègue M. Bollaert, après avoir endossé l'habit du mineur, nous descendions à quelques centaines de mètres sous terre. MM. les ingénieurs, transformés en aimables cicérones, nous guidaient à travers les mille dédales des galeries souterraines ; pour la plupart d'entre nous, cette descente dans la mine était l'inconnu. Après y avoir passé plusieurs heures et admiré la façon dont tout y est mené, nous allions rejoindre les cages qui devaient nous ramener au jour.

Au sortir du puits, nouvelle surprise ; un de nos meilleurs photographes lillois nous attendait et fixait à tout jamais nos traits sous l'habit du mineur.

Après avoir visité les divers établissements créés par la Compagnie des mines de Lens, nous retournions vers Loos, où notre cher Président nous avait ménagé une de ces charmantes réceptions dont il a le secret.

J'ai terminé ce qui concerne notre vie intérieure pendant l'année 1893, j'aborde maintenant le palmarès.

M. Charles Queva, préparateur de Botanique à la Faculté des Sciences, a présenté pour le concours Kuhlmann une œuvre manuscrite considérable ne contenant pas moins de 350 pages et de 550 figures ; son travail est intitulé :

Recherches sur l'anatomie comparée des Taccacées et des Dioscorées.

Le travail de M. Queva est une étude d'anatomie végétale portant sur un sujet très spécial. Il s'agit de deux petites familles de plantes monocotylédones à ovaire infère, différenciées chacune d'une manière très particulière. On sait qu'au-dessus des lis et des plantes analogues, les botanistes placent les amaryllis, les clivia qui sont des lis à ovaire infère. De la série très nombreuse des amaryllis ou plantes liliacéennes à ovaire infère, partent plusieurs familles dont la plus connue est celle des Iridées qui a comme type le genre *Iris*. Par rapport aux amaryllis, les *Iris* sont caractérisés par leurs fleurs qui ne possèdent que trois étamines au lieu de six et par l'embouchure de leur stigmate qui devient pétaloïde. Les Taccacées et les Dioscorées sont deux familles analogues aux Iridées, chacune d'elles paraît dériver du type amaryllis par une différenciation plus accusée de certains organes.

Les Taccacées et les Dioscorées sont des plantes très rares, aussi M. Queva après avoir recouru aux ressources exceptionnelles que lui offraient les cultures du jardin botanique municipal de Lille et les collections du laboratoire de botanique de la Faculté des Sciences, a demandé et obtenu des échantillons des grands herbiers de Paris, de Berlin et de Bruxelles; M. Treub, de Java, a eu l'obligeance de lui envoyer une collection des plus remarquables tirée de son Jardin de Buitenzorg.

Il nous serait difficile de suivre l'auteur dans ses recherches sur la structure des Taccacées, de le montrer étudiant, avec un soin minutieux, les tiges, les feuilles et les racines des Dioscorées, il nous faudrait pour cela entrer dans des détails par trop techniques.

Qu'il nous suffise de dire que le travail de M. Queva

dénote une habitude profonde des fines recherches d'anatomie végétale, que l'ensemble de son mémoire témoigne d'une longue suite d'études poursuivies avec habileté et avec succès, que la somme des résultats obtenus est considérable, puisqu'elle nous révèle des faits d'un ordre général demeurés jusqu'ici incompris et d'une haute portée morphologique.

La Société des Sciences est heureuse de pouvoir récompenser un tel travail et elle décerne à M. QUEVA un prix Kuhlmann d'une valeur de mille francs.

Cette année encore, aucun candidat ne s'est présenté pour le prix Pingrenon autrefois si couru, et cependant ce ne sont pas les questions d'hygiène lilloise qui font défaut. Si l'assainissement de notre ville a progressé dans une large mesure on peut, sans témérité, affirmer qu'il reste encore beaucoup à faire. La microbiologie de l'air ou des eaux, l'étude des principales maladies infectieuses, les effets pathologiques de la houille et de sa combustion sur notre population, l'assainissement de la Deûle et l'amélioration du système des égouts ; voilà, pour n'en citer que quelques-unes, des questions qui mériteraient d'être traitées. La Société les a inscrites à son programme et elle a reporté, en 1894, le prix Pingrenon qui aurait pu être décerné en 1893.

Ce n'est d'ailleurs pas seulement pour le prix Pingrenon que les travaux ont manqué, même pénurie s'est produite pour les autres concours scientifiques qui n'ont fourni qu'un seul travail dont nous allons parler.

Il s'agit d'un appareil présenté par M. le Dr Staes-Brame et qui a été construit, sur ses plans, par un habile constructeur de Paris, M. Gaiffe. Cet appareil que M. Staes a dénommé *Rhéotrope analytique* a pour but de permettre

l'emploi en thérapeutique de certains modes d'électrisation non employés jusqu'à ce jour.

La Société a voulu encourager les essais de M. le D^r STAES-BRAME en lui décernant une médaille d'argent.

La pénurie de travaux dans la section des sciences a été compensée par l'abondance qui s'est produite dans la section des arts; rarement même nos concours artistiques ont atteint un niveau aussi élevé.

M. Gustave Charpentier, premier grand prix de Rome, nous a envoyé deux de ses œuvres : *Impressions d'Italie* et *la Vie du Poète*.

Les Impressions d'Italie, symphonie pittoresque exécutée aux concerts Lamoureux à la fin de 1891, sont une suite d'orchestre, où l'auteur a condensé en cinq tableaux d'un coloris vif et pénétrant, les impressions musicales que lui ont suggérées l'Italie, son peuple, ses paysages. Construite dans une forme toute moderne, cette remarquable composition dénote une grande abondance d'idées et l'orchestration en est traitée de main de maître.

La Vie du Poète, drame lyrique en trois actes, se distingue par l'ampleur de ses lignes, la puissance de son coloris, la hauteur de ses inspirations qui placent M. Charpentier au premier rang des musiciens de l'École moderne. La première audition qui eut lieu en mai 1892, à l'Académie nationale, a laissé l'auditoire aussi surpris que charmé d'une œuvre si personnelle et si originale.

La Société est fière de pouvoir récompenser de pareilles œuvres et elle décerne à M. CHARPENTIER, une grande médaille d'or du concours Wicar d'une valeur de quatre cents francs.

M. Victor Lhomme, élève de l'École des Beaux-Arts de Paris, nous a envoyé les travaux qu'il a exécutés pour

le concours ouvert entre les maîtres verriers de France, afin de doter l'église Sainte-Croix, à Orléans, de vitraux dont les sujets seraient empruntés à l'histoire de Jeanne d'Arc. Ce sont :

Dix cartons à l'aquarelle, réduits au 10 %, des verrières de la cathédrale, reproduisant les principaux épisodes de la vie de la grande Française, depuis le moment où elle entend ses voix jusqu'à l'infâme bûcher de Rouen.

Le carton d'une partie d'un vitrail, en dessin, grandeur d'exécution.

Un personnage tiré de ce carton et traité en couleur.

L'étude de la tête de ce personnage également en couleur.

Cet ensemble constitue une œuvre considérable dans laquelle l'artiste a déployé une fécondité d'imagination, un talent de composition et d'exécution qui lui font le plus grand honneur.

La Société décerne à M. L'HOMME, une grande médaille d'or du concours Wicar d'une valeur de quatre cents francs.

M. E. Pennequin est un tout jeune élève de notre École des Beaux-Arts. Il a soumis à la Société divers travaux parmi lesquels elle a particulièrement remarqué un portrait du Maire de Lille, d'après une peinture de M. De Winter, gravure d'une finesse et d'une sûreté parfaites, un paysage d'après Daubigny, eau-forte pleine de sentiment et de transparence, une tête d'après Henner, gravure au burin d'une rare puissance qu'un maître pourrait signer. Que M. Pennequin continue à marcher dans la voie où il est entré, déjà il inspire à ses maîtres les plus sérieuses espérances, le succès lui est assuré.

La Société décerne à M. PENNEQUIN une médaille de vermeil du Concours Wicar et deux cents francs.

Voici maintenant deux anciens lauréats de nos concours qui nous reviennent avec d'importants travaux.

M. Quertinier père nous a présenté un tableau comprenant un fragment de gravure et des feuillets de livres juxtaposés, sorte de trompe-l'œil où l'on a peine à reconnaître un dessin à la plume, puis un album composé de lettrines historiées, tirées des manuscrits du IX^e au XVII^e siècles, aussi à la plume, d'une perfection et d'une sûreté de main telles qu'il serait impossible de supposer que notre lauréat est à la veille d'atteindre sa soixante-dixième année.

M. Mayeur, premier second grand prix de Rome, nous a adressé trois pièces excellentes, une académie au burin, une eau-forte et une reproduction de la célèbre tête de cire du Musée de Lille, pleine de charme, d'une douceur et d'une perfection exquises.

La Société décerne à M. QUERTINIER et à M. MAYEUR un rappel de médaille d'or et elle y ajoute, pour chacun d'eux, un prix de cent francs prélevé sur les prix divers.

Pour des travaux aussi importants que ceux que nous venons d'énumérer, la Société aurait voulu faire plus qu'elle n'a fait, mais elle a dû mesurer ses largesses à ses ressources budgétaires. Souhaitons que de nouvelles fondations, comme celles dont nous parlerons bientôt, viennent lui permettre dans l'avenir de faire mieux encore.

M. Charles Quef, élève d'une des classes de haute composition à Paris, vous est connu, puisque deux années de suite il a été notre lauréat. Son envoi se compose de vingt morceaux parmi lesquels des mélodies pour voix et piano, quelques chants religieux, trois pièces pour orgue, un scherzo pour piano, un prélude pour une scène dramatique,

un chœur à trois voix égales, une scène intitulée *la Vision de Saül* et un sextuor pour instruments à vent et piano. L'ensemble de ces œuvres témoigne d'un sérieux effort, on y remarque, avec une technique déjà savante, de l'habileté dans la manière de grouper les idées et de les développer.

En résumé, M. QUEF est en progrès sensible et la Société lui décerne une médaille de vermeil.

M. Octave Isoré, directeur d'école et professeur de musique à Roubaix, a présenté un volume portant pour titre : *Le Chant à l'École et dans la Famille*.

C'est un recueil de cinquante mélodies à deux et trois voix précédé de notions élémentaires de théorie musicale et de cent exercices de solfège bien gradués à une et deux voix. Ce petit livre, écrit sans prétention, dans le but de vulgariser l'étude de la musique élémentaire et de former, chez l'enfant, l'éducation de l'oreille aussi nécessaire que celle de la vue, paraît bien remplir son programme. Mis entre les mains des enfants il développera chez eux le goût de la musique, en les exerçant par des chants faciles et bien rythmés, et il leur apprendra en même temps les premiers principes de la grammaire musicale.

La Société décerne à M. ISORÉ une médaille d'argent.

M. Léon Carlier, élève sculpteur de notre école des Beaux-Arts a exécuté une maquette de plâtre au quart de grandeur, projet de statue à élever sur une de nos places publiques au duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon. Le souverain, debout dans sa longue robe d'apparat, tient dans la main une charte. Sur un piédestal quatre bas-reliefs, incrustés dans des niches ogivales, rappellent le développement des Arts et de l'Industrie, le Repas du Faisan, l'entrée solennelle du prince à Lille, l'Institution de la Toison d'Or.

Le personnage ne manque pas d'allure, le visage et la draperie sont bien traités, en somme M. CARLIER a fait preuve de qualités sérieuses et la Société lui décerne une médaille d'argent et un prix de cent francs.

M. Boët a envoyé une série importante d'illustrations pour ouvrages d'art, traitées d'une main habile ; M. P. Breyne une série de diplômes ornés de figures et d'attributs qui ne manquent pas de mérite.

Ces travaux valent à M. BOËT et à M. BREYNE une médaille d'argent.

M. Charles Corbisier a exposé deux cadres renfermant des fleurs réunies en bouquets et recouvertes, par la galvanoplastie, d'une enveloppe métallique. Ces fleurs doivent d'abord subir une préparation assez difficile pour leur conserver leur forme, elles sont mises ensuite dans le bain et, quand elles en sortent, il faut les assembler et les agencer. Ces divers travaux, pour être menés à bien, demandent un grand soin et surtout une grande délicatesse de main. La Société décerne à M. CORBISIER une mention honorable et une médaille de bronze.

M^{me} Verdonck, directrice des Bains Lillois, précédemment professeur de travaux à l'aiguille, a envoyé un cadre contenant de nombreux échantillons de broderies. Plusieurs sont d'une merveilleuse délicatesse et de vrais bijoux d'art industriel.

La Société décerne à M^{me} VERDONCK une médaille d'argent.

M^{lles} Henriette et Anna Borel ont exposé des travaux de genres très divers, depuis la peinture à l'huile jusqu'à l'enluminure sur étoffe et au décor céramique.

M^{elles} Borel ont déjà obtenu plusieurs médailles dans les expositions, et il est de leurs œuvres qui ont été admises au Salon de Paris.

La Société tenant compte de l'importance de l'envoi de M^{elles} BOREL et de la valeur de plusieurs des travaux exposés, leur décerne une médaille d'argent.

M^{lle} Jeanne Dubuisson a soumis à notre examen une collection de peintures à l'aquarelle : des vues diverses, souvenirs de voyage d'une facture très honorable, des roses et des orchidées, qui ont surtout retenu l'attention de la Commission.

La Société adresse ses félicitations à M^{lle} DUBUISSON et elle lui décerne une grande médaille d'argent.

L'industrie du relieur qui est la plupart du temps un métier vulgaire, devient un art véritable dans la main de quelques rares spécialistes de goût. Parmi ceux-ci, l'un de nos concitoyens tient une place excellente : c'est M. Dewatines qui est tout à la fois un relieur artiste et un artiste peintre.

Il s'est ingénié à perfectionner son industrie, à lui imprimer un caractère artistique, à créer des genres nouveaux. Des cinq types qu'il nous soumet, quatre, de son invention, sont ornés de mosaïques de peaux diversement colorées, combinées de manière à reproduire soit des symboles héraldiques, soit même des gravures empruntées à l'ouvrage et achevées par lui à la pointe.

Ces travaux d'une rare perfection valent à M. DEWATINES une médaille de vermeil.

Voici encore un lauréat de la Société. L'an dernier, M. Spriet nous présentait un recueil déjà important de

vues photographiques du département du Nord, et la Société engageait l'auteur à lui revenir une autre année avec une œuvre plus complète. Encouragé par cette première récompense, M. Spriet nous a envoyé environ sept cents photographies de la région du Nord. C'est une œuvre considérable, dont il n'est pas nécessaire de démontrer l'utilité. Tous les jours nos vieux monuments tombent sous la pioche des démolisseurs et sans la photographie, il serait bien difficile, sinon impossible, de refaire plus tard l'histoire monumentale de la région.

Évidemment, il ne faut pas demander au photographe qui se déplace pour aller prendre des vues au loin, la perfection quand même ; si le beau temps le sert quelquefois à souhait, le mauvais temps vient aussi bien souvent contrecarrer son œuvre. Mais il tient toujours son document, telle cette église de Lambersart qui jetait une note si pittoresque dans le bois de la Deûle, et dont il ne reste que la photographique.

Bon nombre des photographies de M. SPRIET sont très remarquables, au point de vue documentaire toutes ont leur utilité ; la Société lui décerne une médaille de vermeil.

Il y a deux ans naissait à Lille une société nouvelle, la Société photographique.

Sous la vive impulsion que surent lui donner deux de nos collègues, MM. Delphin Petit et Charles Barrois, tour à tour présidents, la jeune Société n'a pas tardé à prendre un rang important parmi les autres associations similaires.

Pour essayer ses forces, elle tenta en 1893 une exposition publique. Son début fut un succès et ici nous nous reprocherions de ne pas citer le nom de notre nouveau collègue M. Pierre Bernard, qui a été la cheville ouvrière de cette

exposition. Plus de cent exposants, artistes ou professionnels, répondirent de France et de la plupart des pays d'Europe à l'appel qui leur avait été adressé. Un public nombreux vint admirer, à la Mairie, les salles mises à la disposition de la Commission.

Se recommandant du nom de Blanquart-Évrard, une des illustrations de l'art photographique, qui fut longtemps membre de la Société des Sciences, la jeune association sollicita et obtint de notre Société un certain nombre de médailles à décerner à ses exposants. Elle voulait bien se rappeler que la Société avait été une bonne fée pour nombre d'institutions naissantes qui sont aujourd'hui l'honneur de la Cité.

Ce sont ces médailles, décernées par une commission composée de délégués de la ville, de la Société photographique et de la Société des Sciences et dont les opérations furent habilement dirigées par le président du Jury, M. Bigo-Danel, que nous allons remettre à leurs titulaires :

Médailles de vermeil	{	MM. le D ^r Pierre BERNARD, à Lille. Robert PAULI, à Lille.
Grandes médailles d'argent.	{	MM. les D ^{rs} LEMIERE à Lille et TOISON à Douai. Alfred VILLAIN, à Aubervilliers. Maurice HOVELACQUE, à Paris. Adolphe MEYER, à Dresde.

Après les travaux scientifiques et artistiques, , il nous reste à parler de ceux rentrant dans la section des Lettres.

La Société a reçu pour le concours Wicar (section des Lettres) un travail important, mais elle a dû aviser l'auteur que le concours Wicar, pour cette section, ne s'ouvrirait qu'en 1894. Elle l'a invité à lui présenter son travail à

cette époque, les travaux n'ayant pas plus de deux ans de date étant admis à concourir.

M. le D^r Coulon, de Cambrai, a envoyé un travail imprimé intitulé : *Le cimetière mérovingien de Chérisy*.

Chérisy est une localité du Pas-de-Calais située entre Cambrai et Arras ; c'est le hasard qui a fait, comme toujours, découvrir le champ de sépulture, en partie étudié par M. Coulon. M. Coulon se promenait le long d'un chemin, lorsqu'il remarqua plusieurs ossements et des fragments de poteries accumulés ; il se renseigna auprès d'ouvriers carriers qui travaillaient à proximité, et il ne tarda pas à se convaincre de l'existence d'un vaste cimetière mérovingien. Malheureusement M. Coulon dut quitter les environs de Chérisy, quantité d'objets lui échappèrent, et il ne lui fut pas possible de se livrer aux observations scientifiques que comportait sa découverte. Les notes qu'a pu prendre M. Coulon, sont accompagnées de huit planches d'objets qu'il a recueillis.

Le cimetière de Chérisy est le champ de repos d'une de ces nombreuses populations armées qui habitèrent notre sol du V^e au IX^e siècle : on y retrouve, dans les tombes les plus anciennes, l'armement et l'habillement des Francs de Childéric ; puis l'armement et le costume se transforment, suivant la règle invariable de tous les temps. Ces transformations sur place prouvent qu'on est en présence non pas d'envahisseurs temporaires, mais de ces populations à demeure qui repeuplèrent nos régions dévastées et constituèrent la patrie française.

Les documents qui permettent d'étudier ces époques reculées de notre histoire ont leur valeur incontestable, et la Société décerne une médaille d'argent à M. le D^r Coulon, de Cambrai.

Le travail de M. Coulon rappelait une époque relativement récente, pour les archéologues, bien qu'elle date de plus de dix siècles, il me reste à vous parler d'un travail qui nous réporte, non plus à dix siècles, mais à plusieurs milliers d'années en arrière.

Il est bien peu de personnes aujourd'hui qui ne sachent que l'homme, à ses débuts, n'avait comme outils et comme armes que des pierres taillées. Les ouvrages de vulgarisation ont révélé, à ceux qui l'ignoraient, cette curieuse particularité; ils ont même indiqué les différentes phases de l'industrie humaine. C'est ainsi qu'en prononçant les mots d'époque acheuléenne beaucoup de vous me comprendront.

L'époque acheuléenne qui doit son nom à St-Acheul, près d'Amiens, localité rendue célèbre par les découvertes qui y ont été faites par Boucher de Perthes, n'était pas jusqu'à présent représentée dans le département du Nord. On avait bien trouvé sur ses confins, dans l'Aisne et dans le Pas-de-Calais, d'importants dépôts de silex quaternaires, mais le Nord n'avait encore rien fourni d'équivalent ou du moins on n'avait rien signalé, quand tout à coup, une exploitation de phosphates entreprise sur le territoire de Quiévy, fit sortir de terre plusieurs centaines de silex travaillés.

Des hommes intelligents, parmi lesquels M. Gustave Gin, les recueillirent et c'est ainsi que cette découverte, d'une importance capitale pour notre région, ne fut point perdue pour la science. Dans un travail qu'il publia à cette occasion, notre savant collègue, M. Gosselet, disait que celui qui ferait la description complète des silex de Quiévy, rendrait un service signalé à l'archéologie préhistorique. C'est cette description qu'a entreprise M. Gin; il a donné des coupes des terrains traversés, des dessins très fidèles et très soignés des silex découverts, une description détaillée de

ces silex, il a, en un mot, complètement répondu au désir qu'avait exprimé M. Gosselet. Les matériaux recueillis par M. GIN, du Havre, ont une grande importance pour la préhistoire, ils sont bien coordonnés et bien présentés, la Société des Sciences lui décerne une médaille d'or.

Je disais, dans le cours de ce rapport, qu'il serait à souhaiter que de généreux donateurs vissent en aide à la Société des Sciences, pour lui permettre d'accroître encore son champ d'action. Je le terminerai en vous parlant des fondations que nous avons reçues cette année.

M^{me} Firmin Grimonprez, au nom de son mari défunt, a donné à la Société une somme de mille francs, dont le revenu servira à récompenser perpétuellement un serviteur, recommandable par son dévouement à ses maîtres et par un travail assidu. Cette fondation sera, comme les vingt-trois qui l'ont précédée, la bien venue des travailleurs, si nombreux, qui sollicitent une récompense méritée.

M. Henri Debray, ancien conducteur principal des ponts et chaussées en retraite, a légué à la Société quatre obligations du chemin de fer de l'Est et une somme de mille francs, dont le revenu doit être employé à décerner, tous les deux ans, un prix aux travaux relatifs à l'archéologie ou aux sciences naturelles.

M. Debray a voulu ainsi aider au développement d'études, dont il avait pu apprécier l'intérêt pour la science, puisqu'elles lui avaient valu, à plusieurs reprises, les plus hautes récompenses de la Société.

M^{me} Scrive-Wallaert, au nom de M. Auguste Scrive, a donné une somme de cinq mille francs, pour la fondation d'un prix en faveur des arts appliqués à l'Industrie.

Deux fois lauréat de notre Société, M. Auguste Scrive était devenu des nôtres en 1871 ; la fondation faite en son

nom perpétuera le souvenir d'un collègue éminemment sympathique.

Le nom de ces nouveaux fondateurs va être inscrit à notre livre d'or, qui reste ouvert pour d'autres libéralités.

Encourager les sciences, les lettres, les arts, le dévouement et la vertu, c'est servir toutes les nobles aspirations du cœur humain. C'est le but de notre Société.



RAPPORT
SUR LES
PRIX D'ENCOURAGEMENT
au Dévouement, au Travail et à l'Épargne,

par M. Louis DORÉMIEUX.

La Société des Sciences ne se borne pas à encourager le talent sous toutes ses formes, elle réserve aussi des récompenses pour de plus modestes sujets. Si, d'une part, elle tend à élever l'esprit vers l'utile et le beau, elle n'oublie pas le cœur dans ses aspirations vers le bien.

Vous venez d'applaudir les concurrents qui ont triomphé grâce à leurs habiles compositions dans les Sciences, les Lettres et les Beaux-Arts. Je ne crains pas d'avancer que les patrons, les parents et les amis accourus en foule à cette fête de famille ne manqueront pas d'acclamer à leur tour les vieux serviteurs dont les noms vont retentir dans cette enceinte.

PRIX DE DÉVOUEMENT ET DE VERTU.

Découvrir le mérite qui se cache dans les plus humbles conditions, est une heureuse aubaine pour qui est chargé de signaler la vertu à la bienveillance de la Société.

Il y a plus de quarante ans, une pauvre orpheline entrait au service de M. Joseph Durant, et se faisait grandement estimer par un constant amour du travail.

Douze ans plus tard, elle entrait chez MM. César et Joseph Pollet, à Roubaix, maison où elle est encore en ce moment.

Marie Gonse n'est pas seulement une brave et fidèle ouvrière. Croirait-on qu'avec un modeste salaire, elle qui aurait plutôt besoin d'être aidée, trouve le moyen de venir en aide aux indigents. Ce n'est pas assez pour cette âme charitable de déposer une obole dans la main de plus pauvre qu'elle, Marie aime à payer de sa personne ; sans jamais se départir en rien de son zèle pour ses patrons, elle met son bonheur à soigner les malades, à veiller les gens alités, à ensevelir les morts ; en un mot, son existence (elle a aujourd'hui même 69 ans) est une suite de longs et obscurs dévouements.

Victorine Villé, âgée de 60 ans, occupe depuis 35 ans, les fonctions de fille de confiance chez M. H. Grave, à Linselles.

Sacrifiant tout à sa vieille mère qui vécut plus de 90 ans, cette fille modèle non contente de prodiguer ses soins à ses maîtres, prend encore sur son sommeil pour aller aider de plus malheureux qu'elle. Un homme ou une femme pauvres viennent-ils à tomber sérieusement malades, elle se fait un devoir d'aller les soigner, la nuit, gratuitement, dépensant ainsi sa santé pour leur procurer des consolations à leur lit de mort.

Sa belle conduite lui a mérité l'estime de tous les habitants, et c'est avec une joie unanime qu'ils applaudiront à la récompense qu'elle va recevoir.

Comme juste couronnement de toute une vie de sacrifices, la Société décerne la médaille d'honneur du prix de

dévouement à Marie GONSE et à Victorine VILLÉ, elle y ajoute pour chacune d'elles un livret de caisse d'épargne de cinquante francs.

FONDATION C. DELATTRE-PARNOT.

Parmi les nombreuses personnes qui ont fait des dons à la Société se distingue notre regretté concitoyen Carlos Delattre-Parnot.

Cet homme de cœur, sans vouloir déprécier le mérite des serviteurs à gages, signalés par de longues années d'un travail constant chez les mêmes patrons, avait exprimé le désir de voir sa fondation récompenser la vertu à tout âge et dans n'importe quelle condition.

La Société se flatte que, cette année encore, elle aura répondu au vœu du donateur.

C'est une jeune fille de 26 ans qu'elle a jugée digne de la plus haute récompense qu'elle ait à distribuer.

Isabelle Dufour a été depuis dix ans l'unique appui de sa mère toujours malade et devenue infirme dans les cinq dernières années de sa vie. Cette vaillante fille, assidue nuit et jour au chevet de sa mère, avait encore l'énergie de suffire à un travail de couture lui rapportant un franc par jour, et soutenant sa pauvre existence.

Sa vie d'abnégation et de sacrifice a bien souvent excité l'admiration des personnes qui en ont été les témoins.

M^{me} Dufour, décédée il y a quelques semaines, laisse sa fille absolument seulé, épuisée par les longues veilles, et sans aucune ressource, victime de son amour filial.

La Société, touchée d'une telle abnégation, décerne la médaille d'honneur et le prix Delattre-Parnot, consistant en un livret de caisse d'épargne de trois cent quarante francs, à Isabelle DUFOUR.

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

RAPPELS DE MÉDAILLES.

C'est une mission bien douce d'avoir à rappeler et à publier les noms des serviteurs récompensés antérieurement, et dont cette distinction n'a fait qu'accroître le zèle et l'activité.

HENRI DELAHOUSSE a reçu, en 1880, une médaille d'honneur pour 30 ans de services, chez MM. Gaydet père et fils, à Roubaix ; son zèle, qui ne s'est pas démenti depuis 13 ans, lui vaut un rappel de médaille.

JEAN-BAPTISTE LELEU, lauréat de 1882, a 62 ans de services chez MM. H. Graveline et C^e, à Hellemmes-Lille ; un rappel de médaille récompense son zèle et sa constance.

HENRI WELLEMS est depuis 45 ans au service de M. Méert, à Lille ; le rappel de la médaille, dont il a été honoré il y a 11 ans, est le digne prix de sa constante probité.

JOSÉPHINE MARTYR est de plus en plus dévouée à son patron, M. E. Ternynck, à Roubaix et après 43 ans de services mérite le rappel de la médaille qu'elle a reçue en 1883.

FONDATIIONS ET PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

Honneur aux bienfaiteurs dont la main libérale a versé des fonds à la Société, et lui permet d'accroître chaque année le nombre de ses récompenses. C'est un plaisir et un devoir de rappeler devant cette sympathique assemblée les fondations perpétuelles de :

MM. Léonard DANIEL (six médailles), AGACHE-KUHLMANN,

M^{lle} L. BLONDEAU, MM. CATEL-BÉGHIN, CRESPEL et DESCAMPS Veuve C. CRESPEL et Fils, Ernest DESCAMPS, M^{me} Jules DE VICQ DE MONTDHIVER, MM. Jules DENNEULIN, Ernest-Henri LOYER, POUILLIER-LONGHAYE, QUARRÉ-REYBOURBON, Jules SCRIVE, SCRIVE-WALLAERT, WALLAERT FRÈRES, WATRELOT-LELONG et WATRELOT-LADEN, de Lille; LAUWICK et GALLANT, de Comines; DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez-Lille; TIBERGHIEEN frères, de Tourcoing; et les fondations temporaires de MM. le D^r CAZENEUVE, de Lille, MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières; TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix; DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing.

La Société a reçu d'un généreux donateur, qui désire garder l'anonymat, cent francs destinés à augmenter de trois le nombre des médailles à distribuer.

La fondation perpétuelle de M^{me} Firmin GRIMONPREZ permet également à la Société d'ajouter une médaille au nombre fixé.

GRANDES MÉDAILLES D'HONNEUR.

La grande médaille est destinée à honorer les travailleurs que leur intelligence, leur zèle soutenu et leurs capacités spéciales ont justement élevés au-dessus de leurs compagnons, ou qui ont répondu à la confiance de leurs patrons en remplissant avec un louable dévouement les diverses fonctions dont ils ont été chargés.

C'est en s'inspirant de ces pensées que la Société décerne la grande médaille d'honneur à :

EUGÈNE MILLEVILLE, contre-maitre de sucrerie, 80 ans, depuis 68 ans chez MM. Cogez, Brame et Barrois-Brame, à Marquillies.

Entré comme manœuvre à l'âge de 12 ans, il a servi quatre générations avec un dévouement parfait.

MARCEL CLARISSE, contre-maître de filature, 59 ans, depuis 49 ans chez MM. Tiberghien frères, à Tourcoing.

Entré comme ouvrier en 1844, il remplit son emploi à l'entière satisfaction de ses patrons.

SÉRAPHIN VANDENBEUCK, surveillant, 75 ans, depuis 47 ans chez M. Claeyman, entrepreneur de peinture, à Lille.

Homme consciencieux, investi de toute la confiance de son patron.

CHARLES BOULET, caissier-comptable, 67 ans, depuis 47 ans attaché à la Compagnie des commissaires-priseurs de Lille.

Il a mérité l'estime de ses patrons par un travail assidu et une parfaite loyauté dans un poste tout de confiance.

ADOLPHE BUNNENS, contre-maître de peignage, 62 ans, depuis 42 ans chez M. Descamps l'aîné, à Lille.

Entré comme ouvrier peigneur de lins en 1851, s'est élevé par son amour du travail à la position qu'il occupe ; c'est un homme sûr, honnête et plein de bienveillance pour ses subordonnés.

ALEXANDRE SIX, contre-maître de fonderie de caractères, 53 ans, depuis 42 ans chez M. L. Danel, à Lille.

A débuté comme apprenti. Son intelligence, sa conduite exemplaire et, de plus, un rare génie d'invention lui ont fait confier un des services importants de l'imprimerie.

CÉSAR DELATTRE, tisserand, 71 ans, depuis 40 ans chez M. Dubar-Delespaul, à Roubaix.

Privé de son père à 14 ans, il soigna sa mère infirme pendant 57 ans et soutint longtemps son jeune frère et ses sœurs en bas-âge. Investi de la confiance de ses concitoyens, il exerce, depuis 1880, les fonctions de conseiller municipal de la commune de Forest.

FRANÇOIS DELERUE, prote, 52 ans, depuis 40 ans chez M. Williot-Petit, imprimeur à Lille.

Bon et loyal serviteur, il fait preuve d'un zèle et d'une activité fort louables.

LOUIS HER, contre-maître de maçonnerie, 60 ans, depuis 39 ans chez M. Masquillier fils, à Tourcoing.

Entré comme maçon, cet homme intelligent, laborieux, d'une parfaite probité, a servi successivement trois générations.

JULES DERNONCOURT, expéditionnaire, 54 ans, depuis 37 ans chez M. Fauchille-Delanoy, à Lille.

D'abord magasinier, puis paquetier, d'une conduite exemplaire; excellent père de famille, il a su, avec un modeste salaire, élever ses sept enfants dans l'amour du bien.

CHARLES DANHALEBECK, contre-maître, 58 ans, depuis 36 ans chez MM. Bernheim et Weill, fabricants, à Roubaix

Homme modèle pour son amour du travail et sa bonne conduite, il a élevé trois enfants de son frère devenu veuf.

AUGUSTIN DELCOURT, directeur de tissage, 58 ans, depuis 35 ans chez M. Truffaut-Boutemy fils, à Willems.

Honnête et laborieux, il a été successivement ouvrier, chef de place, surveillant et contre-maître. Il dirige maintenant le tissage avec un talent très apprécié de son patron.

FLORENTIN BONHOMME, voyageur de commerce, 67 ans, depuis 34 ans chez M. J. Brassart, à Lille.

Exact et laborieux, il s'est toujours montré tout dévoué aux intérêts de son patron.

AUGUSTIN DELEMAZURE, employé, 60 ans, depuis 32 ans chez M. Hector Franchomme, à Lille.

Le zèle, la probité, l'assiduité au travail ont valu à cet honorable employé l'estime et l'affection de son patron.

JULES CAPPE, compositeur, 52 ans, depuis 32 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Excellent travailleur, d'un dévouement absolu, d'une conduite irréprochable; a rendu de signalés services à la Société typographique, dont il est le trésorier depuis 20 ans, fonctions délicates pour lesquelles il a reçu plusieurs récompenses du Gouvernement.

PAUL DIÉRICKX, chef des ateliers de la carderie, 59 ans, depuis 31 ans chez M. Henri Loyer, filateur, à Lille.

Courageux et dévoué, Diérickx a toujours rempli avec zèle les diverses missions de confiance dont son patron l'a fréquemment chargé.

HENRI LEPRÊTRE, chef de fabrication de tissage, 62 ans, depuis 30 ans chez MM. Wallaert frères, à Lille.

Homme d'une excellente conduite, il dirige un des établissements de la maison avec une intelligence et un zèle vraiment dignes d'éloges.

JULES DELANNOY, chef magasinier, 54 ans, depuis 30 ans chez MM. Caulliez et Delaoutre, à Tourcoing.

Employé d'abord comme ouvrier échantillonneur, ses qualités lui ont fait attribuer le poste de chef magasinier, qu'il occupe à l'entière satisfaction de ses patrons. Homme d'ordre et d'économie, il a élevé honorablement une nombreuse famille.

MÉDAILLES D'HONNEUR.

CHARLES CHOQUÉRIAUX, ouvrier de briqueterie, 76 ans, depuis 66 ans chez M. Paul Laloy, à Frelinghien.

Les mérites de ce brave travailleur avaient déjà été reconnus par le prédécesseur de M. P. Laloy qui lui a laissé en mourant une rente viagère et annuelle de 200 francs.

LOUISE PATOU, fille de confiance, 74 ans, depuis 56 ans chez les Dames Bernardines d'Esquermes.

Elle est de la race de ces serviteurs qui ne comptent pas avec le labeur et qui sont toujours prêts à se dévouer.

MARIE MORTREUX, veuve Plancq, femme de confiance, 70 ans, depuis 54 ans chez M. Mayette-Donaint, confectionneur, à Lille.

Cette brave et digne femme a toute la confiance de ses maîtres.

ADELAÏDE DOUDELET, ouvrière en passementeries, 60 ans, depuis 52 ans chez MM. H. Graveline et C^{ie}, à Hellemmes-Lille.

Services signalés.

DÉSIRÉ BOIDOUX, ouvrier menuisier, 64 ans, depuis 50 ans chez M. Gaudron, entrepreneur, à Comines.

Excellent ouvrier, d'une conduite exemplaire.

JEAN-BAPTISTE AHAGE, ouvrier peigneur, 66 ans, depuis 44 ans chez M. Agache, à Pérenchies.

Le premier sur une liste de quatre candidats.

THÉRÈSE LEMAIRE, femme de confiance, 64 ans, depuis 44 ans chez M^{me} veuve Bouhébert-Peuvion, à Lille.

Elle a servi trois générations. Laborieuse et active, elle a été d'une sollicitude maternelle pour les enfants qu'on lui a confiés.

LOUIS DELESPIERRE, ouvrier peintre, 67 ans, depuis 41 ans chez M. Cordonnier, entrepreneur, à Roubaix.

C'est un ouvrier actif, honnête, qui a su s'attirer l'estime des clients et l'affection de ses camarades d'atelier.

FRÉDÉRIC BERNARD, ouvrier congréviste, 66 ans, depuis 40 ans chez M. L. Danel, à Lille.

Cet homme consciencieux, d'une conduite irréprochable, n'a jamais cessé de remplir son emploi à l'entière satisfaction de son patron.

JOACHIM DEROUBAIX, ajusteur, 64 ans, depuis 40 ans chez MM. J. Jean et Peyrusson, constructeurs, à Lille.

Assiduité et conduite irréprochables.

LÉOCADIE GHILBERT, veuve Delehouzée, femme de confiance, 61 ans, depuis 40 ans dans les familles Rapy et Beke, à Lille.

D'une probité à toute épreuve, elle a toujours soigné, comme les siens, les intérêts de ses maîtres.

JEAN-BAPTISTE DENONNE, tonnelier, 83 ans, depuis 38 ans chez M. Duthoit, brasseur, à Roubaix.

Sobre, exact, dévoué, Denonne est un père de famille exemplaire, qui a parfaitement élevé et instruit ses sept enfants.

PIERRE GOSSART, homme de confiance, 67 ans, depuis 38 ans chez M. Gossart, entrepreneur, à Baisieux.

Serviteur d'un rare dévouement et signalé par des mérites exceptionnels.

LOUIS RAMOND, homme de peine, 58 ans, depuis 38 ans chez MM. Lemaître-Demeestère et fils, à Halluin.

Cet homme dévoué a toujours servi son patron avec une scrupuleuse fidélité.

BERCHAIRE DUBEAUREPAIRE, ouvrier chaudronnier, 67 ans, depuis 37 ans chez M. Chartiez, constructeur en cuivre, à Phalempin.

Son activité et sa probité le font estimer de toute la famille de son patron. Entré le 1^{er} avril 1861 dans la compagnie des sapeurs-pompiers, il a fait preuve de zèle en toutes circonstances.

ADOLPHE GHESQUIER, magasinier, 60 ans, depuis 37 ans chez M. L. Picavet aîné, flateur, à Lille.

Zèle, probité et bons services.

JULES GRAVE, ouvrier peintre, 56 ans, depuis 37 ans chez M. Mouquet, entrepreneur, à Lille.

Excellente conduite et dévouement à toute épreuve.

AUGUSTE POTTIER, aide jardinier, 48 ans, depuis 37 ans chez M. Watrelot-Laden, à Lomme.

Son maître n'a jamais eu à lui adresser le moindre reproche.

EUGÈNE BALAVAINNE, veuve Delmar, plieuse de fil, 68 ans, depuis 36 ans chez M. Auguste Descamps, à Lille.

Fidélité, honnêteté, exactitude et ponctualité, tels sont les titres qui l'ont fait recommander par son patron.

TRIPHON CALLENS, jardinier,

Et AUGUSTINE BARON, son épouse, depuis 36 et 31 ans chez M. Ch. Barrois, à Lille.

La Société n'a pas voulu séparer dans ses récompenses un digne couple méritant tous les éloges par son travail, sa probité et son dévouement.

LOUIS WANNE, magasinier, 55 ans, depuis 36 ans chez M^{me} veuve C. Crespel et fils, à Lille.

Assidu au travail, probe et dévoué.

JOSEPH VERHAEGHE, rubannier, 67 ans, depuis 35 ans chez MM. H. Gallant et C^{ie}, à Comines.

Ouvrier laborieux, sage et honnête; père d'une nombreuse famille qu'il a bien élevée.

PHILIPPE LEMERRE, homme de confiance, 62 ans, depuis 34 ans chez M. Ernest Crépy, à Lille.

Son maître n'a jamais eu qu'à se louer des services de cet honnête homme.

LOUIS DELETTREZ, camionneur, 60 ans, depuis 33 ans chez M. Daubresse, à Lille.

D'une sobriété très appréciée de son patron.

MARIE BRISOUX, épouse Béghin, femme de confiance, 58 ans, depuis 33 ans chez M^{me} veuve Rouzé-Agache, à Willems.

Conduite exemplaire; femme modèle.

LOUIS PAYELLE, homme de confiance, 59 ans, depuis 32 ans chez MM. Delmasure, filateurs, à Tourcoing.

Il a toujours rendu de bons et loyaux services à ses patrons.

CLÉMENTINE LETELLIER, fille de confiance, 58 ans, depuis 32 ans chez M^{me} veuve Phalempin-Labbe, à Roubaix.

Fort dévouée à sa maîtresse et à ses enfants.

SOPHIE BOUCHE, veuve Lemaire, femme de confiance, 56 ans, depuis 32 ans chez M. Edmond Descamps, à Lille.

Femme d'une abnégation remarquable et d'un rare attachement à son maître dont elle a élevé les enfants.

FRANÇOIS TAVERNIER, ouvrier en grosse horlogerie, 55 ans, depuis 32 ans chez M. Corbu, à Lille.

Travailleur obstiné, il a élevé honorablement cinq enfants.

EDMOND SYNQUENTIN, ajusteur-mécanicien, 54 ans, depuis 32 ans chez MM. L. Delcourt et C^{ie}, à Lille.

Il a su mériter la sympathie de ses patrons par son assiduité ininterrompue au travail et sa conduite irréprochable.

HENRI BAILLON, homme de confiance, 55 ans, depuis 31 ans chez M. Alfred Breuvart, à Armentières.

Modèle des maris et des bons serviteurs, il a donné à ses cinq enfants une excellente éducation.

JULES DOBBELS, chef ajusteur, 54 ans, depuis 31 ans chez M. Poullier-Longhayc, filateur, à Lille.

Très honnête et d'une exactitude qu'on ne saurait trop louer.

CHARLES HEU, ouvrier paquetteur, 67 ans, depuis 30 ans chez M. Fontaine-Flamen, à Lille.

C'est un homme d'une ponctualité rare et très soucieux des intérêts de son patron.

DONATINE LEULIER, fille de confiance, 62 ans, depuis 30 ans chez M. L. Schoutteten, à Lille.

D'un dévouement remarquable et d'une conduite exemplaire.

SOPHIE DASSONVILLE, femme de confiance, 56 ans, depuis 30 ans dans la famille Bauchet-Verlinde, à Lille.

Dévouée en toutes circonstances, elle a prodigué ses soins à sa maîtresse pendant de longues maladies.

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION VICTOIRE PARNOT

La Société décerne le prix Victoire Parnot et un livret de Caisse d'épargne de quatre-vingt-deux francs à

URBAIN BÉNY, chauffeur-conducteur, depuis 1861 chez M. Lefort, imprimeur, à Lille. Bény est un ancien élève de notre École des Chauffeurs et il a obtenu en 1872 le certificat de capacité.

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société décerne aux élèves de l'École municipale des chauffeurs, classés les quatre premiers à la suite du concours ouvert par la ville, les médailles et les primes qui suivent :

JULES HOYEZ, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de cinquante francs. A obtenu 19 points.

GEORGES GIRAUD, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quarante francs. A obtenu 18 points.

JOSEPH BOOB, une médaille de bronze.

EUGÈNE HUART, une médaille de bronze.

RÉCOMPENSES AUX OCCUPEURS DE MAISONS DE LA COMPAGNIE IMMOBILIÈRE.

Encourager les travailleurs à l'épargne en leur facilitant l'acquisition de l'immeuble qu'ils occupent, est une pensée louable qui a guidé un philanthrope, M. Henri Violette. M. Violette a confié à la Société des Sciences, la mission de remettre sa prime annuelle en séance solennelle. Le titulaire de cette année est :

HENRI PIERRET, coupeur de confections, père d'un enfant, rue de Lyon, 40.

ÉCOLE MUNICIPALE DES CHAUFFEURS.

CONCOURS DE 1893.

Le nombre des auditeurs du cours s'est élevé à 110, alors qu'il n'était que de 98 en 1890.

20 candidats se sont présentés pour l'obtention du diplôme de chauffeur-conducteur (1) ; 12 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 15 points au moins, 20 étant le maximum. 45 candidats se sont présentés pour l'obtention du certificat de capacité, 31 ont été admis comme ayant obtenu une moyenne de 14 points au moins.

Ces résultats montrent la progression du cours ; ils sont la preuve éclatante de son utilité et du caractère éminemment pratique que continue à lui donner M. le professeur Lefèvre.

Diplôme de Chauffeur-Conducteur.

Résultats par ordre de mérite.

1. JULES HOYEZ, né le 15 mars 1863, à Loos, employé chez M. Henri Loyer, filateur, à Lille.
2. GEORGES GIRAUD, né le 20 novembre 1874, à Lille, employé chez MM. Dujardin et C^{ie}, constructeurs, à Lille.

(1) Le jury d'examen nommé par la Ville était composé de MM. ASSELIN, ingénieur de la traction du chemin de fer du Nord ; BEAUDET, ingénieur principal de la Compagnie de Fives-Lille ; BÈRE, ingénieur des Manufactures de l'État ; CHAPUY, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; DELEBECQUE, ingénieur des ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes ; GRUSON, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut industriel, membre de la Société des Sciences ; ROCHART, constructeur ; SOUBEIRAN, ingénieur au Corps des Mines, membre de la Société des Sciences ; LEFÈVRE, contrôleur principal des mines, professeur du cours.

3. JOSEPH BOOB, né le 8 mai 1874, à Surbourg (Alsace), employé à la C^{ie} de Fives-Lille.
4. EUGÈNE HUART, né le 30 août 1873, à Lille, employé à la C^{ie} de Fives-Lille.
5. ÉMILE BECVORT, né le 7 août 1874, à Calais, détaché du 3^e régiment du génie, à Lille (à la Citadelle).
6. ALPHONSE MERTENS, né le 28 novembre 1862, à Iseghem (Belgique), employé chez MM. Crepy fils et C^{ie}, filateurs, à Lille.
7. HENRI PERRE, né le 9 avril 1874, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M. A. Jonckheere, fabricants de produits chimiques, à Lille.
8. ALBERT CLÉMENT, né le 28 janvier 1875, à Quesnoy-sur-Deûle, employé chez M. Fretin, distillateur à Quesnoy-sur-Deûle.
9. PIERRE TIRMAN, né le 29 juin 1873, à Sains (Pas-de-Calais), employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord (dépôt de Fives).
10. GÉRY DELAVAL, né le 28 juin 1865, à Lompret, employé à l'usine élévatoire des eaux d'alimentation du canal de Roubaix (près de la porte d'Ypres), à Lille.
11. BENJAMIN HENRIPREZ, né le 19 avril 1865, à Lille, employé chez M. Lefebvre-Ducrocq, imprimeur, à Lille.
12. CHARLES VANHOREBECK, né le 27 mars 1873, à Lille, employé chez M. Valdelièvre, fondeur en cuivre, à Lille.

Certificat de Capacité de Chauffeur.

Résultats par ordre de mérite.

1. LÉON WILLARD, né le 2 août 1876, à Valenciennes, employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
2. HENRI DECOSTER, né le 14 mars 1875, à Lille, employé à la C^{ie} de Fives-Lille.
3. JULES GODEFROY, né le 5 juin 1875, à Douai, employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
4. EDMOND DOSFELD, né le 31 mai 1865, à Charleroi (Belgique), employé chez M. Buisine-Rigot et fils, sculpteurs, à Lille.
5. LÉON BRUN, né le 2 juillet 1862, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.

6. LÉON CORNU, né le 6 mai 1870, à Eperlecques (Pas-de-Calais), employé chez MM. Wargny et Grimontprez, fondateurs, à Lille.
7. CÉSAR DELCOURT, né le 11 avril 1874, à Lille, employé chez son père, négociant en épiceries, rue de Roubaix, 19, à Lille.
8. JULES DUTOIT, né le 14 juillet 1875, à Reichshoffen (Alsace), employé à la C^{ie} de Fives-Lille.
9. JULES BRUN, né le 23 février 1877, à Lille, employé chez M. Ch. De Ruyver, constructeur, à Lille.
10. JULES DERUDDER, né le 28 mars 1862, à Lille, employé chez M. Waterlot-Lambelin, négociant en épiceries, à Lille.
11. FÉLIX DEMANET, né le 1^{er} janvier 1868, à Bruxelles (Belgique), employé chez M. L. Danel, imprimeur, à Lille.
12. LUCIEN BROCARD, né le 9 décembre 1876, à Lille, employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
13. JULES PLOUVIER, né le 25 mars 1877, à Lille, employé chez MM. Dujardin et C^{ie}, constructeurs, à Lille.
14. FERNAND DEBRUYNE, né le 17 mars 1874, à Lille, employé chez MM. Arreckx et Dupont, fabricants, rue des Jardins, 10, à Lille.
15. CHARLES MILLE, né le 21 août 1867, à Lille, employé chez M. Deldal fils, fondateurs en cuivre, à Lille.
16. DÉSIRÉ MACHIN, né le 5 juin 1873, à Blendecque (Pas-de-Calais), employé chez M. Crépelle-Fontaine, constructeur, à La Madeleine.
17. JULIEN NOCLERCQ, né le 22 juillet 1865, à Bourlon (Pas-de-Calais), employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
18. LOUIS TANCHE, né le 1^{er} avril 1876, à Lille, employé chez M. Boutry-Droulers, filateur, à Lille.
19. LUCIEN DEPRETER, né le 4 juin 1874, à St-Pol-sur-Mer, employé chez M. Ph. Vrau, fabricant de fil, à Lille.
20. AUGUSTE CRÉPIN, né le 7 février 1864, à Saily-lez-Lannoy, employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
21. ÉMILE DEBLEECKER, né le 26 novembre 1876, à Lille, employé à la C^{ie} continentale du gaz, à Lille.
22. ÉDOUARD DURIEZ, né le 11 février 1875, à Lille, travaillant chez lui, rue du Croquet, 7, à Lille.

23. GUSTAVE VAHÉ, né le 8 juillet 1877, à Lille, employé à la C^{ie} de Fives-Lille.
24. GEORGES VANSTEENBERGHE, né le 18 avril 1869, à Lille, employé chez M. Delebart-Mallet, filateur, à Fives-Lille.
25. ERNEST LEFEBVRE, né le 12 septembre 1874, à Lille, employé chez M. Devos, ferblantier, rue de Fives, 64, à Lille.
26. GUSTAVE MARGA, né le 14 août 1870, à Lille, employé chez M. Fauchille-Delanoy, filateur, à Lille.
27. ÉMILE PIERREZ, né le 9 octobre 1870, à Roubaix, employé chez M. Delebart-Grimonprez, filateur, rue Saint-Sébastien, à Lille.
28. DÉSIRÉ SERRÉ, né le 14 septembre 1875, à Lille, employé chez M. Auguste Descamps, fabricant de fil, rue de Jemmapes, 28, à Lille.
29. GUILLAUME DEWACHTER, né le 24 août 1854, à Peurs (Belgique), employé chez MM. Faucheur frères, filateurs, à Lille.
30. LOUIS FRANCHOMME, né le 14 décembre 1864, à Flers, employé à la C^{ie} du chemin de fer du Nord, ateliers d'Hellemmes.
31. OSCAR DEBOULOGNE, né le 22 juin 1861, à Fretin, employé chez M^{me} V^{ve} C. Crespel et fils, fabricants de fil, à Lille.

SOCIÉTÉ DES SCIENCES,
DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

PRIX D'ENCOURAGEMENT

aux Sciences, aux Lettres et aux Arts.

FONDATIONS PERPÉTUELLES.

FONDATION KUHLMANN

PRIX A DÉCERNER EN 1894.

Par suite du legs d'une somme de cinquante mille francs, fait à la Société des Sciences par M. Frédéric Kuhlmann, il est créé, sous le titre de *fondation Kuhlmann*, deux prix qui pourront varier de 500 à 1,000 francs, mais dont la valeur totale ne dépassera pas la somme disponible. Ces prix seront décernés, chaque année, conformément aux intentions du testateur, en faveur de découvertes ou de travaux concernant l'avancement des sciences ou leurs applications, accomplis dans le département du Nord.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention de ces récompenses. Elle se réserve de les décerner, en dehors de tout concours, aux découvertes ou aux œuvres les plus remarquables qui lui seront signalées, pourvu

qu'elles rentrent dans la catégorie générale des sciences proprement dites.

Une médaille de bronze, à l'effigie de M. Kuhlmann, sera jointe au prix.

FONDATION PINGRENON

PRIX NON DÉCERNÉ EN 1893, REPORTÉ EN 1894.

Par testament des 18 septembre 1875 et 10 juin 1876, M. le docteur Pingrenon, ancien médecin principal de 1^{re} classe, a légué à la Société des Sciences de Lille une rente sur l'État 3 %, de 250 francs, pour la fondation d'un prix de 500 francs à décerner, tous les deux ans, à l'auteur du meilleur mémoire, jugé digne, sur une question relative à l'assainissement de Lille ou à une autre question sur les sciences médicales mise au concours.

La Société joint au prix Pingrenon une médaille de bronze.

En vertu des termes du testament, tout mémoire relatif à l'assainissement de la ville de Lille pourra être présenté pour l'obtention du prix Pingrenon. La Société propose en outre les questions suivantes :

- Microbiologie de l'air ou des eaux à Lille.
- Des principales maladies infectieuses que l'on observe à Lille.
- Des effets pathologiques de la houille et de sa combustion sur la population de la ville de Lille.
- Assainissement de la Deûle et amélioration du système des égouts à Lille.

FONDATION HENRI DEBRAY

PRIX A DÉCERNER EN 1895.

Par testament des 1^{er} mai 1882 et 4 mars 1888, M. Henri Debray, ancien conducteur des Ponts et Chaussées en retraite, a légué à la Société des Sciences, une somme de mille francs et quatre obligations du chemin de fer de l'Est pour le revenu être employé à la création d'un prix à décerner, tous les deux ans, aux auteurs de travaux sur l'archéologie, la géologie ou les autres branches des sciences naturelles, les travaux de la Société géologique du Nord étant admis à concourir pour l'obtention de ce prix et devant conserver, à mérite égal, la priorité sur tous les autres travaux.

La Société joint au prix Debray une médaille de bronze.

FONDATION A. SCRIVE-WALLAERT.

PRIX A DÉCERNER EN 1895.

Par suite du don d'une somme de cinq mille francs fait à la Société des Sciences par M^{me} A. Scrive-Wallaert, il est créé, avec le produit des intérêts, un prix à décerner, tous les deux ans, en faveur des arts appliqués à l'industrie.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention du prix Scrive-Wallaert.

Elle joint au prix une médaille de bronze.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

PRIX WICAR ⁽¹⁾.

A DÉCERNER EN 1894.

Il sera ouvert en 1894 un Concours dans la section des Lettres; une somme de mille francs est affectée à ce concours.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention du prix. Elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera signalée, pourvu qu'elle rentre dans la catégorie générale des Lettres (philosophie, histoire et législation, philologie, littérature, archéologie, etc.).

La Société se réserve également de partager la somme de mille francs en prix d'inégale valeur.

Les concurrents devront remplir les conditions générales des concours indiquées plus loin; de plus, les travaux imprimés qu'ils présenteront ne devront pas avoir plus de deux ans de date.

PRIX WICAR.

A DÉCERNER EN 1895.

Il sera ouvert en 1895 un Concours dans la section des Arts; une somme de mille francs est affectée à ce concours.

La Société n'impose aucun programme pour l'obtention

(1) Fondé par la Société et ainsi désigné par elle pour honorer la mémoire du chevalier Wicar qui lui a légué l'admirable collection de dessins qui porte son nom.

du prix. Elle se réserve de le décerner, en dehors de tout concours, à l'œuvre la plus remarquable qui lui sera signalée, pourvu qu'elle rentre dans la catégorie générale des Arts.

La Société se réserve également de partager la somme de mille francs en prix d'inégale valeur.

Les concurrents devront remplir les conditions générales des Concours indiquées plus loin; de plus, les travaux qu'ils présenteront ne devront pas avoir plus de deux ans de date.

PRIX DIVERS.

A DÉCERNER EN 1894.

La Société affecte une somme de cinq cents francs aux récompenses à décerner aux travaux scientifiques, littéraires, artistiques, qui lui seront présentés en dehors des Concours.

Elle n'impose aux concurrents aucun programme et se borne à leur signaler, comme actuelles ou méritant particulièrement l'attention, les questions suivantes :

SCIENCES.

— Faire l'étude historique d'une des théories principales de la physique.

— Recherches sur les accumulateurs électriques et leurs applications.

— Étude d'un des terrains sédimentaires du Nord de la France.

— Description géologique d'un des cantons du département.

— Étude anatomique ou zoologique d'un groupe des animaux de nos côtes. Comparaison de ces animaux avec les types paléontologiques du même groupe.

— Étude anatomique et embryogénique d'un groupe d'animaux terrestres ou d'eau douce.

— Étudier la flore fossile des sables d'Ostricourt.

LETTRES.

— Histoire d'un ou de plusieurs établissements civils ou religieux, — d'une institution judiciaire ou administrative, — d'une ou de plusieurs institutions charitables ou hospitalières, — d'une commune du département du Nord.

— Biographie d'un ou de plusieurs personnages célèbres du département du Nord.

(Les travaux qui précèdent ne devront traiter que de faits antérieurs à 1790).

— Biographie d'un savant du département du Nord.

— Étudier les droits des propriétaires, usufruitiers et usagers sur les eaux souterraines et superficielles contenues dans leurs propriétés, vis-à-vis des industriels, en tenant compte de la législation actuelle et des nécessités de l'industrie.

— Étude sur les associations ouvrières et particulièrement sur les syndicats professionnels et agricoles.

— Travail quelconque de linguistique indo-européenne, contenant des résultats nouveaux et rigoureusement établis.

— Étude phonétique et grammaticale du flamand d'une commune du Nord ou du Pas-de-Calais.

— De l'origine du patois de Lille et de ses rapports avec les langues étrangères et l'ancien français.

Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures pièces de vers qui seront présentées.

ARTS.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs des meilleures œuvres de peinture, de sculpture, d'architecture, etc., d'art appliqué à l'industrie qui seront présentées.

(Les concurrents pourront, à défaut de l'objet, envoyer des dessins ou des photographies de leurs œuvres).

— Recueil de vues photographiques ou de dessins des monuments civils ou religieux et des maisons particulières intéressantes, antérieures au XIX^e siècle, d'une ville du département du Nord.

— Recueil de photographies de meubles, objets d'orfèvrerie, sculptures, vitraux, etc., conservés dans le département du Nord et établissant l'histoire de l'art industriel dans ledit département antérieurement au XIX^e siècle.

— Il pourra être décerné des médailles aux auteurs d'œuvres musicales, telles que symphonie, ouverture, chœur avec ou sans accompagnement.

 CONDITIONS GÉNÉRALES.

Pourront concourir :

1^o Tous auteurs nés dans le département du Nord ou y demeurant ;

2^o Les auteurs de travaux, manuscrits ou imprimés, œuvres d'art, etc., relatifs au département du Nord.

Chaque envoi devra être accompagné d'un pli contenant le nom, les prénoms et qualités des concurrents.

Ce pli sera cacheté et portera une épigraphe, reproduite

sur l'objet, si les concurrents désirent garder l'anonyme ; mais l'épigraphe sera suivie de la mention que l'auteur est né dans le département du Nord ou y demeure. Les plis cachetés ne seront ouverts que lorsque les travaux auront obtenu une récompense.

Il ne sera rendu compte, en séance solennelle, que des travaux couronnés.

Pour augmenter la valeur des récompenses, la Société pourra publier dans ses Mémoires les travaux manuscrits qu'elle aura couronnés ; elle pourra également acquérir les œuvres d'art qui seront soumises à son examen et dont le prix aura été indiqué par les concurrents.

Les conditions qui précèdent sont applicables aux Concours et aux Prix divers en tant qu'il n'y est point spécialement dérogé.

Les mémoires et travaux présentés pour les Concours ou pour les Prix divers, doivent être adressés, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur, au Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.**

PRIX D'ENCOURAGEMENT

au D vouement, au Travail et   l' pargne.

PRIX DE D VOUEMENT ET DE VERTU.

La Soci t  signale et r compense par des m dailles, avec ou sans prime, les actions de haute moralit  accomplies dans l'arrondissement de Lille.

FONDATION PERP TUELLE C. DELATTRE-PARNOT

Par suite du don d'une somme de dix mille francs fait   la Soci t  par M. Carlos Delattre-Parnot, de Lille, il sera d cern  chaque ann e une m daille d'argent et un livret de caisse d' pargne de trois cent quarante francs,   une personne qui se sera signal e par ses actes de d vouement.

Les demandes de r compenses doivent  tre adress es, franc de port, **avant le 15 octobre, d lai de rigueur**, au *Pr sident de la Soci t  des Sciences et des Arts,   la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX SERVITEURS DE L'INDUSTRIE ET DE LA FAMILLE.

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

La Société comprend sous cette dénomination les employés et ouvriers des maisons industrielles, les hommes et femmes de confiance.

Chaque année, elle décerne, en séance solennelle, des récompenses à ceux d'entre eux qui sont munis d'un certificat de plus de trente années de bons services, sans interruption, chez le même patron ou maître, joints à une conduite irréprochable.

Ces récompenses consistent en :

Médailles de vermeil ;

Médailles d'argent grand module ;

Médailles d'argent petit module avec une prime de vingt francs.

Diplômes de rappels de médaille. Les rappels de médaille décernée ne sont accordés que dix ans au moins après l'obtention de la récompense.

Les demandes de récompenses doivent être faites, sur papier libre, par les patrons ou les maîtres, en indiquant quelle est la récompense sollicitée. Elles mentionneront :

Le nom et les prénoms du candidat ;

Son âge constaté par un apert de l'acte de naissance ;

La date de son entrée dans la maison ;

Les titres spéciaux qui le recommandent à la Société.

Par un simple rappel du maître ou du patron la candidature sera maintenue chaque année.

FONDATEURS PERPÉTUELS (1).

Fondation Léonard DANIEL, de Lille,	six médailles.
» AGACHE-KUHLMANN, de Lille,	une médaille.
» M ^{lle} L. BLONDEAU, de Lille,	—
» CATEL-BÉGIIN, de Lille	—
» CRESPEL et DESCAMPS. V ^{ve} C. CRESPEL et fils de Lille,	une médaille.
» Jules DENNEULIN, de Lille,	—
» Ernest DESCAMPS, de Lille,	—
» M ^{me} J. DE VICQ DE MONTDHIVER, de Lille,	—
» E. DUPONT-FONTAINE, de La Madeleine-lez- Lille,	une médaille.
» M ^{me} Firmin GRIMONPREZ, de Lille,	—
» Ernest-Henri LOYER, de Lille,	—
» LAUWICK et GALLANT, de Comines,	—
» POUILLIER-LONGHAYE, de Lille,	—
» QUARRÉ-REYBOURBON, de Lille,	—
» Jules SCRIVE, de Lille,	—
» A. SCRIVE-WALLAERT, de Lille,	—
» TIBERGHEN frères, de Tourcoing,	—
» WALLAERT frères, de Lille,	—
» J. WATRELOT-LADEN, H. WATRELOT- LELONG, de Lille,	une médaille.

(1) Sont fondateurs à perpétuité, d'une médaille, les personnes donnant mille francs, une fois versés.

Sont fondateurs pour dix ans, les personnes donnant trois cents francs, une fois versés.

FONDATAIONS DE DIX ANS.

- Fondation D^r CAZENEUVE, de Lille (1886-1895), une méd.
 » DUVILLIER-MOTTE et fils, de Tourcoing
 (1888-1897), une médaille.
 » MOTTE-CORDONNIER, d'Armentières,
 (1890-1899), une médaille.
 » TOULEMONDE-DESTOMBE, de Roubaix,
 (1891-1900), une médaille.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ.

En outre des vingt-huit médailles des fondations mentionnées ci-dessus et de celles qu'elle recevrait en 1894, la Société pourra décerner vingt-deux autres médailles avec ou sans prime, soit au total pour une somme de quinze cents francs.

Les demandes et pièces doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, au *Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

RÉCOMPENSES AUX CHAUFFEURS

DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

FONDATION PERPÉTUELLE VICTOIRE PARNOT.

Par suite du legs d'une somme de deux mille francs fait à la Société des Sciences par M^{me} Victoire Parnot, veuve Kindt, il sera décerné, chaque année, une médaille d'argent et un livret de caisse d'épargne de quatre-vingt-deux francs au chauffeur d'un établissement industriel, le plus méritant parmi ceux que la Société sera appelée à récompenser.

Les demandes de récompenses doivent être adressées, franc de port, **avant le 15 octobre, délai de rigueur**, par les propriétaires d'appareils à vapeur de l'arrondissement de Lille, *au Président de la Société des Sciences et des Arts, à la Mairie de Lille.*

ÉCOLE DES CHAUFFEURS.

La Société remet, chaque année, dans sa séance solennelle, aux élèves de l'École municipale des chauffeurs de la ville de Lille, les diplômes qui leur ont été décernés par un Jury spécial nommé par la Ville.

Elle y ajoute, pour les élèves les plus méritants, des médailles en argent et en bronze, accompagnées de primes le cas échéant.

Une somme de cent francs est affectée à ces récompenses.

RÉCOMPENSE AUX OCCUPEURS DE MAISONS

DE LA
COMPAGNIE IMMOBILIÈRE DE LILLE.

FONDATION PERPÉTUELLE HENRI VIOLETTE.

Par suite du legs fait à la Ville par M. Henri Violette, de cinq actions de la Compagnie immobilière, la Société des Sciences remet, chaque année, dans sa séance solennelle, au locataire le plus méritant d'une des maisons de ladite Compagnie, père d'une nombreuse famille, sage et honnête ouvrier, une prime de cent vingt francs, pour l'aider au paiement partiel de l'immeuble qu'il occupe et qu'il a déjà acquis en forte proportion.

Le lauréat est choisi par M. le Maire de Lille, sur une liste de présentation dressée par le Conseil d'administration de la Compagnie immobilière.

Quand la Compagnie immobilière prendra fin, le susdit revenu sera remis, chaque année, en séance publique, à un ouvrier honnête, père de famille, recommandable par ses longs et bons services dans la même maison.

Le Secrétaire-Général,
Th. BARROIS.

Le Président,
L. DANIEL.

OEUVRE PIE WICAR

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS DE LILLE.

CONCOURS A OUVRIR

POUR LA

COLLATION DE PENSIONS FONDÉES PAR LE CHEVALIER WICAR

EN FAVEUR D'ARTISTES LILLOIS A ENVOYER A ROME.

Les bourses fondées par le chevalier Wicar donnent droit, pendant quatre années consécutives, à une pension de 1,600 fr. par an et à un logement à Rome. — En outre, le Conseil municipal de Lille accorde, à titre de supplément à la pension, un subside annuel de 800 fr. et une indemnité de route fixée à 300 fr.

Les pensions courent du 1^{er} janvier.

Des Concours ont été ouverts, en 1891, pour la collation des bourses.

Ont été nommés titulaires :

MM. Maurice LECOCCQ (section de peinture) } 1^{er} janvier 1892
Lucien SARAZIN (section d'architecture) } au 31 décembre 1895.

CONDITIONS POUR L'OBTENTION DE LA PENSION.

« Les candidats devront fournir :

» 1^o L'extrait de leur acte de naissance pour prouver qu'ils sont nés à Lille, et qu'ils ont moins de trente et un ans au moment de l'ouverture du concours.

» 2° Un certificat de moralité et de bonne conduite délivré par les professeurs ou par les Commissions des Écoles d'où sortent les candidats.

» 3° Présenter une composition exécutée par eux :

Pour la peinture. — Un tableau ;

Pour la sculpture. — Un bas-relief ou une statue ;

Pour l'architecture. — Un projet rendu. »

ÉPREUVES EXIGÉES POUR LES CONCOURS.

« *Pour la peinture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression peinte ;

3° Une figure peinte d'après nature ;

4° Une esquisse peinte sur un sujet donné.

» Le candidat sera en outre examiné sur l'anatomie et la perspective.

» *Pour la sculpture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Un dessin d'après l'antique ;

2° Une tête d'expression modelée ;

3° Une figure modelée d'après nature ;

4° Une esquisse modelée sur un sujet donné.

» Le candidat subira un examen sur l'anatomie, les principes de
» la géométrie relatifs à la mise au point et sur les éléments de la
» perspective.

» *Pour l'architecture* : Exécuter dans un délai déterminé par le
» Jury :

1° Une esquisse sur un programme donné ;

2° Une épure de géométrie descriptive sur un programme proposé ;

3° Un dessin d'ornement et de figure.

» Plus un examen oral sur les mathématiques, la perspective et
» la construction. »

TRAVAUX ANNUELS DES PENSIONNAIRES.

Après une année de séjour à Rome, le 15 février, le pensionnaire devra adresser à M. le Maire de Lille les travaux qui lui sont demandés par le règlement.

A leur arrivée, ces travaux seront exposés momentanément dans les musées de la Ville.

La Société des Sciences nommera alors une Commission pour les examiner et en faire un rapport ; lequel rapport sera envoyé à M. le Maire de Lille et au pensionnaire dont on aura examiné les œuvres.

PEINTRE.

Le pensionnaire peintre sera tenu, pendant son séjour en Italie, d'exécuter :

- 1^{re} *année*. — Une figure peinte d'après nature ;
 Un dessin très étudié, d'après une peinture des grands maîtres ;
 Un dessin d'après l'antique ;
 Une esquisse peinte, de sa composition.
- 2^e *année*. — Une figure peinte d'après nature ;
 Une esquisse peinte, de sa composition ;
 Plusieurs compositions dessinées ;
 Des études peintes de ruines et de paysages d'après nature.
- 3^e *année*. — D'après les grands maîtres :
 Une copie à l'huile d'un tableau, d'une fresque ou fragment de fresque ;
 Un grand dessin très étudié (carton) ;
 Plusieurs dessins de petite dimension.
- (Ces copies d'après les maîtres, et dont il est parlé ci-dessus, appartiennent à la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées.)

4^e *année*. — Un tableau de sa composition.

(Ce tableau est la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

SCULPTEUR.

Le pensionnaire sculpteur doit exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} *année*. — Une figure en bas-relief d'après nature ;
 Une copie réduite d'un bas-relief de la Renaissance et des fragments de la grandeur de l'original ;
 Une copie réduite d'un bas-relief antique ;
 Une composition en bas-relief (esquisse).

2^e *année*. — Une tête d'expression en bas-relief, de sa composition ;
 Quelques copies d'ornements d'après les sculpteurs antiques, du Moyen-Age et de la Renaissance, en dessin et en bas-relief.

3^e *année*. — Un buste de sa composition ;
 Une figure ronde-bosse (grandeur demi-nature) ;
 Un bas-relief de sa composition.
 (Les études dont il est parlé ci-dessus deviennent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées).

4^e *année*. — Modèle d'une figure, de sa composition ;
 Une esquisse terminée d'un groupe en ronde-bosse.
 (Ces deux sujets sont la propriété du pensionnaire et seront présentés, à son arrivée en France, au Jury d'admission de l'Exposition de Paris).

ARCHITECTE.

Le pensionnaire architecte sera tenu d'exécuter, pendant son séjour en Italie :

1^{re} et 2^e *année*. — Études sur les monuments antiques, du Moyen-Age et de la Renaissance.

3^e année. — Études sur la décoration intérieure des édifices : menuiserie, serrurerie, marbres, bronzes, mosaïques, etc., d'après les monuments antiques, du Moyen-Age et de la Renaissance.

(Ces dessins restent la propriété de la ville de Lille, qui les placera, si elle le juge convenable, dans ses Musées. La dimension du papier de ces dessins n'excèdera pas 0^m70, sur 0^m54).

4^e année. — Projet de monument, de sa composition, et conforme aux usages de la France.

(Ce projet reste la propriété du pensionnaire et sera présenté, à son arrivée en France, au jury d'admission de l'Exposition de Paris).



LISTE DES MEMBRES

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES, DE L'AGRICULTURE
ET DES ARTS DE LILLE.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

MM.		MM.	
1802	BECQUET DE MEGILLE.	1818	SACHON.
1803	BECQUET DE MEGILLE.	1819	ALAVOINE. — CHARPENTIER.
1804	MALUS. — SACHON.	1820	LAFUITE. — VAIDY.
1805	SACHON.	1821	VAIDY. — SACHON.
1806	BOTTIN.	1822	SACHON. — VAIDY.
1807	BOTTIN.	1823	SACHON.
1808	LEFEBVRE.	1824	VAIDY.
1809	LEFEBVRE.	1825	VAIDY.
1810	BOTTIN.	1826	DUHAMEL.
1811	BOTTIN.	1827	MACQUART.
1812	BOTTIN.	1828	FÉE.
1813	BOTTIN.	1829	VAIDY.
1814	BOTTIN.	1830	GUILLOT.
1815	BOTTIN.	1831	LONGER. — BAILLY.
1816	ALAVOINE.	1832	FÉE. — LESTIBOUDOIS, Th.
1817	ALAVOINE.	1833	MACQUART.

MM.	MM.
1834 DESMAZIÈRES.	1864 VIOLETTE, Henri
1835 BAILLY.	1865 DE MELUN.
1836 KUHLMANN.	1866 GIRARDIN.
1837 LE GLAY.	1867 BENVIGNAT.
1838 LESTIBOUDOIS, Th.	1868 GUIRAUDET.
1839 DAVAINE.	1869 CHON.
1840 KUHLMANN.	1870 MENCHE DE LOISNE
1841 MACQUART.	1871 BLANQUART-EVRARD
1842 DOURLIN.	1872 CORENWINDER.
1843 LEGRAND.	1873 KUHLMANN.
1844 DE CONTENCIN.	1874 CHON.
1845 LE GLAY.	1875 VIOLETTE, Charles
1846 LESTIBOUDOIS, Th.	1876 VAN HENDE.
1847 MACQUART.	1877 MEUREIN.
1848 LOISET.	1878 LAVAINNE.
1849 CAZENEUVE.	1879 PARISE.
1850 MILLON.	1880 HOUDOY.
1851 LEGRAND.	1881 GOSSELET.
1852 BAILLY.	1882 DELIGNE.
1853 LE GLAY	1883 TERQUEM.
1854 MACQUART.	1884 COLAS.
1855 VIOLETTE, Henri.	1885 DE NORGUET.
1856 CHON.	1886 VANDENBERGH.
1857 PASTEUR.	1887 L. HALLEZ.
1858 VIOLETTE, Henri.	1888 DEHAISNES.
1859 KUHLMANN.	1889 SOUILLART.
1860 GIRARDIN.	1890 HOUZÉ DE L'AULNOIT.
1861 DE COUSSEMAKER.	1891 WANNEBROUCQ.
1862 LAMY.	1892 HERLIN.
1863 CHON.	1893 DANIEL.

BUREAU POUR 1894.

<i>Président</i>	MM. VERLY
<i>Vice-Président</i>	CH. BARROIS.
<i>Secrétaire-Général</i>	TH. BARROIS.
<i>Secrétaire de correspondance</i> ...	DAMIEN.
<i>Trésorier</i>	QUARRÉ-REYBOURBON.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i>	RIGAUX

Membres au 1^{er} Janvier 1894

MEMBRES HONORAIRES.

- LE GÉNÉRAL commandant le 1^{er} corps d'armée, rue Négrier.
 LE PRÉFET du département du Nord, à la Préfecture.
 LE MAIRE de la ville de Lille, à l'Hôtel-de-Ville.
 MM. CHON (François), ✱, rue du Palais-de-Justice, 5.
 DE LIGNE (Jules), rue de la Barre, 38.
 DE NORGUET (Anatole), rue de Jemmapes, 61.
 VANDENBERGH (Emile), architecte, boulevard de la Liberté, 46.
 VAN HENDE (Edouard), conservateur des musées des médailles et
 d'ethnographie, rue Masséna, 50.
 VIOLETTE (Charles), ✱, doyen honoraire de la Faculté des Sciences,
 rue Patou, 43.

MEMBRES DE DROIT.

- M. LE RECTEUR de l'Académie.
 M. L'INSPECTEUR d'Académie en résidence à Lille.

MEMBRES TITULAIRES.

- | Date de
l'admission. | MM. |
|-------------------------|---|
| 1 | 1861. HOUZÉ DE L'AULNOIT (Aimé), avocat, rue Royale, 61. —
Jurisprudence, Beaux-Arts. |
| 2 | 1862. LETHIERRY (Lucien), rue Blanche, 46. — Entomologie. |
| 3 | 1863. LEURIDAN (Théodore), ancien bibliothécaire-archiviste de la
ville, rue Dammartin, 12, Roubaix. — Histoire. |
| 4 | 1865. GOSSELET (Jules), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue
d'Antin, 18. — Géologie. |
| 5 | 1872. DEHAISNES (Mgr), archiviste honoraire du département,
boulevard Vauban, 94. — Histoire, Paléographie. |

- | Date de
l'admission. | MM. |
|-------------------------|---|
| 6 | 1873. KOLB (Jules), ✱, ingénieur, rue des Canonniers, 10. — Chimie. |
| 7 | 1875. RIGAUX (Henri), archiviste de la ville, rue Parrayon, 20. — Archéologie, Histoire. |
| 8 | 1876. SOUILLART, ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20. — Mathématiques. |
| 9 | — VERLY (Hippolyte), ✱, rue Solférino, 7. — Littérature. |
| 10 | 1877. WANNEBROUCQ, ✱, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, rue Jacquemars-Giélée, 25. — Médecine. |
| 11 | 1878. BARROIS (Charles), ✱, professeur à la Faculté des Sciences, rue Pascal, 37. — Géologie. |
| 12 | 1880. HALLEZ (Paul), professeur à la Faculté des Sciences, rue de Valmy, 9. — Histoire naturelle. |
| 13 | 1881. DARCO (Albert), professeur à l'École des Beaux-Arts, rue François Baes, 16. — Sculpture. |
| 14 | 1882. OZENFANT (Auguste), ✱, conservateur des musées d'archéologie et des arts décoratifs, rue des Jardins, 8. — Archéologie, Beaux-Arts. |
| 15 | 1883. PETIT (Delphin), boulevard Vauban, 80. — Photographie. |
| 16 | — FOLET (Henri), ✱, doyen honoraire de la Faculté de Médecine, boulevard de la Liberté, 76. — Médecine. |
| 17 | — DAMIEN (B. C.), professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 74. — Physique. |
| 18 | — HERLIN (Auguste), ✱, conservateur honoraire du musée de peinture, rue d'Angleterre, 39. — Peinture. |
| 19 | 1884. MONGY (Alfred), ✱, directeur des travaux municipaux de la ville de Lille, rue Gambetta, 50 bis. — Génie civil. |
| 20 | — AGACHE-KUHLMANN (Édouard), ✱, rue de Tenremonde, 18. — Industrie. |
| 21 | — DUBAR (Gustave), ✱, rue de Pas, 9. — Économie politique. |
| 22 | — FINOT (Jules), archiviste du département, rue du Pont-Neuf, 1. — Histoire, Paléographie. |

- | | Date de l'admission. | MM. |
|----|----------------------|---|
| 23 | 1885. | DANEL (Léonard), (O. ✱), imprimeur, rue Royale, 85. — Industrie. |
| 24 | 1886. | CAZENEUVE (Albert), avocat, rue Bonte-Pollet, 3. — Agronomie. |
| 25 | — | PÉROCHE (Jules), ✱, directeur honoraire des contributions indirectes, rue St-Gabriel, 95. — Littérature, Géologie. |
| 26 | — | DUBAR (Louis), ✱, professeur à la Faculté de Médecine, rue de Tournai, 84. — Médecine. |
| 27 | — | BARROIS (Théodore), professeur à la Faculté de Médecine, rue Solférino, 220. — Histoire naturelle. |
| 28 | — | QUARRÉ-REYBOURBON (Louis), boulevard de la Liberté, 70. — Bibliographie, Histoire. |
| 29 | 1887. | GRUSON (Henri), ✱, ingénieur en chef du département, directeur de l'Institut industriel, rue de Bruxelles, 4. — Ponts-et-Chaussées. |
| 30 | — | MOY (Léon), ✱, doyen de la Faculté des Lettres, rue Caumartin, 35. — Littérature. |
| 31 | — | DENNEULIN (Jules), artiste peintre, rue St-Firmin, 7. — Peinture. |
| 32 | 1889. | DEMARTRES (Léon), doyen de la Faculté des Sciences, rue de Lille, 255, La Madeleine-lez-Lille. — Mathématiques. |
| 33 | — | DRUMEL (Étienne), ✱, doyen honoraire de la Faculté de Droit, rue Nationale, 119. — Jurisprudence. |
| 34 | — | MOURCOU (Auguste), architecte, rue Manuel, 103. — Architecture. |
| 35 | 1890. | FAURE (Henri), rue des Postes, 88. — Beaux-Arts. |
| 36 | — | SCRIBE (Jules), rue Gambetta, 292. — Industrie. |
| 37 | — | SOUBEIRAN (Alfred), ingénieur des mines, boulevard Vauban, 51. — Mines. |
| 38 | — | LEROY (Alphonse), professeur à l'École des Beaux-Arts, rue du Lombard, 2. — Gravure. |
| 39 | — | LECOCQ (Frédéric), professeur au Conservatoire, rue Ratisbonne, 35. — Musique. |

- | Date de
l'admission. | MM. |
|-------------------------|--|
| 40 | 1890. DORÉMIEUX (Louis), ancien professeur au Lycée, rue Colbert, 76. — Littérature. |
| 41 | — BATTEUR (Carlos), architecte, rue Jean-sans-Peur, 9. — Architecture. |
| 42 | — KOSZUL (Julien), directeur de l'École nationale de Musique, rue Charles-Quint, 38, Roubaix. — Musique. |
| 43 | — CORDONNIER (Louis), architecte, rue d'Angleterre, 28. — Architecture. |
| 44 | — CHAPUY (Paul), ingénieur des mines, square Rameau, 7. — Mines. |
| 45 | — LEFEBVRE (Léon), imprimeur, rue de Tournai, 88. — Bibliographie, Histoire. |
| 46 | — DE WINTER (Pharaon), professeur à l'École des Beaux-Arts, rue de la Préfecture, 15. — Peinture. |
| 47 | — BERNARD (Pierre), secrétaire de la Société photographique, place aux Bleuets, 5. — Photographie. |
| 48 | — CARTON (Louis), médecin-major de l'armée, rue d'Antin, 20. Archéologie. |

MEMBRES ASSOCIÉS

MM.

- 1^{(1)*} BOUSSINESQ (Valentin), *, membre de l'Institut, rue Claude-Bernard, 75, Paris.
- 2 BRETON (Jules), (C. *), membre de l'Institut, Courrières (Pas-de-Calais). Correspondant du 5 décembre 1862.
- 3 CATALAN (Eugène), professeur à l'Université de Liège, rue Nysten, 11, Liège (1852).
- 4 DURAN (Carolus), (C. *), artiste peintre, passage Stanislas, 11, Paris.
- 5 FRANCK (Adolphe), *, membre de l'Institut, rue de Boulogne, 32, Paris. Correspondant du 11 juillet 1856.

(1) Les noms précédés d'un astérisque désignent les membres qui ont été résidents

MM.

- 6 GEVAERT (François-Auguste), ✱, compositeur de musique, directeur du Conservatoire de Bruxelles.
- 7 D'HERVEY SAINT-DENIS (marquis), membre de l'Institut, professeur de littérature chinoise au Collège de France, avenue Bosquet, 9, Paris.
- 8 LACAZE-DUTHIERS (F.-J.-H.), ✱, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, rue Vieille-Estrapade, 7, Paris. Correspondant du 23 novembre 1860.
- 9 LARREY (baron Hippolyte), (G. O. ✱), membre de l'Institut, docteur en médecine, inspecteur du service de santé des armées, membre de l'Académie de médecine, rue de Lille, 91, Paris. Correspondant du 7 juin 1839.
- 10 * PASTEUR (Louis), (G. C. ✱), membre de l'Institut, rue d'Ulm, 45, Paris. Correspondant du 7 novembre 1857.
- 11 THOMAS (Ambroise), (G. O. ✱), membre de l'Institut, compositeur de musique, directeur du Conservatoire, Paris.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

MM.

- 1 *AGACHE (Alfred), artiste peintre, Paris.
- 2 BACKER (Louis DE), ✱, homme de lettres, Nordpeene (Nord) (1853).
- 3 *BARROIS (Jules), directeur du laboratoire de Villefranche (1892).
- 4 BILLET (Charles), médecin-major au 90^e régiment d'infanterie, Châteauroux (Indre) (1873).
- 5 *BOIRE (Emile), ingénieur civil, rue de Madrid, 24, Paris (1880).
- 6 *BOLLAERT (Edouard), ✱, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur des houillères de Lens (Pas-de-Calais) (1856).
- 7 BONVARLET (Alexandre), homme de lettres, Dunkerque (Nord) (1863).

MM.

- 8 Bos (Henri), ✱, inspecteur d'Académie pour le département de la Seine, avenue Victoria, 9, Paris (1862).
- 9 BRAME (Charles), docteur en médecine, rue Monge, 111, Paris (1857).
- 10 CAMBAY (Charles), O. ✱, ancien médecin principal de 1^{re} classe, rue Satory, 34, Versailles (Seine-et-Oise) (1840).
- 11 *CASATI (Charles), conseiller à la Cour, rue Martignac, 12, Paris (1880).
- 12 CHARET DE LA FRÉMOIRE (François), ✱, ingénieur en chef honoraire des Ponts et Chaussées, rue du général Foy, 27, Paris (1854).
- 13 *CHARIÉ-MARSAINES (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue de Grenelle-St-Germain, 22, Paris (1856).
- 14 *CHASLES (Émile), ✱, inspecteur d'Académie, passage Sainte-Marie, 2 ter, Paris (1856).
- 15 CRAUCK (Gustave), ✱, statuaire, rue Vaugirard, 114, Paris (1871).
- 16 *DARESTE DE LA CHAVANNE (Camille), directeur du laboratoire de tératologie à l'École pratique des hautes études, rue de Fleurus, 37 bis, Paris (1873).
- 17 *DÉPRET (Louis), littérateur, rue Tronchet, 31, Paris (1884).
- 18 D'HENRY (Louis), ingénieur-chimiste, boulevard de Port-Royal, 6, Paris (1869).
- 19 *DONIOL (A.), (O. ✱), inspecteur général des Ponts et Chaussées, rue de Berri, 8, Paris (1886).
- 20 DUVILLIER (Édouard), professeur de chimie à la Faculté des Sciences, Marseille (1880).
- 21 *ESCHENAUER (Auguste), pasteur de l'Église réformée, boulevard St-Germain, 149, Paris (1864).
- 22 *FAUCHER (Léon), (O. ✱), directeur de la poudrerie de Sevran-Livry.
- 23 *FLAMANT (Alfred), ✱, ingénieur en chef du canal du Nord, avenue de Villiers, 76, Paris.
- 24 *FROSSARD (Charles), pasteur de l'Église réformée, rue de Boulogne 14, Paris (1859).

MM.

- 25 GAUTIER (Albert), artiste peintre, Pierre Blanche, par Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) (1883).
- 26 * GIARD, professeur à la Sorbonne, boulevard Saint-Germain, 181, Paris (1887).
- 27 GIRY (Arthur), archiviste paléographe, secrétaire et professeur suppléant à l'École des Chartes, rue Monge, 23, Paris.
- 28 * GOGUEL (Paul), Amougies (Belgique).
- 29 * GRIPON (Émile), ✱, professeur de physique à la Faculté des Sciences de Rennes (Ille-et-Vilaine) (1868).
- 30 * HANRIOT (Théodore), ✱, professeur de Faculté honoraire, Joppécourt, par Xivry-le-Franc (Meurthe-et-Moselle) (1873).
- 31 * HENRY (Victor), professeur à la Sorbonne, rue N.-D.-des-Champs, 105, Paris (1889).
- 32 HEYFELDER, chirurgien militaire, à Saint-Petersbourg (1871).
- 33 * HINSTIN (Gustave), professeur à la Faculté des Lettres de Dijon (1863).
- 34 JARDIN (Antoine), docteur en médecine, à Connaux (Gard) (1865).
- 35 JOUVIN (Jean-Pierre), ✱, pharmacien en chef de la Marine, Rochefort (1862).
- 36 LACHEZ (Théodore), architecte, rue Lafayette, 113, Paris (1872).
- 37 LAMBERT (Guillaume), ingénieur des mines, professeur à l'Université de Louvain (Belgique) (1851).
- 38 LE JOLIS, botaniste, Cherbourg (Manche) (1855).
- 39 LELOIR (Henri), ✱, docteur en médecine (1883).
- 40 LEMAIRE (Hector), statuaire, rue Denfert-Rochereau, 77, Paris (1887).
- 41 MALAISE, professeur à l'Institut agricole de l'État, Gembloux (Belgique) (1870).
- 42 MARCHAND (Eugène), chimiste, ancien pharmacien, Fécamp (Seine-Inférieure) (1859).
- 43 MARTIN SAINT-ANGE, ✱, docteur en médecine, quai Voltaire, 33, Paris.

MM.

- 44 * MASQUELEZ (O. ✱), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées en retraite, Guéret (Creuse) (1883).
- 45 MASURE (Félix), ✱, agronome, rue de la Grenouillère, 3, Orléans (Loiret).
- 46 * MATROT (Adolphe), ✱, ingénieur des mines, chef de l'exploitation des chemins de fer de l'État, Tours (Indre-et-Loire) (1878).
- 47 * MENCHE DE LOISNE (Henri), ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, Paris (1873).
- 48 MEULEMANS (Auguste), directeur du *Moniteur des Consulats*, rue de Lafayette, 1, Paris (1869).
- 49 * MORAT (Pierre), professeur à la Faculté de Médecine de Lyon (1883).
- 50 * MOSSOT (Émile), professeur au lycée Condorcet, rue de Verneuil, 20, Paris (1865).
- 51 MOTTEZ (Victor), ✱, peintre d'histoire, Bièvre (Seine-et-Oise) (1862).
- 52 NEGRI (Christoforo), Ministre plénipotentiaire, président-fondateur de la Société de géographie du royaume d'Italie, rue St-François-de-Paule, 11, Turin (1865).
- 53 NÈVE (Félix), professeur de langues orientales à l'Université de Louvain (Belgique) (1856).
- 54 OFFRET (Jules), professeur de physique au lycée de Douai (Nord) (1881).
- 55 * OLRV (A.), ✱, ingénieur en chef des mines, Paris (1885).
- 56 * PORTELETTE (Constant), professeur en retraite, boulevard Pereire, 178, Paris (1861).
- 57 PUTON (Auguste), docteur en médecine, entomologiste, Remiremont (Vosges), (1872).
- 58 * RAILLARD (Charles), O. ✱, inspecteur général des Ponts et Chaussées, en retraite, rue Fénelon, 7, Paris.
- 59 * RENOUARD (Alfred), ingénieur civil, Paris.
- 60 RESBECQ (comte DE FONTAINE DE), ✱, ancien sous-directeur au ministère de l'Instruction publique, passage Stanislas, 3, Paris (1873).

MM.

- 61 *RICHAUD (Louis), proviseur au lycée de Cahors (1864).
- 62 *RODET (Léon), ingénieur des Manufactures de l'Etat, rue de la Collégiale, 1, Paris (1860).
- 63 ROHART (François), chimiste, rue Laffite, 7, Neuilly (Seine) (1861).
- 64 RONDOT (Natalis), ✱, Chamblon, près d'Yverdon (Suisse) (1858).
- 65 ROSNY (Léon DE), professeur à l'École nationale des langues orientales, avenue Duquesne, 47, Paris (1859).
- 66 SAINT-LOUP (Louis), doyen de la Faculté des Sciences de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) (1859).
- 67 TESTELIN (E.), Laeken (Belgique), (1883).
- 68 VAILLANT (V. J.), archéologue, 12, rue Tour-Notre-Dame, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais) (1888).
- 69 WARLOMONT (Evariste), ✱, docteur en médecine, directeur de l'*Institut ophtalmique du Brabant*, avenue de la Toison-d'Or, 74, Bruxelles (Belgique) (1860).



TABLEAU INDICATEUR

DES

JOURS DE SÉANCE.

Les séances ordinaires se tiennent les 1^{er} et 3^{me} VENDREDIS,
à 4 heures et demie du soir.

ANNÉE 1894.									
Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Octobre.	Novembre	Décembre
5	2	2	6	4	1	6	5	2	7
19	16	16	20	18	15	20	19	16	

Séance solennelle le 23 Décembre.

LIBERTÉ. FRATERNITÉ. ÉGALITÉ.



AFFICHES, ANNONCES,
AVIS DIVERS,
PROCLAMATIONS, ARRÊTÉS, &c.

DU 3 PLUVIOS, L'an deuxième de la République
Françoise une & indivisible.

MAISONS ET TERRES A VENDRE.

LE 8 pluvios, à deux heures de relevée, au cabaret ayant enseigne les bons-enfans, rue de l'atire, à Armentières, occupé par Honoré Mulier, on vendra toute une Maison & héritage, située audit Armentières, à front de la rue de la vignette, occupée par les citoyennes Pollet.

Le citoyen *Lelcu*, notaire public provisoire, audit Armentières, est chargé de ladite vente & des conditions.

Le 10 pluvios, à deux heures de l'après-dîné, en l'étude du citoyen *Dupont*, notaire & arpenteur à Lille, quai de la basse-deule, on vendra par mise-à-prix & enchères, en la manière accoutumée, par un ou plusieurs marchés, la moitié indivis de 25 bonniers 4 cens 50 verges ou environ de très-bonnes terres labourables, situées à Chemy, & la moitié de huit cens, aussi labour, situés à Carnin, occupés; savoir: 1°. la moitié de 3 bonniers, par la veuve André Dumez; 2°. la moitié de 2 bonniers 4 cens, par François Pau & consors; 3°. la moitié de 3 bonniers 4 cens, par Philippe-Alexandre Dugardin; 4°. la moitié de 2 bonniers ou environ, par Druon Gruyer & consors; 5°. la moitié de 3 bonniers, par Jean - François Caby; 6°. la moitié de 18 cens, par Joseph-Marie Dugardin & consors; 7°. la moitié de 16 cens, par Jean-Philippe Dugardin & consors; 8°. la moitié de 3 bonniers 4 cens, par Jean-Philippe Dugardin, François Favier & consors; 9°. la moitié de 30 cens 50 verges de labour, par François Pau & consors; 10°. la moitié de 28 cens, par Druon Gruyer & consors; 11°. la moitié de 18 cens ou

(2)

environ, par Félix Dugardin & Michel Leborgne; 12°. la moitié de 8 cens de labour, par Joseph-Marie Dugardin & consors; 13°. la moitié de 8 cens, par Cyprien Lefage; 14°. la moitié de dix cens ou environ, par Adrien-Joseph Winglet; 15°. & finalement, la moitié de 8 cens, situés à Carnin, occupés par Pierre-Alb. Beuffette. Ladite moitié de 25 bonniers & 2 cent 50 verges au rendage ensemble de 1,418 flo. 3 par. 6 d.

Le 14 pluviôse, trois heures de relevée, à l'auberge ayant enseigne le mouton, rue saint Nicolas, à Lille, on vendra toute une maison & héritage, bien & solidement bâtie, située rue françoise, près celle nationale, section 5, N°. 517, occupée par le citoyen Wauthier, perruquier, sans bail. Cette maison vient d'être couverte d'écaillés, les chambres renouvelées de planchers, & est parfaitement boisée & tapissée, tant de tapisseries de haute-lice que de papiers.

Le citoyen *Thery*, notaire, rue de ban-de-wedde, est chargé de cette vente & des conditions.

Le 17 pluviôse, à deux heures après-midi, en l'étude du citoyen *Dupont*, notaire & arpenteur à Lille, quai de la basse-deûle, on vendra par mise-à-prix & enchères, en la manière accoutumée, dix-sept cens ou environ de très-bonnes Terres labourables, situés à la Louvière, paroisse de Fives, occupés par Jacques Carpentier, vacher à Lille, au rendage de 375 florins, aboutissant d'un côté aux terres des héritiers du citoyen Willeman, d'autre au chemin conduisant de Lille à Roubaix, & d'autre côté à la pied-sente conduisant dudit chemin à la porte de la Magdeleine.

MAISONS ET TERRES MISES A PRIX.

Le 8 pluviôse, cinq heures de relevée, chez le citoyen Franconme, aubergiste, sur la place, à Linselles, on adjudgera définitivement six cens ou environ de très-bonnes terres à labour, en deux parties, situés à Bousbecque, à une portée de fusil des moulins de Belcam; le tout occupé par le citoyen Jean-Baptiste Druart fils, de Linselles. La première partie de 750 verges, mise à prix à 2,900 livres, & les enchères de 9 livres chacune. La seconde, mise à prix à 2,750 livres, & les enchères de 6 livres chacune.

Les citoyens *Dorchies*, notaire de la République, à Wambrechies, & *Seynave*, secrétaire-greffier de Linselles, sont chargés de cette vente & des conditions.

(3)

Le quintidi 15 pluviôsis, à midi, en l'étude du citoyen *Lefebvre*, notaire public, rue de l'humanité, à Lille, on adjugera définitivement les trois paragraphes suivans :

§ 1. 1°. Une choqué de deux Maisons, bâties sur un grand terrain, située rue des robléds, occupée par Pierre Houzé. La mise-à-prix est de 6,050 florins, & enchérie de 24 enchères, de 26 florins chacune.

§ 2. 2°. Toute une autre Maison, située même rue, section première, N°. 754. occupée par Philippe Reboux, mécanicien, au loyer annuel de 135 livres. La mise-à-prix est de 4,250 florins, & enchérie de 6 enchères, de 20 flor. chacune.

§ 3. Une choqué de deux Maisons, située cour du lion-d'or, placé saint Martin, occupée par divers particuliers, rapportant environ cent cinquante livres de loyer par année. La mise-à-prix est de 2,500 florins, & enchérie de 9 enchères, valables 20 florins chacune.

MAISON A LOUER.

A louer pour le terme de mi-mars prochain, (vieux style) rue équermoise, section 6, N°. 980, toute une grande & spacieuse MAISON, propre à tout commerce, contenant, outre plusieurs appartemens bien distribués, boisés & décorés, plusieurs très-vastes magasins, beau jardin, ayant une sortie rue des poissonceaux.

S'adresser pour les conditions au citoyen *Lefebvre*, notaire public, rue de l'humanité, à Lille, N°. 1171.

VENTE DE MEUBLES ET EFFETS.

Le 15 pluviôsis, & jours suivans, aux heures ordinaires, rue des fossés, près celle de la comédie, en la maison du citoyen Grenier, on vendra une quantité considérable de très-beaux Meubles & Effets; consistant en une grande quantité de lits, tant à l'impériale qu'autres, du genre le plus moderne, matelas, lits de plumes, travers, oreillers, couvertures, commodes, garde-robes, secrétaires, linge de table & autres, une quantité d'habillemens, rideaux, fauteuils, chandeliers, porcelaine, faïence, étain, chaudrera, bouteilles, flacons, bois, &c. &c.

Le citoyen *Capelle*, juré-vendeur de meubles, rue des fossés, est chargé de ladite vente.

BOIS A VENDRE.

Le 4 pluviô, dix heures précises du matin, sur le jardin-manoir occupé par Jean-Baptiste Bonté, fils de Nicolas, au hameau de la fontaine, à Wavrin, & tenant au pavé du même lieu conduisant à celui de Lille à la Bassée, on vendra une quantité très - considérable de très-gros bois d'ormes, bois-blancs, frênes & autres, le tout d'une grosseur non commune, & sont, par leur beauté, propres à tous usages.

On donnera long crédit moyennant caution solvable qu'exigera sur le champ le citoyen *Binauld*, notaire, résidant à Wavrin.

Le 4 pluviô, dix heures du matin, sur le jardin de la ferme occupée par Joseph Duflot, cultivateur à Ronchin, on vendra une très-grande quantité de très - beaux ormes, pommiers, poiriers & hayures, propres à tous usages.

Aux conditions favorables à proposer sur les lieux par le citoyen *Bernard*, notaire public audit Ronchin.

Le 4 pluviô, dix heures précises du matin, sur plusieurs vergers situés à la cazerie & en la rue au sacq, à Ennetières-en-Weppes, qu'occupe le citoyen Jean-Baptiste Hocedez, cultivateur, on vendra une très - grande quantité de bois montans, consistant en bois-blancs, frênes, chênes, arbres, hayures & autres, propres à toutes sortes d'usages: on commencera la vente par le verger de la cazerie.

Le citoyen *J. J. Piat*, notaire de la République, résidant à Radinghem, est chargé de cette vente.

Le 4 pluviô, dix heures du matin, sur un verger occupé par le citoyen Malingiez, paroisse d'houplines-sur-la-lys, en la brune-rue, on vendra une grande quantité de très-beaux ormes.

Aux conditions qui seront proposées par le notaire *Bouffemaert*, résidant audit Armentières, rue de la Révolution, chargé de ladite vente.

§ 1. Le 4 pluviô, dix heures du matin, sur & alentour des vergers occupés par le citoyen François Carreau & sœurs, à Tourcoing, au hamel de la blanche-porte, on vendra une très-grande quantité de beaux & gros ormes, frênes, chênes & bois-blancs, propres à tous usages.

§ 2. Le 5 pluviô, dix heures précises du matin, sur le verger du citoyen Raphaël Mouton, à Wasquehal, près le trieu du citoyen Michel Mullier, on vendra une grande

quantité de très-beaux ormes & bois-blancs, d'une grosseur peu commune, & propres à tous usages.

§ 3. Le 8 pluviôse, dix heures du matin, sur le verger occupé par le citoyen Jean Lereux, à Roubaix, près la ferme de la Maquellerie, à une portée de fusil du pavé conduisant dudit Roubaix à Mouveaux, on vendra une grande quantité de très-beaux bois-blancs, ormes, frênes & autres, d'une grosseur peu commune & propres à tous usages.

Aux conditions que proposera sur les lieux le citoyen *Delahaye*, notaire public, résidant à Tourcoing, chargé de la vente des 3 paragraphes ci-dessus.

Le 7 pluviôse, dix heures du matin, sur douze cens de terres à bosquets, situés à Aubers, occupés par les enfans de Pierre Chombart, de Fournes, on vendra une grande quantité de bois d'ormes. L'assemblée chez le citoyen Appourcheau, cabaretier près l'église dudit Aubers. Après laquelle vente se vendra aussi les bois taillis, croissans sur lesdits douze cens de terres.

La vente se fera au comptant par les notaires *Binauld & Glorian*, des communes de Wavrin & d'Herlies.

Le 7 pluviôse, neuf heures du matin, le long du chemin conduisant du pont de Warneton à Quésnoy, à l'endroit des campagnes occupées par Philippe-François Delannoï, laboureur à Deuslémont, on vendra une quantité de très-gros bois-blancs.

Aux conditions lors à proposer par le citoyen *Blanquart*, notaire, secrétaire-greffier dudit Deuslémont, chargé de ladite vente.

Le 8 pluviôse, neuf heures du matin, sur le verger occupé par le citoyen Tirlémont, à Thamefnil, on vendra une grande quantité de bois-blancs & ormes, propres à tous usages. L'assemblée sur ledit verger.

§ 1. Le 9 pluviôse, dix heures du matin, sur la pâture de la citoyenne Peucelle, à Erquinghem-sur-la-lys, près le bourg, au bord de la rue delepierre, on vendra une quantité de très-gros ormes à petites feuilles, chênes, frênes & autres, propres à tous usages.

§ 2. Le 11 pluviôse, dix heures du matin, sur le jardin-manoir occupé par François-Louis Desfruelles, ci-devant A. Peullemeulle, à Erquinghem-sur-la-lys, à front du pavé de la secq-rue, près le calvaire. on vendra une grande quantité de gros ormes & bois-blancs, propres à tous usages.

Aux conditions à proposer sur les lieux par le citoyen

(6)

Leleu, notaire public provisoire, résidant en la commune d'Armentières, chargé de la vente de 2 paragraph. ci-dessus.

Le 9 pluviôse, dix heures du matin, sur & alentour des vergers occupés par les citoyens Pierre-Antoine Leman & Poissonniers frères, à Tourcoing, au chemin des carriers, on vendra une très-grande quantité de beaux & gros ormes, bois-blancs, chênes, frênes & autres, propres à tous usages.

Aux conditions lors à proposer par les citoyens *Delahaye*, notaire à Tourcoing, & *Seynave*, secrétaire-greffier de Linselles.

Le 11 pluviôse, dix heures précises du matin, sur le lieu-manoir des enfans Michel Legroux, laboureurs à Wachemy, hameau de Chemy, on vendra une quantité d'ormes, frênes, peupliers, pommiers, poiriers & noyers, d'une grosseur extraordinaire, & propres à tous usages. On commencera ladite vente à dix heures précises, attendu la grande quantité de marchés.

A V I S D I V E R S .

Le 7 pluviôse, vers les onze heures & demie du matin, sur la grand-place, on vendra un cheval, âgé de cinq ans, propre à différens usages, taille de 15 pommes environ.

La citoyenne *Hinault*, rue basse, N^o. 469, prévient ses concitoyens qu'elle vient de recevoir une assez grande quantité de toiles de Jouy, des dernières fabriquées: elle a aussi reçu des linons de toutes espèces, ainsi que des rubans de Paris des plus à la mode, un assortiment de gilets de casimir & autres: on trouvera aussi chez elle des bonnets de police, des cocardes, &c.

A N N O N C E P A R T I C U L I È R E .

Succession à recueillir dans le District de Lille, Département du Nord.

Henriette-Albérique-Joseph Castellain, veuve sans enfant de Guillaume-Frédéric Becuwe, demeurant ordinairement à Comines, est décédée en son refuge, à Lille, le deux octobre 1792.

On connoît ses héritiers mobilières & des acquêts, ceux immobilières de la ligne paternelle, ses cousins germains, & une

(7)

partie de ceux de la ligne maternelle ; mais les autres du côté de Jacques Lefebvre & d'Anne Bataille, bifaïeux maternels de la défunte, sont inconnus.

On les invite à faire connoître au plutôt leurs prétentions fondées sur une généalogie en règle, qui constate leur parenté ; & pour leur faciliter la formation de cette généalogie, on leur annonce que la défunte étoit fille de *Marie-Marguerite-Joseph Lefebvre*, qui fut fille de *François Lefebvre*, notaire & procureur à Lille, né au village de Santes, de *Jacques Lefebvre & d'Anne Bataille*, laquelle fut veuve, en premières noces, de *Bernard Masure*. Observant encore que ledit Jacq. Lefebvre étoit fils de *Matthieu*, & que ladite Anne Bataille étoit issue de *Jean Bataille & d'Anne Duribreu*, demeurans à Santes.

On prévient les prétendans qu'il faut qu'ils joignent à leur généalogie, *toutes les pièces justificatives, en forme probante*, & qu'ils les adressent, *en dedans le 15 ventos prochain*, (5 mars 1794, vieux style) au citoyen *Desfrousséaux le cadet*, rue de l'humanité, chargé de les remettre aux exécuteurs testamentaires de la susdite veuve Beuve.

Ce 20 nivôs, deuxième année de la République Française une & indivisible.

Les citoyens de la Vendée à tous les modérés de la République.

C I T O Y E N S ,

Nous venons enfin d'échapper à notre entière destruction. La vendée n'est plus. Nos champs abreuvés de sang, couverts de cadavres, vont être rendus à la culture ; une longue période d'années pourra relever nos maisons incendiées, recouvrir nos paturâges de troupeaux, redonner une population à ce sol fertile & désert : mais hélas ! qui nous rendra nos femmes, nos enfans, nos frères morts dans cette horrible guerre ?

Honteux de nos égaremens, nous pouvons obtenir grace des représentans du peuple français ; mais nous ne l'obtiendrons jamais de la nature !... Nous sommes condamnés à végéter parmi des tombeaux.... Le cri lugubre des oiseaux de proie nous tourmente.... Ils semblent s'être amoncelés de toutes les parties de la République pour nous disputer les misérables restes de nos frères !... O remords ! ô douleur ! notre vie ne sera donc plus qu'un long deuil !...

Aristocrates, fanatiques, imbéciles & furieux, dans que)

précipice nous avez-vous entraînés?... Ah ! si jamais votre secte impie tenoit encore de nous abuser, nos mains suffiroient pour vous déchirer les flancs. Notre vengeance égalerait notre délire passé.... Monstres ! que n'avez-vous tous péri dans nos champs ! O regrets superflus !....

Français, quelles que soient vos opinions, que l'on appelle politiques ou religieuses, royalistes, feuillants égoïstes mêmes, frémissez de notre exemple :

Nous vous avons tracé en ruisseaux de sang la route qui conduit à tous les supplices.

Victimes tour-à-tour du brigandage des aristocrates & de la vengeance des patriotes, nous avons subi le sort des traitres. Parens, amis, fortune, repos, tout a disparu. L'aurore n'a plus pour nous de fraîcheur. Le soleil est sans chaleur pour nos veines glacées. Le jour est obscur. La nuit seule apporte quelque relâche à nos inquiétudes. Il ne nous reste que le silence du néant,

Egoïstes infernaux, qui croyez servir vos intérêts en caressant la cause des ennemis de la révolution, jugez, par notre position, de ce que vous gagneriez à nous imiter, à ouvrir l'oreille aux insinuations mensongères, aux clameurs effrénées de ces hommes sans patrie, qui voudroient que toute la France ne fût qu'une vendée ; de ces hommes dont le cœur est ulcéré, la raison aliénée, dont l'orgueil a atteint le dernier degré d'effervescence, qui n'ont que la soif de la vengeance, qui n'aspirent qu'au bonheur infâme de régner sur des cadavres, & d'en dévorer les dépouilles !

Pouvez-vous bien croire que ces tigres n'en veulent qu'aux patriotes que vous appelez *exaltés*, parce que, plus courageux que vous, ils luttent sans cesse contre l'intrigue & la perfidie ? Non, tout français est criminel pour un aristocrate. Nulle personne, nulle propriété n'est sacrée pour ces brigands couronnés.

Où sont les actes d'humanité qu'ils ont exercés. Où avoient-ils plus d'amis que parmi nous ? Eh bien ! amis, ennemis, tout a été pillé, massacré !

Voyez sur nos frontières ces vils pandours, en fuyant, arrachant le sein des femmes & rôtiissant les enfans. Voyez ces anglais même, que l'on croyoit généreux, à qui le despotisme a commandé des assassinats..., & vous partageriez de pareils crimes !.... Mais encore une fois, quand vous auriez présumé que votre sort étoit lié à la cause des tyrans, n'est-il pas évident aujourd'hui que ces vampires ont juré la perte de tous les français ; qu'ils vous considèrent tous comme

des régicides. Que leur importe que la France, qu'ils jalousoient tant, & qu'ils haïssent aujourd'hui si royalement, ressemble pendant des siècles aux déserts de la Sibérie?... Ils n'ont qu'un but, celui d'étrouffet tous les rejets de notre révolution, celui d'engloutir comme un volcan toutes les traces de la liberté... Et vous hésitez de reconnoître que votre seul intérêt est de réunir sous vos efforts contre ces monstres. C'est pour assouvir leur rage, que vous trahissiez patrie, parens, amis, que vous mettiez en deuil toute l'espèce humaine. Ah! du moins ne croyez pas en être plus épargnés.

Venez errer sur nos catacombes : vous y lirez le sort qui est dévolu à tout français assez lâche pour se séparer du faisceau qui peut seul en imposer à ses ennemis.

Celui qui n'est pas franc républicain aujourd'hui, est un insensé qui se place entre deux guillotines, sans espoir d'échapper à l'une d'elles.

Eh! malheureux! égarés par l'absence de quelques jouissances du moment, si le spectacle de notre pays dévasté ne suffit pas pour vous convaincre, allez à Lyon; demandez au peuple combien il a eu à gémir de sa faiblesse; voyez Toulon, où les traîtres ont été abandonnés par leurs propres séducteurs. Cherchez dans ces deux villes, jadis si opulentes, un égoïste qui n'eût pas tout perdu.

Voilà ce que vous deviendrez tous si vous laissez approcher Brunswik ou Condé de vos domaines. Un instant peut-être il vous flatteront pour consolider leurs victoires. S'ils ne réussissent pas, votre perte est assurée par la légitime vengeance des patriotes. S'ils réussissent.... Alors est-il une barbarie, un acte d'oppression que ne se crussent permis des hommes que l'on a dépouillés de tout, parce qu'ils avoient la rage de tout posséder? La France s'enferme-t-elle assez de richesses pour indemniser les pertes de tant de brigands couronnés, & assouvir la rapacité de leurs esclaves? Non: les pauvres périroient, parce qu'ils sont républicains; les égoïstes périroient, parce qu'ils ont des richesses. La vengeance & l'avarice, l'infâme politique même, ne trouveroient que des coupables sur ce sol embrâsé, & la France redeviendrait ce qu'elle fut sous l'anarchie des carlovingiens.... un repaire de vautours.

Réimprimé par ordre des Représentans du Peuple envoyés près l'armée du Nord, pour être le jour de demain troisième

décadi de nivós , publié , affiché & lu dans les formes prescrites par la loi révolutionnaire du 14 frimaire.

Le Représentant du Peuple près l'armée du Nord.

Signé , C. IALES.

Requisition des Officiers Municipaux de la Commune de Lille , à tous propriétaires ou détenteurs de Suif & de Graines grasses.

Pour satisfaire à la demande de la Commission des Subsistances & approvisionnemens de la République , & à celle de l'administration du département du Nord , il nous est indispensable de connoître quelle est la quantité de graines grasses & de suif existant dans cette Commune.

Avant de procéder aux visites domiciliaires , pour en faire le recensement , nous requérons tous propriétaires ou détenteurs de l'une & de l'autre de ces denrées d'en faire la déclaration au secrétariat de la Municipalité , en dedans le délai de trois jours , à compter de celui de la publication de la présente , à peine de confiscation desdites denrées & d'une amende qui ne pourra être moindre de cent livres , en cas de négligence ou de fausse déclaration.

Nota. Dans les déclarations des graines grasses , il faudra distinguer le produit de la récolte de la présente année de celui de l'année 1792.

Fait en l'assemblée du 28 nivós , l'an deuxième de la République Française une & indivisible.

Signé , ROHART , secrétaire-greffier.

Lue , publiée & affichée , &c.

É T A T C I V I L.

NAISSANCES.	Le 25 nivós ,	11
	Le 26 ,	7
	Le 27 ,	12
	Le 28 ,	9
	Le 29 ,	7
	Le 30 ,	13

M A R I A G E S.

Le 25 nivôse, entre *J.-Bapt.-Soph. Theuveny*, natif de Châlons-sur-Marne, employé dans les subsistances militaires, rue de la grande - chauffée, & *Mar.-Emil. Buffet*, âgée de 23 ans, chez ses père & mère, même rue.

Entre *Louis-Cés.-Aug.-Jof. Capron*, adjoint aux adjudans-généraux de l'armée du Nord, pont-de-comines, & *Franç.-Jul.-Jof. Deschamps*, native de Valenciennes, petite place, chez son père, quartier-maître-trésorier du deuxième bataillon des chasseurs-français.

Entre *Ph.-Louis-Jof. Duriez*, musicien, rue du plat, & *Cath.-Ther. Leleu*, dentelière, rue des tours, chez ses père & mère.

Entre *Louis-Jof. Berthiau*, garçon filtier, rue des coquelez, & *Louise Jof. Lefebvre*, dentelière, rue du plat.

Le 26 nivôse, entre *Alb.-Jof. Militon*, garçon cordonnier, rue des républicains, & *Mar.-Franç. Herchard*, mde. fruitière, rue des trois-molletes.

Le 28 nivôse, entre *Louis-Jof. Tournier*, fileur de coton, près la porte de la magdeleine, & *Mar.-Christ.-Jof. Desreumaux*, dentelière, native de Roubaix, rue de saint François.

Entre *J.-Bapt.-Jof. Bonnier*, infirmier à l'hôpital des sans-culottes, & *Brig.-Jof. Hurez*, dentelière, rue des étaques.

Le 29 nivôse, entre *Ern.-Jof. Lecocq*, garçon filtier, marché au fil de lin, & *Mél.-Jof. Lancial*, native de Lannoi, couturière, audit endroit.

Le 30 nivôse, entre *Louis-Jof. Sicart*, fileur de coton, rue saint lauveur, & *Mar.-Ther.-Jof. Delbassé*, dentelière, rue du bourdeau.

Entre *Franç. Aliçon*, natif de Saint-Savin, département de la Vienne, sous-lieutenant, & *Jul.-Jof. Barbion*, dentelière, rue de saint michel.

D I V O R C E.

Le 25 nivôse, entre *Paul Paris*, natif d'Espagne, garçon perruquier, absent depuis 7 ans, & *Charl.-Vit. Dechire*, native de Lille, repasseuse de linge, rue des fossés-neufs.

D É C È S.

Le 25 nivôse, *Isab. Parent*, veuve de *Franç. Robert*, chirurgien, âgée de 73 ans, native de Lannoy, place de la République; *Anne-Franç. Leleu*, épouse de *Laur.-Franç. Legrand*,

journalier, native de Nomain, âgée de 52 ans, à la Citadelle; *Marg.-Jof. Marechal*, épouse de *Guil.-Franç. Charlet*, âgée de 37 ans, couturière, rue de la guerre; *Ch.-Louis Bonnier*, de Wazemmes, âgé de 28 ans; à l'hôpital saint Sauveur.

Le 26 nivôs, *Hypol.-Jof. Favier*, âgée de 72 ans, couturière, rue sainte Catherine; *Mar.-Angél. Duhamel*, âgée de 79 ans, vivant de son bien, rue de Franklin; *Louis-Jof. Meurisse*, âgé de 51 ans, aux bons-fils.

Le 27 nivôs, *Mar.-Agnès Lamelin*, âgée de 44 ans, aux sœurs de la magdeleine, rue de la barre; *Pél.-Jof. Liagrè*, veuve d'*Al.-Jof. Wannin*, âgée de 70 ans, tricoteuse, rue saint Pierre; *Christ.-Charl.-Jof. Tifferan*, âgée de 36 ans, rue du fien-d'antoing.

Le 28 nivôs, *Maur.-Franç. Thery*, âgé de 29 ans, garçon tailleur, rue des tanneurs; *Pierre-Jof. Wastin*, âgé de 67 ans, journalier, rue de la constitution; *Isab.-Rose-Jof. Charlez*, âgée de 70 ans, lingère, rue de sainte Catherine; *Flor.-Jof. Marsal*, âgé de 28 ans, journalier, rue de la guerre; *Jacq.-Jof. Ghislain*, âgé de 80 ans, fileur, rue du fien-d'antoing; *Charl.-Louis Libert*, âgé de 54 ans, garçon filtier, rue des éraques.

Le 29 nivôs, *Mar.-Jof. Robert*, épouse de *Bern. Mollitor*, âgée de 32 ans, couturière, aux sœurs-grises, rue des trois-mollettes; *Pierre-Franç.-Jof. Dilly*, âgé de 25 ans, journalier, rue des bateliers; *Anne-Jof. Godfernau*, âgée de 66 ans, dentelière, rue Marat; *Jacq. Stobbelcere*, natif de Gand, âgé de 67 ans, ex-jésuite, rue basse; *Jacq.-Ambr.-Aug. Bernard*, âgé de 62 ans, garçon sellier, hôpital de saint Sauveur; *Mar.-Rose-Jof. Chrétien*, âgée de 81 ans, blanchisseuse de linge, place de la régénération; *Mar.-Aug.-Jof. Flament*, veuve de *Franç.-Jof. Dominique*, âgée de 80 ans, redoubleuse, rue de saint Michel.

NOTICE DES ARRÊTÉS ET PROCLAMATIONS.

Les citoyens de la Vendée à tous les modérés de la République.
Requisition de la Municipalité, relative aux suifs & graines grasses.

Cette feuille paroît les 3, 6, 9 de chaque décade, & s'imprime chez LÉONARD DANÉL, qui reçoit les abonnemens à raison de cinq livres pour trois mois.



L'ÉCHO DU NORD,

JOURNAL POLITIQUE, ADMINISTRATIF, COMMERCIAL ET LITTÉRAIRE.

<p>Ouverture des portes de la ville, à 4 heures. Fermeture, à 9 heures. Lever du soleil, à 4 heures 48 minutes. Coucher, à 7 heures 21 minutes. Lever de la lune, à 11 heures 45 min. du soir. Coucher, à 4 heures 15 minutes du soir. Vingt-cinq jours de la lune. Nouvelle lune le 30, à 9 h. 43 min. du soir. Du 1 au 31, les jours décroissent de 47 minutes le matin et de 47 minutes le soir.</p>	<p>CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. Ce Journal paraît tous les jours. Le prix de l'abonnement, avec le <i>Prix-courant général des marchandises</i>, qui paraît deux fois la semaine, en forme de supplément, est de 5 fr. par mois pour la ville, et de 6 fr. 50 cent. pour le dehors, franc de port. Le prix de l'abonnement au Journal, sans <i>Prix-courant</i>, est de 3 fr. pour la ville, et de 4 fr. pour le dehors, franc de port.</p>	<p>ÉPHÉMÉRIDES. Le 15 Août 1638, Louis XIII met sa personne et son royaume sous la protection de la Vierge, et institue la procession qui s'est faite le même jour depuis cette époque dans toutes les églises de France. — 1757, exil du parlement de Paris à Troies en Champagne. — 1796, l'armée française bat les Autrichiens à Ala.</p>
---	--	--

DÉPARTEMENT DU NORD.

Lille, 15 Août.

Une loi long-temps promise et long-temps attendue, vient enfin de régler l'exercice du droit qu'ont tous les citoyens de publier librement leurs opinions.

Le premier effet de cette loi, vraiment constitutionnelle, doit être la destruction du monopole des journaux de département, monopole qu'exploitaient à leur profit quelques individus privilégiés et servilement dévoués au pouvoir du jour. Cette assertion n'est faite pour incriminer personne, mais pour démontrer que ces ouvrages ne pouvant paraître que sous le bon plaisir de l'autorité, étaient, par cela même, dans une entière dépendance.

Un pareil ordre de choses ne pouvait durer davantage ; il blessait trop ouvertement les bienséances sociales et les principes constitutionnels, que les ministres proclamaient avec emphase et ne pratiquent toutefois qu'avec une réserve fort méticuleuse. La France toute entière invoquait les dispositions de la charte qui assurent la liberté de la presse, et ses réclamations constantes nous ont valu la loi du 17 Mai, sur la presse en général, et celle du 9 Juin, sur les journaux.

Il est vrai qu'en nous rendant la jouissance d'un de nos droits les plus sacrés, on nous la fait payer assez chèrement ; mais telle est l'importance et le prix de la liberté que rien ne coûte quand il s'agit de l'acquiescer : les dispositions fiscales si onéreuses qui entourent la loi sur les journaux, n'ont pu même donner à l'éditeur de *l'Écho du nord* un seul instant d'hésitation.

Nous avons rempli, envers le trésor, les conditions qui nous étaient imposées ; nous remplirons également, envers le public, les obligations que nous avons contractées. Nous les retracerons ici brièvement ; désirant que nos lecteurs ne les perdent jamais de vue, comme nous promettons de les avoir constamment sous les yeux.

Notre journal ne sera ni l'instrument de l'esprit de parti, ni l'écho stupide des journaux de la capitale ; ses rédacteurs oseront se permettre d'avoir une opinion et des sentimens à eux. Purs de toute aberration politique, ils n'auront point, ainsi qu'ils l'ont déjà déclaré, à expier une servilité passée par une servilité nouvelle ;

ils marcheront franchement dans la voie constitutionnelle, sans être effrayés des résistances, sans être rebutés par les obstacles ; ils loueront sans restriction, mais avec indépendance, les actes de l'administration, quand ils seront pris dans l'intérêt du peuple et dans l'observance de ses droits ; ils blâmeront avec franchise, mais sans aigreur, toutes les mesures illégales, tous les genres d'abus de quelque source qu'ils proviennent, sans se laisser imposer par aucune considération.

Sans appartenir à une opposition particulière et systématique, ils se tiendront constamment dans les rangs des amis du Roi, de la charte et des institutions libérales, persuadés que la royauté avec la loi fondamentale sont notre première ancre de salut, et que plus la somme de liberté accordée au peuple est grande, plus il a d'éléments de félicité.

Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que par liberté nous n'entendons nullement la démagogie de 1793 ; mais cette liberté raisonnable et fondée sur les lois, que nous devons à la sagesse du Monarque qui nous a rendu la paix.

L'Écho du nord, qui n'est le complaisant d'aucun pouvoir, accueillera avec empressement toutes les réclamations qui lui seront adressées : il désire seulement que ces réclamations soient précises, justes et faites sans animosité personnelle ; car s'il est vrai qu'on doit combattre les abus, il est également vrai que, dans cette sorte de guerre, la modération est la plus sûre de toutes les armes : la raison n'en peut vouloir d'autres.

FRANCE.

Paris, 11 Août.

— Dans la nuit de samedi au dimanche dernier, le portier de la maison rue Traversière Saint-Honoré, voisine du passage Saint-Guillaume, a disparu de chez lui. En s'habillant pour sortir, il a laissé sa chemise et son chapeau. Cet homme est âgé de plus de soixante ans. C'est seulement hier que la portière, qui a à-peu-près le même âge, a averti le commissaire de police de la disparition de son mari. On suppose que celui-ci s'est enfui à la suite d'une querelle qu'il avait eu avec sa femme, et qu'il s'est noyé.

IMMEUBLES MIS A PRIX.

— Adjudication définitive en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet, le mardi 26 Octobre 1819, à midi, par le ministère de Me. Robert-Dumésnil, notaire à Paris, de la terre patrimoniale de Cérisy, située au bourg de Cérisy-la-Forêt, entre Bayeux et St.-Lô, à douze lieues de Caen, soixante-huit de Paris, sur le bord d'une belle forêt, et proche d'Isigny et de la mer, sur la mise-à-prix de 78,000 francs.

Cette terre consiste en un joli château à la moderne, bien entretenu, couvert en ardoises fines, avec cour d'honneur fermée d'une grille de fer, grand basse-cour en face, entourée de très-bons bâtimens d'exploitation, jardins légumier et d'agrément, fermés de murs, avec parterre et bosquets, verger, avenue, étangs, prairie, herbages et bois taillis ; le tout s'entretenant est de la contenance d'environ vingt-huit hectares (135 vergées, mesure locale).

Les étangs, au nombre de deux, très-poissonneux, sont alimentés par un ruisseau d'eau vive qui traverse la propriété.

Les herbages sont plantés de pommiers en plein rapport. Un très-beau pressoir fait partie des bâtimens d'exploitation, dont plusieurs, sur la principale rue du bourg, pourraient, à peu de frais, être convertis en boutiques et habitations de facile location.

Une belle avenue d'ormes anciens traverse la propriété qui réunit tout le genre d'utilité et d'agrément.

Un marché bien approvisionné a lieu chaque semaine à Cérisy, qui offre tous les avantages de l'économie, d'une heureuse position et de la salubrité.

Divers objets mobiliers existant dans le château et dépendances, dont l'inventaire sera représenté, seront compris dans la vente ou adjudication.

Le château, y compris les réserves composées du verger, des jardins et des étangs, est loué 700 francs.

Les prairies et les herbages sont loués 3000 francs.

Le bois taillis est loué 210 francs. Ensemble, 3910 francs.

Les contributions foncières et des portes et fenêtres s'élèvent à 489 francs. Revenu net, 3421 francs.

Nota. Ce revenu serait doublé aisément par le propriétaire qui habitait et exploiterait lui-même.

On traitera avant l'adjudication, s'il est fait des offres suffisantes. Il y a toute sûreté pour acquiescer, et des facilités de paiement pourront être accordées à l'acquéreur, s'il en désire.

S'adresser à Paris, à Me. Robert-Dumésnil, notaire, place du Louvre, N.° 22 ; à Lille, à Me. Desrousseaux, notaire, rue d'Amiens ; à Cérisy, à Me. Devaubadon, qui habite le château, et au sieur Lebonleur, marchand boucher, fermier des herbages ; à St.-Lô, à Me. Rouelle, notaire ; à Bayeux, à Me. Duvant, notaire ; et à Caen, à Me. Duvant, notaire.

MEUBLES, EFFETS, etc., A VENDRE.

— Le mardi 24 Août 1819, à dix heures du matin, en la ferme de M. Charles Defive, à Salomé, il sera vendu, avec crédit, par le notaire Dubois, de Carvin, 3 hectares 90 ares (11 mesures) de belle caméline, 15 à 20 voitures de fumier, et quantité d'autres objets appartenant audit sieur Defive.

AVIS DIVERS.

— Les frères Busch, marchands confiseurs et pâtisseries suisses, rue Esquermoise, N.° 72, à Lille ; maison de feu Simon Ruedy, ont l'honneur d'informer le public qu'ils ont repris et entièrement

Toulouse, 9 Août. — Quelques rixes s'étaient élevées depuis dimanche dernier entre les divers corps de la garnison ; hier, elles avaient acquis un caractère plus sérieux, mais les mesures prises par les autorités civiles et militaires réunies ont fait tout rentrer dans l'ordre, et l'on espère qu'il n'en résultera pas de suites fâcheuses. Les troupes sont consignées dans leurs quartiers respectifs.

Montpellier, 1^{er} Août. — Depuis le 25 du mois dernier, on s'occupe à nos assises du jugement de douze individus prévenus d'avoir commis plusieurs crimes. L'un des accusés joue dans le procès le rôle de principal dénonciateur : il croit sans doute que ses révélations lui seront profitables. La foule se porte à ce jugement malgré la chaleur excessive qu'il fait ici. Le thermomètre est monté jusqu'à 27 degrés.

Aurillac, 3 Août. — Les hommes monarchiques n'ont aucune influence dans notre département. Ils ne présenteront pas de candidats aux prochaines élections. Ils ne sauraient réunir pour eux qu'une vingtaine de suffrages. Notre pays sera représenté par des libéraux. D'abord par M. Ganilh, qui sera réélu ; M. Guillard, ex-substitut du procureur du Roi, destitué en 1815, membre de la chambre des représentants, et à qui il ne manque qu'une voix pour être élu dans notre département, lorsque dans la majorité des collèges électoraux on parvient à faire nommer les introuvables... et M. de Pradt, dont la réputation est établie sur des ouvrages appréciés dans toute l'Europe, se partageront le reste des suffrages. Les électeurs ne seront retenus que par l'embarras du choix.

La Renommée.

— On a arrêté à Dôle le nommé Nicolas, qui venait de commettre un attentat à la pudeur sur la personne d'une fille âgée de 9 ans. Cette-ci, dans l'intention d'échapper aux poursuites du jeune homme, avait pris la fuite, et, dans la rapidité de sa course, était tombée dans le Doubs. Entraînée par le courant, elle fut aperçue par un vieillard occupé dans un champ voisin. Cet ouvrier a eu le bonheur de la sauver.

Journal de Paris.

— Un de nos abonnés nous rapporte le fait suivant, comme exemple des inconveniens de la loi de Janvier 1816, qui a permis au clergé l'acceptation des legs.

Une ancienne religieuse, que le clergé de Saumur croyait indigente, et à laquelle il avait remis, il y a quelque mois, un secours extraordinaire, de la part de l'évêque d'Angers, est morte à la fin du mois dernier, laissant un modique mobilier et une somme de 3700 f. en espèces. Son héritier légitime était un de ses parents, père de famille peu aisé, qui, la croyant dans le besoin, lui donnait des secours depuis plus de vingt ans. Dans un testament fait par acte notarié, elle dispose de la plus grande partie de sa fortune en faveur d'un prêtre que l'on dit avoir été son confesseur, et qui, selon les expressions du testament, peut en user comme bon lui semblera, sans être tenu d'en rendre compte.

Le parent, qui fut long-temps son bienfaiteur, n'a eu aucune part à la distribution de sa fortune, quoiqu'il eût été antérieurement institué son héritier, par un testament révoqué ; dit-on, le jour de sa mort.

Le Censeur.

NOUVELLES EXTÉRIEURES.

ANGLETERRE. — Londres, 7 Août.

Le *Courier* entre dans les détails les plus minutieux au sujet des divers rassemblemens populaires. Ce journal semble se complaire à augmenter le danger ; mais d'autres journaux plaisantent sur la peur dont le gouvernement a été saisi à la vue des groupes d'hommes et de femmes qui ont délibéré paisiblement sur leur position et sur la nécessité d'une réforme parlementaire. Il paraît que le grand ras-

semblement qui devait avoir lieu le 9 à Manchester vient d'être ajourné. Un nommé Saxton annonce du moins au peuple que bien que le rassemblement soit parfaitement légal et constitutionnel, le comité juge à propos de l'ajourner, à cause des menaces violentes que les magistrats ont proférées contre les réformateurs. Saxton dit ensuite au peuple : « Je connais vos besoins, je connais aussi l'honnêteté de vos intentions, et les moyens légitimes auxquels vous voulez avoir recours ; mais dans une question de droit absolu, vous n'êtes pas préparés à vous défendre ; c'est pourquoi je ne juge pas convenable, dans les circonstances actuelles, de vous exposer à la violence illégale et inconstitutionnelle que vos oppresseurs et leurs méprisables esclaves ont méditée pour cette occasion. Les préparatifs formidables de vos tyrans, pour s'opposer à vous, victimes désarmées et souffrantes, sont le plus bel éloge qu'ils puissent faire de vous ; c'est plus même que vous ne pouviez espérer de votre rassemblement ; vous pouvez donc renoncer sans regret, et sans craindre une ombre de défaite, aux délibérations pour lesquelles vous vouliez vous rassembler. »

— On sait qu'au rassemblement de Smithfield, le peuple a pris un arrêté portant que les catholiques d'Irlande, exclus par l'intolérance, des droits constitutionnels des citoyens anglais, seraient invités à faire cause commune avec le peuple souffrant de l'Angleterre, contre ses oppresseurs. Le *New-Times* fait observer que cette démarche est alarmante, puisqu'on connaît le mécontentement des catholiques contre un gouvernement qui s'obstine à leur refuser la jouissance de leurs droits constitutionnels ; mais il se tranquillise en rappelant les divers mandemens faits par le clergé irlandais, pour recommander à ses ouailles l'obéissance au souverain et aux lois.

« Au dire d'un voyageur qui revient d'Angleterre, on y croit fort généralement, et l'on y dit très-publiquement, que M. Hunt est à la solde du ministère, qui le paie pour aller de comté en comté, accoucher et mettre au jour l'esprit révolutionnaire, afin de rallier au gouvernement tous les bons citoyens effrayés. Cela ne serait au fond qu'un machiavélisme assez trivial ; mais ce qui est remarquable, c'est que le même public qui connaît l'artifice et en parle comme d'un fait convenu, ne laisse pas, dit-on, d'en subir l'effet, et de ressentir à chaque manifestation nouvelle de l'esprit de désordre, une terreur qui le porte à se rallier autour du pouvoir. S'il en est ainsi, il est certain que le public a raison ; car M. Hunt, lui donnât-on des trésors, ne viendrait pas à bout d'accoucher ce qui ne serait pas près de naître ; mais il n'est pas sûr que le ministère, en définitive, gagne beaucoup dans l'estime du pays, par ces habiletés au moins inutiles. Du reste, nous ne garantissons point l'exactitude de ces rapports. »

— Tous les jours un grand nombre de personnes se présentent au bureau du lord Bathurst, pour demander d'être conduites gratuitement au Cap de Bonne-Espérance, afin de s'y établir.

Du 10. — Nous apprenons de Leeds, avec bien du plaisir, que le commerce du coton reprend faveur. Le prix du coton écriu a haussé d'environ 3 halfpence à la livre, et les tissus se vendent au moins dix pour cent de plus que le prix coté il y a un mois. La branche des *calicos*, qui languissait beaucoup, a aussi éprouvé une hausse. On dit que cette augmentation provient d'une demande du continent et non d'une spéculation.

Kingston (Jamaïque), 19 Juin. Il paraît, d'après les nouvelles que nous avons reçues, que les jeunes indépendans qui ont quitté la fameuse forteresse, au nombre de 70 à 80, peu après la proclamation du héros de Porto-Bello, sont tombés entre les mains des Espagnols. Ils sont forcés de travailler toute la journée, enchaînés

refait cet établissement, et qu'on trouvera chez eux un grand assortiment de confitures, sirops, sucreries, dragées, pâtisseries, etc. Ces articles, variés sous toutes les formes que l'art peut imaginer, sont toujours de la plus grande fraîcheur et de la première qualité. Ils reçoivent les commandes de grandes pièces, tels que gâteaux et tartes d'amandes, gâteaux à l'orange, baba polonais, boudingues, plonquet, croquenot et croque-en-bouche, nougats roux et blanc, gâteaux de Savoie, pâtés chauds et froids, et généralement tout ce qui est du ressort de leur état. Ils tiennent aussi du chocolat de toutes qualités.

Ils font des envois en ville et au-dehors, et espèrent, par la propreté, les soins et le zèle qu'ils apporteront aux demandes qu'on leur fera, mériter la confiance des personnes qui voudront bien les en honorer.

— *Changement de domicile.* Le sieur Leblond, marchand de jouets d'enfans, demeurant ci-devant rue de la clef, N.° 29, à Lille, à l'honneur d'informer le public qu'il demeure actuellement rue de Gand, N.° 29, coin de celle des Célestines, et qu'il continue toujours à tenir un assortiment complet de jouets d'enfans, ainsi que la mercerie. Il vend le tout au plus juste prix.

— *L'art de jouer de la guitare*, ou méthode raisonnée, rédigée sur un nouveau plan, qui en rendra l'étude plus agréable, divisée en quatre parties, contenant les principes généraux et particuliers de cet instrument, quarante morceaux soigneusement doigtés, et plus de vingt articles ou observations que l'on ne trouvera dans aucune autre méthode, sur une nouvelle manière de pincer les traits, sur les arpèges, les positions, etc., terminée par un aperçu de la manière d'accompagner la partition, par D. Joly.

Le prix est de 5 fr. pour les personnes qui souscriront d'ici

au 15 Septembre prochain, époque de la clôture de la souscription ; passé ce temps, l'ouvrage se vendra 9 fr.

On souscrit à Paris, chez Mathieu, marchand de musique et d'instrumens, rue de Richelieu, N.° 11, en face du Théâtre Français, et à Lille, chez Bohem, graveur et éditeur de musique, rue de la Grande-Chaussée. On souscrit encore chez ce dernier au *Ménestrel du nord*, journal nouveau, rédigé par D. Joly, et composé de 52 morceaux choisis et gravés, dont il paraîtra une livraison par mois. Prix : 14 francs.

Les première et deuxième livraisons ont déjà paru.

— *Oeuvres complètes de Mad. la baronne de Staël*, contenant un grand nombre de morceaux inédits et des additions importantes faites par l'auteur à quelques-uns des ouvrages qui ont paru de son vivant, édition publiée par les soins de M. le baron de Staël, son fils, précédée d'une notice sur les écrits et le caractère de Mad. de Staël, par Mad. Necker de Saussure, et ornée d'un beau portrait de Mad. de Staël, d'après Gérard ; 18 volumes in-8.°, qui paraîtront par livraison de deux, trois ou quatre volumes, suivant la division des matières, à trois mois d'intervalle. La première livraison sera publiée le premier Septembre prochain.

Prix : 6 francs par volume.

A Lille, chez *Leleux*, imprimeur-libraire.

— M. Mougeot, marchand de lingerie et de nouveautés, rue Esquermoise, N.° 26, a un très-joli assortiment de robes brodées sur mousseline, robes en tulle de soie, tulle imitant la dentelle, et un très-bel assortiment de garnitures en tous genres. On trouve dans le même magasin le dépôt de la véritable essence à détacher, de *Disey* et *Piver*. Cette essence enlève entièrement toute espèce de taches sur les étoffes en général ; elle a aussi la propriété de détruire entièrement les punaises.

et sans aucun vêtement. On les voit dans les rues courbés sous le poids de leurs chaînes, souffrant la faim et des tourmens horribles. On pense que ces hommes ne pourront pas survivre aux cruautés qu'on exerce sur eux. Le vaisseau qui a transporté ces malheureux jeunes gens a été attiré dans le port, à ce que l'on croit, par le stratagème ordinaire : on y laissa flotter le drapeau de l'indépendance.

Ces nouvelles du 10 Août, ne pourront être connues dans le département du Nord, par les journaux de Paris, avant trois ou quatre jours.

ALLEMAGNE. — Francfort, 7 Août.

Plus de cinquante amis de M. Jahn ont signé une déclaration portant qu'ils ne lui ont jamais entendu professer des principes révolutionnaires. Ce qui fait croire que son arrestation est un coup d'état par lequel le ministère prussien a voulu effrayer le parti des libéraux, c'est que M. Jahn, ayant accepté une place de professeur à Greiswalde, était sur le point de partir pour sa destination, et qu'ainsi le ministère était sûr d'être débarrassé de lui, sous peu de jours, si réellement il était dangereux. On dit que la police de Berlin s'est permis depuis peu d'ouvrir beaucoup de lettres, à la poste, sous prétexte de rechercher les ramifications de la grande conspiration démagogique.

AUTRICHE. — Vienne, 31 Juillet.

Ces jours derniers, a eu lieu ici un événement qui fait beaucoup de bruit. Un inconnu a remis à M. Heurteur, directeur du théâtre du faubourg de Wiera, une pièce manuscrite portant pour le titre la *Narration*, avec invitation de la faire jouer avant le 14 août, sous peine d'être traité comme *Kotzebue*. Cette menace était contenue dans un billet que M. Heurteur n'a aperçu qu'après que l'inconnu se fût éloigné. On assure que cet inconnu vient d'être arrêté au moment où il s'était rendu chez M. Hustner, un des acteurs de ce théâtre, pour s'informer du résultat de sa démarche.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Washington, 21 Juin.

(Extrait d'une lettre particulière.)

Voici le relevé des dernières nouvelles de Buénos-Ayres, telles que nous les font connaître les lettres particulières et les journaux de ce pays :

L'expédition de Cadix, qui depuis quelque temps avait attiré l'attention des républiques naissantes de l'Amérique méridionale, vient de décider la plus part d'entr'elles à abjurer les principes de discorde qui les avait placées dans un état contraire à leurs intérêts respectifs. Visant toutes au même but, la liberté et l'indépendance, et n'étant divisées que par des sentimens d'amour-propre, et non par leur politique, qui est la même, elles ont enfin senti la nécessité de se réunir, autant pour leur prospérité locale que pour former une masse irrésistible d'opposition contre les ennemis quelconques du nouvel ordre de choses qu'elles ont établi, et qu'elles ont juré de maintenir à tout prix. La république de Buénos-Ayres, la plus puissante de toutes, après avoir pris la décision de compléter sa constitution, laissée imprudemment dans un état imparfait pendant le long gouvernement de Puyrredon, et obligé ce directeur suprême à se démettre de sa dignité, a été la première à faire des propositions au général Artigas, qui est à la tête du peuple de la rive orientale de la Plata, et au gouvernement de Santa-Fé. Ces

propositions réciproquement avantageuses ont été acceptées; la meilleure intelligence règne maintenant entre ces trois nouveaux états, qui, par leur contiguïté et leur position, présentent une force de résistance très-considérable : elle ont sur pied 20 ou 25,000 hommes habitués à la guerre, et pourraient en lever 60,000 de plus, si les circonstances l'exigeaient.

La constitution de Buénos-Ayres vient d'être publiée; elle est composée d'un grand nombre d'articles longuement développés. On ne dit pas que le sénat l'ait encore adoptée; avant de lui donner sa sanction, peut-être veut-il connaître les sentimens du peuple. Cette précaution a ses avantages, mais elle a aussi ses inconvéniens, surtout dans les circonstances présentes. Puyrredon n'était pas encore remplacé, quoique sa démission eût bien sûrement été acceptée. Le sénat ne lui donnera sans doute un successeur que lorsque le projet de constitution sera définitivement devenu la loi fondamentale de l'état. Il est remarquable que depuis quelque temps on semble s'abstenir dans le public de désigner qui doit être le successeur probable de Puyrredon; il y a plusieurs mois, on indiquait différentes personnes : les généraux Belgrano et Saint-Martin étaient au nombre des candidats. Au surplus, il paraît certain que, quel qu'il soit, il aura beaucoup moins de pouvoir réel que n'en avait Puyrredon.

Les Portugais semblent effrayés de ce qui se passe dans les diverses provinces de la Plata. La réunion qui vient de s'y opérer doit en effet leur devenir funeste, à moins qu'ils ne prennent le sage parti de se retirer promptement de Monte-Video, et de se tenir tranquilles sur leurs anciennes frontières. Nos gazettes ont dit dernièrement qu'on leur avait déjà déclaré la guerre. Nous ferons remarquer qu'ils n'ont pas un seul instant cessé d'être en guerre avec Artigas, le seul avec lequel ils fussent dans un contact immédiat; mais il n'est pas vrai que depuis le traité que viennent de conclure entr'eux les indépendans des deux rives de la Plata, et de Sancta-Fé, il ait été fait une déclaration de guerre formelle et spéciale contre les Portugais. Cela n'aura lieu vraisemblablement que dans le cas où ils persisteraient à vouloir occuper Monte-Video, qu'ils ont enlevé au général Artigas, quand celui-ci était en guerre avec Buénos-Ayres même.

Les montagnards, contre lesquels on avait été obligé d'envoyer quelques troupes, s'étaient, avant leur arrivée, dispersés ou soumis. Les Caciques du pays, pour le moins autant dévoués que les créoles à la cause de la liberté, les avaient fait rentrer dans le devoir. Il n'y avait d'ailleurs aucun motif politique dans ce désordre momentané.

Le bruit avait couru, il y a quelque temps, que le général Saint-Martin revenait du Chili à Buénos-Ayres avec 3,000 hommes. La crainte de l'expédition de Cadix avait fait trouver cette nouvelle probable; mais ni les journaux, ni les lettres n'en disent mot, et il ne faut conséquemment plus y croire. On dit, au contraire, que le général Saint-Martin est toujours au Chili, attendant de nouveaux ordres pour l'invasion du Bas-Pérou, où les habitans ne cessent de désirer son arrivée avec la plus vive impatience. Il est probable que, s'il ne s'y est pas rendu en même temps que lord Cochrane a paru devant Lima avec l'escadre chilienne, cela tient aux dispositions faites par suite de l'armement de Cadix, et que ce n'est qu'un simple ajournement jusqu'à ce qu'on connaisse la destination de la flotte espagnole. En attendant, lord Cochrane intercepte toute communication avec les ports du Chili, et tient le vice-roi de ce pays dans des alarmes continuelles par ses attaques ou ses menaces. Il a, assure-t-on, déjà fait de nombreuses et très-riches captures.

Le Constitutionnel.

VARIÉTÉS. — POLITIQUE.

Les journaux ont annoncé que les travaux de plusieurs forteresses qu'on élevait sur le Rhin ont été abandonnés; il n'en sera pas ainsi de celles qu'on construit en Belgique. Ce malheureux pays est sans contredit celui où la politique anglaise exerce le despotisme le plus cruel et le plus intolérable. Ces forteresses, inspectées par Wellington, tracées sur les plans des ingénieurs anglais, seront des monuments éternels de l'esclavage où est tombé un peuple brave et généreux, qui s'honora long-temps de porter le nom français. La Belgique, hérissée de citadelles, rappellera bientôt ces temps de la féodalité, où l'on ne rencontrait que châteaux forts, donjons et forteresses. C'est du haut de ces murs arrosés de la sueur des Belges, que leurs oppresseurs insulteront à leur misère. Qu'on ne croie pas que ce soit contre l'ambition de la France que s'élèvent tant de murailles; c'est uniquement pour l'avantage de l'Angleterre, c'est pour que ce pays, qui est devenu l'entrepôt de son commerce, soit à l'abri de toute atteinte, et ne puisse jamais se soustraire lui-même au joug qui pèse sur lui depuis cinq ans. Les Belges, déjà si malheureux que des traités secrets les aient livrés à l'Angleterre, voient dans ces forteresses, élevées bien plus contre eux que contre la France, le gage de la perpétuité de leur ruine. L'intérêt de l'Angleterre est que leur commerce et leur prospérité soient détruits. Dès-lors, cette destruction devient un arrêt de destin; il faut qu'une nation entière soit sacrifiée au bien-être des manufacturiers de la grande Bretagne. L'Europe cependant reste muette à ce révoltant spectacle. Si promptement à s'alarmer sur les desseins ambitieux qu'elle supposait à un homme que le malheur pouvait avoir corrigé, elle voit aujourd'hui, sans inquiétude et sans déplaisir, les trésors arrachés à la France

servir à enraciner la domination anglaise sur le continent. La sainte alliance devient complice de ce mépris de l'humanité, de cette violation des lois divines et humaines, par lesquels un peuple se trouve condamné irrévocablement à servir de pâture et de jouet à un gouvernement étranger qui semble l'avoir acheté pieds et poings liés pour en disposer comme d'une propriété. En pensant que tous les peuples de l'Europe se sont ligués contre un seul pour amener de pareils résultats, on serait disposé à les plaindre presque autant que le pays qu'ils ont accablé dans l'espoir de conquérir une liberté qui semble chaque jour s'éloigner d'eux davantage.

ÉNIGME.

A la moitié du monde on me voit nécessaire,
Mais pour l'autre moitié je ne lui sers de rien;
Il n'est usage ici plus commun que le mien,
Et je suis composé de forme et de matière.
Sans que je sois captif, je porte mon lien;
J'ai des bords et ne suis ni fleuve ni rivière,
Je n'eus jamais de vie, et c'est chose ordinaire
Que l'on-fait cas de moi quand je me porte bien.
Sans titre et sans noblesse aux climats où nous sommes,
On me voit élevé par-dessus tous les hommes,
Je m'abaisse au bonjour, je m'abaisse à l'adieu,
Je suis utile au fou, je suis utile au sage.
Devant les grands seigneurs je suspendis mon usage,
Et la civilité me chasse de mon lieu.

SPECTACLE.

Aujourd'hui dimanche, *Iphigénie en Aulide*, grand opéra en trois actes précédé des *deux Jaloux*, opéra comique en un acte. Le spectacle sera terminé par la *Famille des Lucrèces*, vaudeville en un acte.

NOUVELLES DU JOUR.

Paris, 12 Août.

— Le Roi est sorti à trois heures pour aller se promener au Raincy. S. M. est rentrée à six heures.

— Les princes ont chassé au bois de Boulogne, et Madame s'y est promenée en calèche.

Aujourd'hui, dans la matinée, S. A. S. madame la duchesse de Bourbon est venue faire sa cour au Roi, ainsi qu'aux princes et princesses de la famille royale.

— S. A. R. Monsieur s'est fait porter, pour une somme de 2000 francs, au nombre des souscripteurs pour le monument de Malesherbes.

— On a affiché à quatre heures du matin, dans tout Paris, une ordonnance de police qui augmente d'un sou, le pain de quatre livres.

— La *Quotidienne* ordonne aujourd'hui aux troupes françaises de la garde royale, de renoncer au titre de garde du Roi, qu'elle réserve uniquement aux Suisses. « Lorsqu'on entend, dit-elle, les libéraux déclamer chaque jour contre ces troupes, ce n'est pas tant les Suisses qu'ils détestent, que l'appui qu'ils prêtent au trône; ils voudraient que le Roi se laissât enlever sa garde, comme le permit malheureusement le trop magnanime Louis XVI, afin que le trône restât de toutes parts à découvert, et qu'ils pussent travailler à leur aise. »

La précision de ce passage nous dispense de toute réflexion, il n'est personne qui ne sente, en le lisant, tout ce qu'il a d'insultant pour la nation et pour le Roi.

— On annonce, dans un prospectus imprimé en Angleterre, une nouvelle histoire de Napoléon Bonaparte. L'auteur déclare que pour écrire cette histoire avec plus de liberté, il est allé se fixer en Angleterre, où il n'existe point de censure. Nous croyons qu'aujourd'hui, il aurait pu s'épargner le voyage. Quoiqu'il en soit, il promet d'écrire son histoire comme on le fera dans 50 ans : il parlera des cabinets étrangers avec franchise, et sans beaucoup de ménagement pour les grands. On souscrit à Londres pour cet ouvrage, chez M. de Châteaufort, N.° 20, South-street, Manchester Square.

— Aujourd'hui, M. le comte de Chabrol, préfet du département de la Seine, s'est rendu à trois heures au palais de Justice; il a visité les travaux des voûtes qui ont été refaites à neuf sous la salle des *pus perdus*.

— Un nouveau champ est ouvert aux ambitions ecclésiastiques. Le cardinal Jean-Baptiste Zauli, est mort à Rome le 2 Juillet, après une courte maladie.

— Parmi les tableaux d'artistes déjà célèbres qui feront partie de l'exposition, on cite le *Pygmalion* de M. Girodet, et les *Adieux de Madame à la garde nationale de Bordeaux*, par M. Gros.

— Avant-hier, à six heures et demie du soir, une foule nombreuse était rassemblée rue Saint-Martin, devant une maison, située près du passage de Molière. L'effroi se peignait sur tous les visages. Cette impression était causée par un enfant de cinq à six ans, que l'on avait laissé seul, enfermé dans la chambre d'une mansarde. On le voyait monté sur la fenêtre, et se penchant tellement sur le toit, qu'à chaque instant il semblait près de tomber dans la rue. Mille voix lui criaient de rentrer, et il semblait se jouer de la terreur qu'il inspirait. Cependant il a fini par être intimidé de tant de bruit, et il est descendu de la fenêtre dans la chambre sans accident. Puisse cet événement, qui pouvait être suivi de la perte de ce

(4)

malheureux enfant, guérir beaucoup de parens d'une imprévoyance qui est trop souvent pour eux une source de regrets et de pleurs!

Rouen, 11 Août. — La cour d'assises de Rouen s'est occupée, pendant deux jours, d'une accusation de viol par un capitaine de navire marchand, sur une fille de vingt-trois ans, passagère à son bord, dans une traversée de Lisbonne à Marseille. Dans l'audience d'hier, pendant la plaidoirie de l'avocat de l'accusé, qu'elle et sa mère interrompaient par de violentes déclamations, cette fille, prévoyant sans doute que l'accusation n'aurait pas le résultat qu'elle s'en était promis, est sortie de la salle d'audience, et, traversant la chambre réservée aux témoins, s'est précipitée par la croisée. Elle est heureusement tombée sur les jambes, et ne s'est fait qu'une foulure au pied gauche. Elle a reçu de suite les secours de plusieurs personnes de l'art qui se trouvaient à l'audience.

Quelques instans après, l'accusé a été acquitté.

— Un journal de New-York, du 8 Juillet, donne la nouvelle importante de la ratification du traité des Florides. Le capitaine Ripley, de la goëlette *Zéphyr*, qui est arrivé à Boston en dix-sept jours de Cadix, a, dit-il, annoncé que l'envoyé américain avait parfaitement été reçu à Madrid; que le traité de la cession des Florides avait été ratifié; et que le lieutenant Read était prochainement attendu à Cadix, avec la ratification qu'il doit apporter en Amérique, sur le sloop de guerre le *Horne*, qui avait été choisi depuis le 1 Juin pour faire ce voyage.

— Jusqu'ici on a dit que les bandes de Guérillas qui parcourent quelques contrées de l'Espagne, ne sont que des brigands sans conséquence : le *Morning-Chronicle* publie aujourd'hui une pièce qui s'accorde peu avec cette assertion. Ce n'est rien moins qu'une proclamation du chef de bande Melchior, qui est à la tête d'un des plus considérables de ces rassemblements. Melchior, d'après cette proclamation, se donne le titre de *champion constitutionnel*; il adresse au gouvernement les reproches les plus graves, et appelle les Espagnols à la liberté. Reste à savoir si la pièce est authentique.

CORRESPONDANCE ÉTRANGÈRE.

Le correspondant des *ultra*, qui dépose, comme on sait, le secret des pensées et des espérances du parti dans le *New-Times*, prétend aujourd'hui que l'empereur Alexandre ayant découvert que le gouvernement du roi ébranlait jusque dans leurs fondemens, non seulement le trône de France, mais même tous ceux de l'Europe, allait enfin se déclarer le protecteur des royalistes persécutés. Ce serait là, à en croire le secrétaire des *ultra*, le véritable but du voyage de M. le comte Capo-d'Istria; ce diplomate aurait commencé par demander le rappel de M. de Richelieu au roi, qui l'aurait renvoyé à M. Decazes, qui n'aurait point accueilli la proposition etc.

Nous nous abstiendrons de répéter tout ce que, dans ses étranges gaités, l'*homme monarchique* se permet et sur M. de Richelieu ou sur M. Decazes, et sur d'autres personnes qui ont le malheur d'être tombés dans la disgrâce des royalistes persécutés; mais ne nous lassons point d'observer que dans le système des *ultra* et de l'aveu de leurs écrivains, le gouvernement constitutionnel du roi est l'ennemi de la monarchie; que toute la monarchie est dans les *ultra*, toute la France dans les *ultra*; que les souverains ne sont sages et éclairés, que bientôt même ils ne seront légitimes qu'autant qu'ils gouverneront par et pour les *ultra*; qu'ils ne régneront véritablement qu'autant qu'ils emploieront leur pouvoir à combler les prétentions, à satisfaire les vengeances de ces pauvres *ultra* si raisonnables dans leurs vœux, si modérés dans leur conduite, et, comme chacun sait, si cruellement persécutés.

PRIX COURANT DES MARCHANDISES EN GROS,

du 14 AOUT.

	Graines.		Huile.		Tourteaux.	
	F.	C.	F.	C.	F.	C.
Colza	22 à 24	»	93 à 92		12	50
Lin	22 à 24	»	96 »		37	»
Olliettes blanches.	25 à 26	»	112 »		10	25
Caméline	»	»	96 »		»	»
Chanvre	»	»	98 »		»	»
Huile épurée pour quinquets.	l'hect.		100	»	à	»
— pour réverbères			98	»	»	»
Savon noir			70	»	»	»
Sel blanc			36	»	»	»
— gris	les 100 kilog.		34	75	»	»
Coton Géorgie, longue soie le demi-kilog.			3	50	4	25
— Fernambouc			2	70	2	80
— Camouchi			2	60	2	70
— Baya			2	50	2	60
— Maragnan			2	40	2	50
— Cayenne			2	60	2	80
— Cumana			2	»	»	»
— Bourbon			2	»	»	»
— Surinam			2	40	2	50
— Saint-Domingue			2	10	2	20
— Caraque			1	60	1	70
— Louisiane			1	90	2	15
— Caroline			1	80	2	»
— Géorgie, c. s			1	70	1	90
— Souboujac			»	»	»	»

— Kirkagach	1	50	à	»	»
— Minas	2	10		2	20
— Porto-Rico	2	75		2	80
— Gozier	2	10		2	20
— Bengale	1	»		1	15
Café Bourbon	2	15		»	»
— marchand	2	10		2	13
Sucre candi clair roux	1	55		»	»
Amidon	les 50 kilog.		29	»	»
Potasse de Russie		56	»	»	»
— de Dantzick		58	»	»	»
Suif fondu du pays		61	»	62	»
Sirop mélasse		27	»	»	»
Miel blanc		75	»	»	»
Riz Caroline		32	»	34	»
Esprit 376		1	38	»	»
Eau-de-vie, preuve de Hollande		»	90	»	»
Genièvre		»	50	»	»

EFFETS PUBLICS. — 12 Août.

Cinq pour cent consol. Jouiss. du 22 Mars 1819. — Ouvert. 71 40 — Fermé 71 45. — Actions de la banque de France. Jouiss. du 1er Juillet 1819. 1435 1/2.

KARMESSÉS.

— Aujourd'hui, Blandain. — Louvil. — Neuville-en-Phalempin, Saily-sur-la-Lys. — Templeuve-en-Pévèle. — Thumeries. — Wabagnies. — Wervick (sud).

LILLE, IMPRIMERIE L. L.